63 Periodicals Société
CANCELLED

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

TRAVAUX de JANV.-FÉVRIER

1955

UNIVERSITY OF LONDON
26 OCT 1966
LIBRARY

SHL
WITHDRAWN

S. P. F.

250, RUE SAINT-JACQUES

TOME LII - FASC. 1-2 publ. : AVRIL 1955 - P. 1 à 114

PÉRIODIQUE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

AP
GN
811
S5

AVIS AU LECTEUR

Le Bulletin de la Société Préhistorique Française n'est pas vendu au numéro et on ne peut se le procurer par abonnement : il est distribué gratuitement à tous les membres de la Société.

Pour devenir membre de la Société Préhistorique Française, écrire au *Secrétaire Général* (G. Gaudron, 2, rue du Pas-de-la-Mule, Paris-III) en se recommandant de deux parrains membres de la *S. P. F.*, ou en indiquant ses titres et travaux (joindre un timbre pour réponse s. v. p.). Voir à la p. 2 de la couverture le taux des cotisations. Tout abonnement part du début de l'année en cours.

Le *Bulletin de la S. P. F.* ne traite que d'archéologie préhistorique *lato sensu*, c'est-à-dire que pour la France il se limite dans le temps aux environs du début de notre ère; il publie *exclusivement* les communications *inédites* des membres de la *S. P. F.*, soit qu'elles aient fait l'objet d'une présentation en séance publique, soit qu'un mémoire ait été envoyé au Secrétaire Général pour être lu en séance (Voir les avis très importants ci-dessous).

La correspondance doit être adressée au *Trésorier* (M. Chassaing, 6, rue Quentin-Bauchard, Paris-VIII) pour tout ce qui a trait aux cotisations et paiement de factures. — Il est rappelé aux membres de la *S. P. F.*, que les cotisations doivent être payées dès le début de l'année, soit par chèque postal au compte ouvert sous le n° Paris 406-44 au nom de la *S. P. F.*, 250, rue Saint-Jacques, Paris-V, soit par chèque bancaire sur Paris au même nom. — Bien indiquer pour chaque paiement ce dont il s'agit.

La correspondance doit être adressée au *Secrétaire Général* pour toutes les autres questions, notamment adhésion ou démission, changement d'adresse, envoi de livres ou brochures pour la bibliothèque, réclamations, commandes de publications de la *S. P. F.*, envoi d'informations concernant la préhistoire ou de mémoires à lire en séance, etc. Ne pas omettre un timbre pour la réponse.

AVIS TRÈS IMPORTANTS

I. L'enregistrement dans le Bulletin des opinions librement émises au cours des séances n'implique ni approbation ni désapprobation de la part de la Société et n'engage en aucune façon sa responsabilité. — II. Le Conseil d'Administration de la Société a pleins pouvoirs en ce qui concerne la Rédaction du Bulletin et des Mémoires, et décide, en dernier ressort, des Manuscrits qui doivent y figurer (art. 11 du Règlement).

Secrétaire général : G. GAUDRON, 2, rue du Pas-de-la-Mule, Paris-III

Trésorier : CHASSAING, 6, rue Quentin-Bauchard, Paris-VIII

SÉANCES de 1955 (15 h. 30, Amphi. de Paléontologie du Muséum, pl. Valhubert) : 27 janv. 24 fév.; 24 mars; 28 avril; 26 mai; 23 juin; 28 juil.; 27 oct.; 24 nov.; 22 déc.

COTISATIONS ANNUELLES POUR 1955

France et Union Française	1.000 fr.
Belgique et Luxembourg (francs français)	1.250 fr.
Autres pays	1.668 fr.
Droit unique d'entrée (perçu à l'adhésion à la *S. P. F.*	170 fr.

— Par ces temps de vie chère, les Membres de la Société qui le peuvent **prendront certainement à cœur** de majorer leur cotisation.

— La cotisation annuelle peut être rachetée définitivement par un versement unique d'au moins **16.680 francs**, donnant droit au titre de **Membre à vie** de la Société Préhistorique Française.

— Le règlement doit être effectué soit par chèque postal au compte de chèques postaux de la *S. P. F.*, Paris c. c. 406-44, soit par chèque bancaire **sur Paris**, soit versé au Trésorier au cours des séances.

— Toute demande de **changement d'adresse** doit être envoyée au Secrétaire Général et accompagnée d'un versement de 30 francs.

— Il n'est répondu qu'aux lettres accompagnées d'un **timbre pour la réponse.**

L'INTERMÉDIAIRE DES COLLECTIONNEURS — ANNONCES :

Toute la correspondance concernant la publicité devra être adressée à **M. CHASSAING, 6, rue Quentin-Bauchard, Paris-VIIIe. Prix de la ligne d'annonce : 200 francs.**

— Achat et vente, livres de préhistoire et archéologie : Librairie « Le KALEVALA », 151 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris-V, tél. Odé. 64-64.

— **Revue préhistorique**, n° 8 de 1911 : Dr P. Raymond, Les crânes et les ossements des grottes de Baye au Musée de Saint-Germain, description anatomique, pp. 225-260 : 30 francs *franco*. — Ecrire à G. Gaudron.

— Sommes acheteurs publications suivantes : Revue des Musées, Cahiers d'histoire et d'archéologie, années complètes ou n[os] dépareillés. Faire offres : Jacques Audibert, 7, rue Henri-Guinier, Montpellier.

Ce numéro a été mis en distribution fin Avril 1955.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

■

TOME LII

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE

1955

■

S.P.F.

250, RUE SAINT-JACQUES

TOME LII - FASC. 1-2 **JANVIER 1955 - P. 1 à 112**

PÉRIODIQUE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Société Préhistorique Française

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 1955

Présidents d'Honneur.

MM. le Comte H. Bégouën; l'Abbé H. Breuil, membre de l'Institut (Président 1954); R. Dussaud, membre de l'Institut; E. Pittard.

I. — Bureau.

Président	M. le Dr A. Cheynier.
Vice-Présidents	MM. C. Arambourg.
—	L.-R. Nougier (Président 1953).
—	E. Vignard.
Secrétaire Général (anc. Prés. 1951)	G. Gaudron.
Secrétaire Adjoint (faisant fonction)	P. Peccatier.
Trésorier	M. Chassaing.
Secrétaire des séances (faisant fonction)	A. Hamard.

II. — Membres du Conseil.

1° *Membre de droit :* MM. A. Leroi-Gourhan (Président 1952).

2° *Membres élus :* Mlle G. Henri-Martin.
MM. G. Billiard.
J. Blanchard.
L. Coutier.
P. R. Giot.
J. J. Hatt.
R. Joffroy.
Dr R. Jullien.
Harper Kelley.

3° *Membres honoraires :* MM. le Professeur Bosch-Gimpera.
M. Exsteens.
E. Gilbert.
G. Guenin.
le Professeur J. Hamal-Nandrin.
le Professeur P. Rivet.

Anciens Présidents de la *S. P. F.*

E. Rivière, L. Bonnemère, A. de Mortillet, Dr Ballet, Dr Baudon, A. Guebhard, Dr Henri-Martin, L. Coutil, A. Viré, E. Hue, Dr Atgier (1914-1918), J. A. Le Bel, A. Viré, Pagès-Allary, P. de Givenchy, J. A. Le Bel, Dr R. de Saint-Périer, G. Courty, Desailly, L. Coutil, Dr F. Regnault, G. Poisson, A. Vayson de Pradenne, P. Royer, Colonel Vésignié, Dr P. Rivet, E. Vignard, Saint-Just Péquart, Abbé H. Breuil, A. Cabrol, Colonel Pupil, H. Desmaisons, Dr Stephen-Chauvet (1940-1945), L. Coutier, M. Exsteens, Colonel Vésignié, Mlle H. Alimen, J. Blanchard, G. Gaudron, A. Leroi-Gourhan, L.-R. Nougier, Abbé H. Breuil.

Bibliothécaire-Archiviste : M. Hamard; *Conservateur du Musée J. A. Le Bel :* L. Coutier; *Conseil juridique :* Me Maurice Garçon; *Notaire :* Me Blanchet, rue de Beaujolais.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1955

Présidence de M. le Dr CHEYNIER, Président

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

— Amphi. de paléontologie, Muséum; 15 h. 30-18 heures; 77 présents.
— Procès-verbal de la séance de décembre adopté sans observations.
— Composition du Bureau (voir ci-contre).

Discours de M. l'Abbé H. Breuil, Président sortant.

MES CHERS AMIS,

Le temps de ma magistrature touche à sa fin; j'ai pu, à ma grande satisfaction, présider assez souvent à vos réunions, qui se sont déroulées d'intéressante façon, et dans une atmosphère de cordiale émulation. J'ai aussi présidé, avec émotion, à la célébration du cinquantenaire de notre association, participant à la très honorable brochure-anniversaire sur les grandes civilisations préhistoriques de la France, dont mon prédécesseur, M. le Professeur Nougier, avait proposé l'édition, qu'il a menée à bonne fin.

Il me reste à vous remercier de votre confiance et de votre sympathie et à remettre mes pouvoirs à mon successeur et ami, le Dr André Cheynier, un bon élève du chanoine Jean Bouyssonie auquel, à la fin du siècle dernier (1896), j'avais inoculé l'amour de notre science, cette incurable « maladie de la Pierre », que M. Cheynier vint à son tour contracter auprès de lui, alors professeur de l'Ecole Bossuet à la Cabane, près Terrasson, où exerçait notre nouveau président. De M. Bouyssonie, il apprit à pratiquer une fine et attentive stratigraphie dans ses fouilles, à examiner les pierres taillées avec soin, à les dessiner magnifiquement à la plume. Ainsi l'élève est devenu un maître. Auprès de l'anglais Barnes, habile expérimentateur, M. Cheynier s'est initié aux procédés divers de la taille de la pierre. Chacune de ses fouilles, à journal soigneusement tenu, a été remarquablement disséquée. Celles du gisement célèbre de Badegoule — tout proche de Terrasson — lui prirent des années, et bien peu ont été publiées avec un soin plus parfait et une figuration plus satisfaisante. Il y a discerné une série de niveaux solutréens, les plus anciens gardant, dans la technique, des traces de procédés moustériens, ce dont les belles observations du Professeur Zotz et de Mlle Freund en Allemagne — où des formes à type solutroïde se mettent à abonder, — donnent peut-être des éléments d'explications. Un niveau plus élevé donne assez de plaquettes gravées à affinités magdaléniennes, que l'on ne retrouve ni au-dessus ni en dessous. Le pré- ou proto-magdalénien, superposé au solutréen, lui a permis de pénétrantes observations sur la localisation stratigraphique des raclettes, faites de tranches de nucléi polyédriques et celle des lamelles à dos abattu ou autres. M. Cheynier est, je crois, actuellement, le meilleur connaisseur des variations, d'un horizon à l'autre, des lamelles microlithiques et de leurs menues spécialisations, qu'il est allé contrôler en dehors de sa province, jusqu'en Espagne et Italie. Diverses fouilles plus modestes, comme celles de l'abri Lachaud, en partie publiée en Espagne, lui ont permis de retrouver les mêmes successions à longue distance.

Badegoule, grâce aux fouilles du Dr Cheynier, reprenait dans la littérature du Leptolithique (1) une place de premier rang. Son inventeur,

(1) Je vois qu'assez de nos Collègues se mettent à reprendre ce mot commode, au lieu du long et lourd Paléolithique supérieur; de moins en

Jouannet, en avait tiré, bien avant Boucher de Perthes, des leçons qui n'avaient pas eu la répercussion que leur valeur méritait sur une assez haute antiquité humaine, parfaitement étayée sur de sagaces conclusions de ce que Jouannet y avait découvert; avant Picard, il avait bien pénétré le travail du silex par percussion pour obtenir des lames à partir de nucléi polyédriques préparés. Il a fallu Edouard Lartet pour reprendre scientifiquement l'exploration des grottes et abris du Sud-Ouest. Certes Boucher de Perthes et le Dr Rigollot, par leurs découvertes dans les très anciens graviers d'Abbeville et de Saint-Acheul, ont poussé beaucoup plus loin en arrière l'âge de l'humanité, mais il était juste de restituer à Jouannet la part notable de célébrité qui lui était due, et la monographie sur son œuvre, éditée à Brive en 1936 par le Dr Cheynier, a opéré très judicieusement cette réparation. Jouannet fut bien le précurseur clairvoyant que déclare M. Cheynier et dont ses écrits témoignent.

Installé depuis quelques années, après la guerre, à Paris, le Dr Cheynier y a apporté son esprit de recherches et de fouilles bien menées, même à longue échéance; plusieurs d'entre nous le savent mieux que moi — bien que j'y aie fait une apparition — qui le secondent avec dévouement dans cette vaste et délicate fouille du Cirque de la Patrie, près de Nemours (Seine-et-Marne), où il exploite un prodigieux ensemble de niveaux périgordiens dont, malheureusement, seuls les silex sont conservés. Un jour viendra où il vous en donnera une importante monographie. Les colonnes de nos Bulletins ont aussi donné asile à la description d'un gisement proche de Clamart, surtout néolithique, fouillé avec grands soins par le regretté Laville, en utilisant ses notes de fouille et ce que j'avais sauvé de ses collections. Le Dr Cheynier, en éditant ces documents, a su en tirer d'excellentes leçons, et rendre hommage à un homme modeste et bon observateur, dont le nom mérite d'être conservé parmi les bons ouvriers de notre science.

Tel est, mes chers amis, le président et l'ami que je vous présente et que votre bureau a élu pour me remplacer.

Je lui souhaite, et à vous, une féconde année de collaboration à la recherche des reliques de nos ancêtres et à leur utile description.

J'avais espéré, à cette occasion, vous exposer les résultats de mon activité personnelle durant les dix-sept ans écoulés depuis ma première « Présidence », mais à l'essai, j'ai constaté que ce serait trop long, ou trop court pour être utile, et je me résigne, comme une mince contribution à vos travaux généraux, à vous exprimer aujourd'hui quelques remarques au sujet de la caverne de Lascaux, à propos de plusieurs observations critiques récemment articulées.

L'une porte, exprimée par le Dr Koby (2), sur la détermination, sans doute un peu légèrement exprimée par moi, d'une partie des Bovidés peints dans cette grotte; j'ai appelé comme *Bos primigenius* tous les

---

moins d'étrangers utilisent l'expression, fautive dans la signification, bien que juste dans la conception, de « miolithique » calquée maladroitement sur la division géologique *miocène*, qui ne signifie pas tertiaire moyen, mais qu'il y a *moins* de types de mammifères actuels qu'au pliocène et au pléistocène, où il y en a de plus en plus; or il n'y a pas *moins* de pierres taillées à l'époque qu'ils veulent désigner... C'est donc un barbare contresens. — Leur idée juste et que j'approuve, est d'établir une division aussi profonde entre Paléolithique inférieur et supérieur qu'entre celui-ci et le Néolithique; et d'autre part de réunir ensemble en une seule subdivision archéologique le Paléolithique supérieur et le Mésolithique, que ne séparent que des variations climatiques et fauniques, seulement appréciables dans les régions soumises aux conditions glaciales; hors de ces régions le mot perd son sens complètement. C'est Piette qui, je ne sais plus à quel moment, avait tenté une première fois de proposer, pour Paléolithique ancien : *Barylithique* (qu'il ne me paraît pas désirable de faire revivre), c'est-à-dire outils de pierre lourde (ce qui n'est pas toujours vrai) et *Leptolithique* (pierre légère), comprenant toutes les industries à lames, lamelles et microlithes antérieures à l'apparition de la culture et du bétail. Si l'usage se généralisait de ce terme, j'ai cru que ce serait une bonne chose, et, pour cela, je l'avais risqué à nouveau.

(2) *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, n° 9-10, pp. 434-441.

grands taureaux noirs au trait (surtout dans la grande salle), et certains autres, et désigné comme *Bos longifrons* des « vaches » rouges du diverticule axial. M. Koby, dans une note solidement étayée, a insisté sur ce que la grande différence d'aspect signalée par moi était due au dimorphisme sexuel très accentué de l'unique espèce, le Bœuf primitif; je suis convaincu qu'il a raison, et j'aurais mauvaise grâce à ne pas le reconnaître tout simplement. Il reste ce curieux fait que les deux groupes de figures me paraissent appartenir à deux groupes picturaux d'âges quelque peu différents; on pourrait en conclure que l'intérêt des peintres s'était, entre les deux, déplacé d'un sexe à l'autre, ce qui n'a rien d'impossible, mais sollicite une explication. J'avais déjà, dans la désignation verbale des deux groupes, parlé des « *Taureaux noirs* » et des « *Vaches rouges* »... mais leur aspect si différent m'avait trop vite incliné à y voir deux espèces.

L'autre note qui suggérera quelques remarques de ma part est celle publiée récemment par mon ami et collègue Séverin Blanc dans un organe pas trop répandu sans doute, le Bulletin n° 3 (1953) de la *Société d'Etudes et de Recherches préhistoriques des Eyzies;* je puis l'assurer que son article « Quelques vues personnelles sur Lascaux » ne me paraît nullement sortir de la saine liberté de dire avec courtoisie ce que l'on pense sur un sujet que l'on a consciencieusement étudié, et qu'il use de son plein droit en exprimant sur divers points ses idées, parfois différentes des miennes. — Qu'il m'accorde d'abord que les erreurs « vénielles » qu'il signale ne sont pas toujours les miennes. Je n'ai pas créé l'appellation « *Licorne* » appliquée à la première figure de gauche en arrivant dans la grande salle, mais seulement d'animal fantastique; mais comme, durant mon long séjour en Afrique, l'habitude s'est établie de désigner ainsi cet être aux cornes droites, dressées en avant, au ventre ballonné, aux pattes lourdes et massives sans sabots, à la queue brève, à la tête ridiculement petite à mufle tronqué, je me suis résigné à cette appellation commode évitant une périphrase. Je sais que Miss Bleck a cru, ultérieurement, pouvoir y reconnaître le *Pantolops,* une antilope himalayenne; lors de mon dernier voyage à Londres (décembre 54) j'ai demandé à examiner l'exemplaire empaillé que l'on y conserve; il a en effet deux cornes longues, droites et parallèles, mais elles partent de la tête modérément en arrière, et non pas comme ici, fortement inclinées en avant; j'ignore si c'est dû à un montage défectueux; pour le reste du corps, il est peu élégant, et ressemble assez à un Saïga un peu laineux; ses pattes sont fines et la tête, banale, rapellerait plutôt le mouton. Je remercie de leur obligeance le directeur du British Museum of Natural History et M. Kenneth Oakley de la peine qu'ils ont prise pour me montrer cet animal naturalisé, je pense, il y a longtemps. La suggestion de Miss Bleck, qui n'avait rien de ridicule, ne me paraît donc pas heureuse. Une autre suggestion fut faite, l'an dernier, par M. L. S. B. Leakey, le fameux explorateur du Kenya : il opinait, m'a-t-on dit, que ce que nous avons pris pour des cornes faisait probablement partie d'une autre figure écaillée, un grand taureau placé en haut et à droite. Il y a en effet de ce côté les débris peu discernables d'une telle tête à large tracé noir; mais à l'examen je ne crois pas que M. Leakey ait raison. — Je ne prétends pas résoudre le problème de la fameuse « Licorne », c'est-à-dire, être fantastique, sans plus.

Passons à la « *Vache qui saute* » à droite, dans le diverticule axial. Là je reconnais être l'auteur de cette appellation critiquée, et je continuerai à m'en servir; la description de l'attitude d'une vache qui saute par M. Blanc décrit son départ dans le saut, et il dit que c'est ici une vache qui *stoppe* dans sa course; mais un saut se décompose en plusieurs attitudes : celle du départ, celle de l'arrivée, qui est le terme ultime du saut, et un instant intermédiaire où, en franchissant un obstacle, les pattes de derrière se ramassent et celles de devant se projettent en avant pour assurer l'atterrissage. C'est cette dernière attitude, à mon sens, que figure la silhouette de la dite vache. J'invite les personnes curieuses à contrôler cela, à examiner dans les illustrés qui figurent les sauts d'obstacles des chevaux de course, ils y trouveront la preuve de ma véracité. Ce n'est pas, du reste, un bien grave désaccord.

Pour le *vernis calcaire* qui aurait fixé la peinture des grandes fresques de la première salle, je ne suis pas l'auteur de cette âneries journalis-

tique, et je n'ai cessé de protester contre elle, comme le fait aujourd'hui M. Blanc. Le *cheval volant?* Je ne le connais pas plus que lui, et je ne sais quel autre « âne » l'a inventé.

Sur le problème de l'*entrée primitive de Lascaux*, M. Blanc ne croit pas que ce soit l'actuelle et il a groupé une série de très sérieuses observations pour orienter l'esprit juste à l'opposé, où, actuellement, aucune entrée n'est connue. M. Blanc a certainement beaucoup de perspicacité dans ses suggestions, et je ne les méprise nullement. La position des panneaux altérés de la 2e partie de la grotte paraît bien montrer que de l'air extérieur y parvenait de quelque part au-delà du puits à la scène humaine. Cela signifie-t-il qu'à un moment assez avancé de la décoration l'entrée actuelle n'a pas été ouverte par le ruisseau qui s'y engouffrait et a transporté dans la première salle, actuellement recouverte d'un plancher stalagmitique, des pierrailles et de l'argile rouge mouillée qui ne vient pas de la cavité, mais y a été introduite par le ruissellement, y mélangeant des silex, des charbons de bois et des os très corrodés; ailleurs ce remplissage, en voie de descente vers d'inaccessibles couloirs inférieurs, est fait de sable fin, clair, dérivé de la désagrégation des parois sans trace d'eau courante. M. Blanc exagère l'étroitesse de cette entrée; c'est un remplissage d'argile et de menues pierrailles, et non de roche, que les jeunes inventeurs ont attaqué au couteau! J'y suis passé avant M. Blanc et juge que l'entrée déblayée de la terre, était suffisante alors pour donner issue à la grande salle, et qu'il a pu en être de même à certains moments où la caverne était fréquentée par les artistes. L'appel d'air depuis l'autre entrée a dû être ainsi accentué. — Pour une issue vers l'abri de La Balutie, je ne crois guère à une aussi longue distance. Les effets de condensation très justement signalés par M. Blanc, et que je connais aussi, supposent bien une plus courte distance; d'autre part je rappelle à M. Blanc qu'au bout de la grande nef, un peu au-delà des deux bisons « cul-à-cul » il y a de très abondantes traces d'altération ancienne des surfaces stalagmitées; du reste je pense qu'à l'époque des peintures, l'ouverture, probablement près du haut de la colonne stalagmitique du lieu (la seule de la grotte) s'était déjà colmatée. Mais quelle que soit la différence partielle de nos essais d'interprétations, je crois, sur ce sujet, les remarques de M. Blanc en bonne partie fort judicieuses.

Reste le 3e groupe de ses remarques, intitulé « *A Lascaux, tout est-il périgordien?* » Quand des « amateurs », de mentalité plus ou moins journalistique, viennent nous dire que tout cela, ou presque, est du magdalénien final, voire du mésolithique, je sais que ce sont des « fumistes » qui veulent se donner une apparence d'originalité et de compétence. Je pense, avec de très solides raisons, et spécialement par comparaison avec les trouvailles de L. Didon et Castanet, à Sergeac, qu'il n'y a aucun doute que la grande majorité des figures est périgordienne (*y compris le niveau épiaurignacien et « prémagdalénien » que D. Peyrony a découvert à Laugerie-Haute*) et qu'il y a quelques traces aurignaciennes très probables. Là-dessus M. Blanc est, je pense, d'accord avec moi. Si les Solutréens y sont pour quelque chose, il n'y en a, ni par comparaison artistique, ni par objet découvert (ils ne sont pas nombreux), *jusqu'ici* aucun indice. La sagaie ornée d'un signe en fleuron ou « étoile » trouvée par nous deux, avec plusieurs autres plus banales, ont été considérées comme périgordiennes par D. Peyrony; elles gisaient presque en surface du talus bourré de plaques calcaires rapportées dans le puits à scène humaine et appartiennent donc à la fin de l'occupation. Je dois dire que je ne rejette pas la possibilité qu'elles aient appartenu à un *très vieux magdalénien*. Pour ce qui est des essais de discriminations artistiques de M. Blanc, je ne suis pas convaincu de leur signification post-périgordienne, mais, à condition de ne pas rajeunir même ces dernières figures jusqu'à un niveau plus tardif que le plus ancien magdalénien. C'est là un sujet où l'on peut, jusqu'à présent, supposer ce qu'on voudra, jusqu'à ce que des faits nouveaux se produisent. C'est parfaitement le droit de M. Blanc d'avoir une opinion provisoire différente de la mienne, non moins provisoire. La science ne se fait pas en un jour et ce n'est pas sûr que nous saurons demain à quoi nous en tenir. Il ne convient pas de voiler les incertitudes qui subsistent par des affirmations sans preuves.

Dirai-je, en finissant, qu'un Renne gravé a été découvert par moi dans la rotonde, à droite, assez haut. M. Glory, qui procède avec grande patience et habileté, au relevé exact des centaines de figures de cette

partie, l'a retrouvé, et m'a fait justement remarquer sur place que les traits de ce Renne recoupent ceux des cerfs et autres ruminants incisés sur cette paroi. C'est donc l'une des plus jeunes images de la caverne.

Telles sont, mes chers Collègues, les remarques que m'ont suggérées celles de M. Blanc, et il verra, une fois de plus, que sur plus d'un point, nos esprits convergent, même s'ils ne parviennent pas toujours à concorder.

Applaudissements prolongés.

Discours de M. le Dr A. Cheynier, Président entrant.

MESDAMES,
MESSIEURS,
CHERS COLLÈGUES,

Vous me voyez un peu surpris d'être appelé par les membres de votre bureau à occuper ce fauteuil.

La succession serait redoutable s'il n'y avait, pour combler le fossé entre le plus grand de tous les préhistoriens et moi, son amitié, votre indulgence et le secours de notre cher secrétaire général.

Durant quatre années consécutives nos séances ont été dirigées par des professeurs. Vous avez choisi un amateur. Vous me permettrez donc de parler un peu de nous, passionnés de Préhistoire à nos loisirs.

Bien que né et demeuré dans cette vallée de la Vézère, paradis des hommes de l'âge du Renne, je serais resté à l'écart de l'étude de ce passé prestigieux si la Providence n'avait amené tout près de chez moi, à l'école de Lacabane, les abbés Bouyssonie. J'allais souvent leur rendre visite dans cet établissement visible de mes fenêtres. Je passais devant les vitrines d'objets préhistoriques à l'entrée du bureau.

Invité à assister aux fouilles de Jolivet vers 1923, à 500 m. de ma maison, j'y allais en fin de soirée, apportais chez moi le produit de la fouille et le rendais aux abbés après avoir fait le tri des objets, ce qui me familiarisait avec les silex.

Un matin, sortant de chez un client sur le plateau, je trouvai mon premier silex, presque enfoui dans le milieu du chemin parmi les pierres jetées pour boucher une ornière : une facette noire brillait au soleil levant. Je le déterrai avec mon couteau. C'était un beau biface.

Un peu plus tard, appelé à soigner un malade au Roc de Badegoule où les silex et les débris de Renne traînaient partout, j'eus la curiosité de gratter au bord du chemin dans un trou commencé par un inconnu; j'en sortis une belle pointe à cran. Sur l'assurance que le gisement était épuisé, je m'amusai à chercher dans les déblais. Ce travail me réservait des surprises, et en particulier la rencontre, par dessous, de couches en place. J'avais trouvé une occupation pour mes loisirs. J'y consacrai une après-midi par semaine, parfois interrompu par un malade urgent. Et cela dura quinze ans.

A la guerre, je dus abandonner cette fouille. J'entrepris celle de l'abri Lachaud, proche de mon domicile, où je pouvais me rendre à pied. Je puis dire que ces travaux me comblèrent de joie et de satisfactions : la joie du sport en plein air, celle de la découverte d'objets beaux ou rares; la satisfaction de saisir de temps en temps un aspect nouveau de la vie de nos lointains ancêtres, de constater qu'ils n'étaient ni des sauvages ni des rustres, mais seulement des Primitifs intelligents, pensants, habiles artistes, aimant le travail bien fait et le beau, ingénieux, capables d'invention. Je connus le plaisir de communiquer mes joies à mes maîtres, à mes amis, aux collègues de plus en plus nombreux qui venaient participer à ces fouilles : MM. Delsol, Vignard, Lacorre, abbé Nouel, Delage, Jude et tant d'autres; même à des étrangers intéressés par les objets recueillis en grand nombre et classés au fur et à mesure. Je ne puis sans émotion rappeler la mémoire du Professeur Barnes et des études de technique qu'il faisait chaque année chez moi, parfois avec Kidder.

Ces visites à mes fouilles ou à mes collections sont pour moi des satisfactions qui font oublier la peine prise, les longues soirées passées à laver, trier, marquer, classer, dessiner, publier.

On nous critique de ne pas travailler avec assez de méthode. C'est peut-être vrai, mais il faut nous aider, nous donner des directives. La

S. P. F. a édité un manuel. Il a besoin d'une réédition revue à la lumière des méthodes de M. Leroi-Gourhan, de M. Bordes, et autres spécialistes, mais avec tout de même un esprit pratique.

Il y a encore beaucoup de fouilles à terminer ou à reprendre, et je ne crois pas au danger de l'épuisement des gisements français.

Je souhaite qu'il soit créé en France un commissariat général des fouilles préhistoriques chargé de surveiller, de conseiller et d'aider les amateurs, mais non de les brimer, car il faut être reconnaissant à la multitude des chercheurs répandus dans notre riche pays, la plupart désintéressés, et leur laisser des satisfactions légitimes pour encourager leurs initiatives. La réglementation des fouilles était nécessaire; il ne faudrait cependant pas qu'elle aboutisse à multiplier la clandestinité.

Des actes de vandalisme sont à déplorer. Nous en avons été victimes Daniel et moi aux Gros-Monts de Nemours. Dans ce domaine nous devons être aidés par les maîtres d'école qui ont un rôle d'éducation à jouer.

Il ne faut pas craindre de travailler au grand jour comme nous faisons, Vignard et moi, au Cirque de la Patrie où tant de spécialistes, surtout géologues, sont venus nous aider et nous conseiller, ce dont je les remercie vivement.

Il ne saurait être question de supprimer les fouilles d'amateurs — qui consacrent leurs loisirs à la science, — au profit de quelques rares spécialistes officiels déjà surchargés de besogne. D'ailleurs l'esprit scientifique trop poussé ne donne pas toujours les résultats escomptés. Le vieux système D, si spécifiquement français, fait d'astuce, de finesse et de réflexion spontanée, est constamment nécessaire, des problèmes nouveaux surgissant à tous moments au cours des travaux. La présence du Préhistorien doit être permanente : le système de récolte par les seuls ouvriers est périmé sauf dans les exploitations de matériaux.

Je ne conçois pas pour ma part la méthode d'enlèvement par tranches horizontales au risque de recouper les couches. Je repère les objets dans les trois dimensions et les marque aussitôt au crayon. C'est plus sûr que de se contenter d'une étiquette dans une boîte.

Nous aimerions connaître mieux ce qui se fait en province. Nos Collègues viennent parfois nous montrer leurs trouvailles, comme récemment M. le Professeur Arambourg, mais tous ne le font pas et attendent une publication longue à venir, comme La Gravette par exemple. Il me paraît souhaitable de développer les liaisons avec les chercheurs et les sociétés départementales qui font souvent de bon travail. Ne pourrait-on pas organiser une séance « extra muros » une fois par an et en profiter pour visiter fouilles et collections?

Il faut encourager les fouilleurs à faire classer leurs collections, à constituer de petits musées locaux comme Joffroy à Châtillon-sur-Seine : les musées de Paris sont encombrés.

Une organisation de moulages serait souhaitable comme le faisait le regretté Champion à Saint-Germain-en-Laye.

Que dans chaque bourg ou école il y ait un centre où déposer les objets trouvés fortuitement sur ou dans le sol, avec chaque fois une note sur l'objet lui-même, sous une haute surveillance départementale.

Disciple de Jouannet, j'ai organisé cela autour de Terrasson (Dordogne) et fait moi-même de nombreux ramassages dans les champs après le labour et la pluie. En vingt ans j'ai constitué un musée fort honnête avec du Moustérien des plateaux, du Mésolithique de plaine, et même de l'Aurignacien et du Magdalénien d'importantes stations. J'espère qu'il me survivra et que les chercheurs pourront y venir travailler.

Il me reste en terminant à rendre hommage à mes maîtres. Les abbés Bouyssonie furent de tous les instants, vérifiant le produit de mes récoltes et de mes publications, assistant aux fouilles chaque fois qu'il y avait un point délicat. M. l'abbé Breuil m'a accueilli aimablement, a consacré une semaine entière à examiner un à un tous les objets de Badegoule. Il a bien voulu corriger plusieurs de mes travaux avec une indulgente attention. M. Peyrony m'a toujours encouragé et soutenu même dans des moments malheureux. Il m'avait pendant la guerre honoré de sa confiance en se déchargeant sur moi d'une partie de sa circonscription préhistorique trop vaste pour lui.

Qu'il me soit permis aussi de saluer mes prédécesseurs à cette présidence encore vivants : le Dr Paul Rivet, directeur honoraire du Musée de l'Homme; mon cher ami Vignard, aimable compagnon de fouille si

vivant à qui le souvenir de ses recherches au désert fait toujours redouter la deshydratation; Coutier, l'émérite tailleur de silex; Cabrol, ancien secrétaire qui nous a oubliés; Exsteens, auteur d'un ouvrage estimé de Préhistoire; Mlle Alimen, grande géologue, qui nous fait profiter si aimablement de sa science dans ce domaine; Blanchard, savant expert en matière de faune actuelle à plume et à poil; Leroi-Gourhan, aux multiples activités, fouilleur modèle et en même temps si condescendant; Nougier, l'organisateur du bulletin du cinquantenaire, enfin, l'Abbé Breuil, notre grand homme de la Préhistoire française et universelle, infatigable voyageur de par le monde, interprète fécond de l'art préhistorique, dessinateur des Cavernes et des Roches peintes d'Afrique du Sud, qui travaille toujours terriblement malgré son âge. Il y a vingt ans, en prenant possession de ce fauteuil une première fois, ne se disait-il pas un ancêtre. Il est bien en effet le plus ancien puisque voilà 60 ans qu'il a débuté dans la Préhistoire. Je ne saurais trop lui être reconnaissant des paroles qu'il vient de prononcer à mon égard et de l'amitié qu'il me témoigne en toutes circonstances. Je forme avec vous tous le vœu qu'il reste encore parmi nous pour instruire et éduquer une génération de plus.

Nombreux applaudissements.

Correspondance.

I. Réponses et discussions :

1 — **Louis Balsan (Rodez), au sujet des pseudo-polissoirs signalés par M. l'Abbé Guillard** (*Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, n° 9-10, p. 394, § 13).

Des rainures, imitant celles des polissoirs préhistoriques, sont connues sur de nombreux monuments. Denis Peyrony en a signalé (1) sur les murs d'une vieille maison au village de Villac (Dordogne), sur les contreforts de l'église de Cublac (Corrèze), près du portail de l'église d'Estivals (Corrèze). J'en ai trouvé moi-même sur les murs et les montants de portes de divers moulins de l'Aveyron, par exemple au moulin de Saint-Naamas (commune de Recoules-Prévinquières). Pour ces derniers les rainures ont été produites par l'affûtage des marteaux (sortes de petites pioches pointues aux deux extrémités) qui servaient à repiquer les meules usées (2) [*Fig.* 1, p. 17]. Il se peut que les rainures signalées par M. l'abbé Guillard, près du Camp de Chassey, aient une origine similaire et aient été produites par des ouvriers utilisant des marteaux-pioches plus ou moins semblables à ceux des repiqueurs de meules.

Discussion : M. le Dr Cheynier fait observer que c'est lui-même qui a signalé ces rainures au regretté D. Peyrony, avant 1943.

2 — **M. André Cailleux nous écrit : A propos du terme: grattoir ogival.**

Mme de Sonneville-Bordes et M. Perrot ont proposé, pour les grattoirs à front en arc brisé, le terme fort expressif et bien sonnant, de *grattoir ogival*. Mlle Balfet (*Bull. Soc. préhist. fr.*, 51, 1954, p. 388) a fait valoir qu'aux yeux de certains archéologues, *ogive* désignait non pas l'arc brisé, mais l'arc de renfort, du latin *augere* « renforcer ». M. F. Bordes a d'abord répondu « Mlle Balfet a raison »; puis, se resaisissant galamment en faveur de son épouse, « ...nous continuerons à employer le terme ogival »... écrit-il « tant que les artilleurs parleront de l'*ogive* d'un obus ». Qu'il soit permis à un artilleur de joindre, sinon son tir, du moins ses arguments, aux siens.

Le latin *augere* veut dire augmenter et non « renforcer ». Philologiquement, on ne voit pas bien comment la forme *ogive* pourrait en dériver. Dauzat, dans son Dictionnaire étymologique (Larousse) ne mentionne même pas cette hypothèse aventurée, et se borne sagement à écrire : « origine obscure : un dér. de *auge* est peu vraisemblable. » Wartburg, dans le Bloch et Wartburg, Dictionnaire étymologique de la langue française (*Presses univ.*, 2e édit. 1950) écrit, non sans scepti-

(1) *Bull. Soc. Hist. et Archéol. Périgord*, t. LXX, 1943, p. 198, 1 fig.
(2) *Id.*, t. LXXI, 1944, p. 2.

cisme : « l'orthographe » ancienne « *augive* est due à un rapprochement avec *auge*, et cette étymologie est encore admise; le mot signifierait donc propr. *en forme d'auge.* » Le mot est attesté depuis 1325, donc fort ancien dans la langue. Quatorze citations, données par le Dictionnaire de l'ancienne langue française de Godefroy, attestent sa vitalité, de 1325 à 1503, dans les régions de Paris, Tournai, Noyon, Compiègne, Amiens, Nevers et dans l'Aube. L'orthographe est on ne peut plus indécise : 1 *ægive*, 2 *orgive*, 3 *augive*, 1 *oisive*, 1 *oysive*, 1 *osivez*, 1 *ogive*, 1 *ogisve*. De telles hésitations inclineraient à penser qu'il s'agit d'un vieux mot de la langue des maçons, qu'on orthographiait au petit bonheur, faute de savoir à quoi le rattacher. Delorme, dans son Architecture, écrit, en substance : « Les maistres maçons... » « appellent croisée d'ogives »... « l'arc ou la branche allant diamétralement ou diagonalement ».

En tout cela, rien ne vient appuyer l'hypothèse d'une étymologie latine, *augere* « renforcer ». *Ogive* paraît un très vieux mot, issu de la bonne et solide langue des travailleurs de notre pays; et Mme Bordes doit être félicitée, ainsi que MM. Perrot et Bordes, d'en avoir fait un si bon et si pacifique usage.

3 — **M. Duteurtre** (Le Havre), à propos de l'expression « **petit pic ou retouchoir campignien** » (*Bull. Soc. préhist. fr.*, 1954, 8, *vol. jubilaire*, p. 79, faciès d'habitation), précise : Le petit pic est un pic de dimension réduite, 0^m^12 à 0^m^15, pointu à l'extrémité : armature de herse, rateau ou bâton à fouir. Rien du grand pic de mineur. Le retouchoir est un bâtonnet en silex, de 0^m^08 à 0^m^12, avec des écrasements sur les côtés et quelquefois à l'extrémité. Tenu dans une main, il servait à terminer ou raviver l'outil tenu dans l'autre main. Petit pic et retouchoir sont donc deux outils nettement différents, d'aspect et d'utilisation. Nous nous étonnons que cette double appellation soit répétée dans les ouvrages depuis 1898.

II. Informations scientifiques et notes brèves :

4 — **G. Camps, Abri sous roche de Bou Nouara** (Dépt. de Constantine), carte de l'Algérie au 50.000^e^, feuille n° 97, Le Kroubs; coordonnées Lambert 869,400 × 332,250.

Le talus archéologique se trouve au pied d'une corniche calcaire abritant des vents du Nord et de l'Ouest. Un criblage affectant 3 m^3^ d'une terre peu cendreuse a donné l'industrie microlithique suivante :

Lamelles à dos abattu	146	29,2 %
— à retouches proximales	73	14,8 %
— à retouches distales	32	6,4 %
— à retouches sur face plane,	12	2,4 %
— à retouches bilatérales	4	0,8 %
— à crête (retouchoirs?)	6	1,2 %
— à troncature oblique	6	1,2 %
— utilisées	27	5,4 %
Grattoirs	81	16,2 %
Pièces à coche	81	16,2 %
Burins d'angle	11	2,2 %
Trapèzes	4	0,8 %
Triangles	2	0,4 %
Microburins	5	1,1 %
Divers (perçoirs, etc...)	5	1,1 %
Total	493	

Il faut ajouter 430 lamelles brutes
17 nucléus à bords retouchés (rabots)
108 nucléus dont 53 unipolaires
et 53 bipolaires
2 molettes
soit 1.050 pièces lithiques retenues.

Quelques instruments en os poli complètent cet outillage :

Poinçons	6
Pointes en biseau sur fût poli	3
Pointes sur esquilles partiellement polies.	4
Fragments divers	10

L'abondance relative des grattoirs et des coches ainsi que la présence probable du mouton et du bœuf dans la faune tendent à rajeunir cette industrie. On ne peut cependant parler de néolithique (absence de rectangles, de pointes de flèche, de poterie, de pierre polie) ni de capsien supérieur (grande rareté des géométriques et des microburins). Il ne peut donc s'agir que d'un Ibéromaurusien prénéolithique, appauvri en lamelles à dos abattu, et non « capsianisé ».

Ce faciès prénéolithique de l'ibéromaurusien non « capsianisé », est étrange car Bou-Nouara se trouve au contact de la zone du Capsien supérieur?

5 — **G. Cordier, Hache à rebords de la région de Loudun (Vienne).** [*Fig.* 2, p. 17].

Le musée des Amis du Vieux Chinon (Chinon, Indre-et-Loire) possède une pièce de bronze inédite sur laquelle il semble utile d'attirer l'attention. Il s'agit d'une hache à rebords de forme très allongée, à tranchant légèrement étalé, patine verte et surface très altérée. Longueur : 0^m171, largeur : 0^m045, épaisseur avec les rebords : 0^m011, au milieu : 0^m007, poids : 170 gr., volume : 22 cm^3, densité : 7,7. Cette pièce est étiquetée « Loudun, don de la Tourette ». L'étude de diverses autres pièces de la collection Gilles de la Tourette nous incline à penser qu'il y a lieu d'interpréter « région de Loudun ». D'après un souvenir du Dr Delaroche, la pièce peut provenir de Saint-Cassien, localité située à 8 km. au Sud de Loudun. Il ne semble pas que ce type de hache ait été fréquemment rencontré dans le Centre-Ouest. Nous n'en connaissons pas d'exemplaire dans les nombreuses trouvailles de bronze tourangelles et, à première vue, nous n'en avons pas remarqué dans les collections publiques de la région. Nous aurons l'occasion de revenir sur l'intérêt de la région de Loudun au point de vue cuivre et bronze.

6 — **P. Durvin, Découverte protohistorique au Nord de Paris.**

Des fouilles archéologiques gallo-romaines étaient ouvertes depuis 1950 à Thiverny, petite commune située à 4 km. au Sud-Ouest de Creil et à 45 km. au Nord de Paris, au lieu-dit « Les Carrières », dans l'Oise. Au cours de la campagne de fouilles de 1953, un sondage plus profond révéla l'existence de deux couches archéologiques très nettement distinctes et s'étageant jusqu'à la profondeur de 2^m50.

La campagne de 1954 permit, outre l'étude de la couche gallo-romaine, celle des civilisations plus anciennes. Le gîte s'est révélé d'une richesse très importante pour la connaissance des périodes protohistoriques dans la Gaule du Nord-Ouest.

Nous désignons ici les différents étages par un numéro : le gallo-romain par 3 et l'étage le plus inférieur par 1.

La couche 2 est peu riche, tout au moins dans les zones étudiées jusqu'alors. Par contre la couche 1 s'avère extrêmement riche et d'un très haut intérêt.

Il ne s'agit pas de sépultures, mais d'un habitat de marécage implanté au pied du versant abrupt de la rive droite de l'Oise, en bordure d'une zone marécageuse. On note des traces de foyers et pour l'instant un emplacement rectangulaire garni de grosses pierres calcaires, comme pour protéger un fond de cabane contre la boue et l'humidité.

La richesse du gîte se manifeste :

a) Par la céramique d'une typologie variée quant à la forme, mais surtout quant à la décoration :

— céramique peinte du type de Vix,

— céramique ornée d'impressions digitales,

— céramique ornée d'incisions au peigne ou à l'aide d'autres instruments,

— céramique ornée de surfaces peintes et incisée, du type Marnien I,

— nombreux tessons de faisselles et abondance de tessons de vases de grand volume.

b) Par sa faune qui est celle d'une civilisation de l'élevage : cheval et bovidé rare, porc, mouton et chèvre dominent, quelque gibier, et naturellement le chien.

c) Par son outillage lithique d'un caractère assez nettement spécifié quoique encore imprégné des influences néolithiques antérieures.

Bref, il semble bien que nous nous trouvons en présence d'une décou-

verte importante pour l'étude de la protohistoire dans une région où elle était encore fort peu connue. Il s'agit sans doute d'un prolongement de la civilisation marnienne au Nord de Paris.

Observations : Le Dr Cheynier et R. Joffroy sont d'accord pour dire que la céramique peinte signalée n'est pas du type de Vix.

7 — **M. Duteurtre** (Le Havre) rend compte, comme délégué départemental, de l'activité préhistorique en 1954 dans la Seine-Maritime : Visites des stations clactoniennes de la Plage, sans grand résultat, toute la partie du Becquet au Grand-Banc étant de plus en plus ensablée. Par

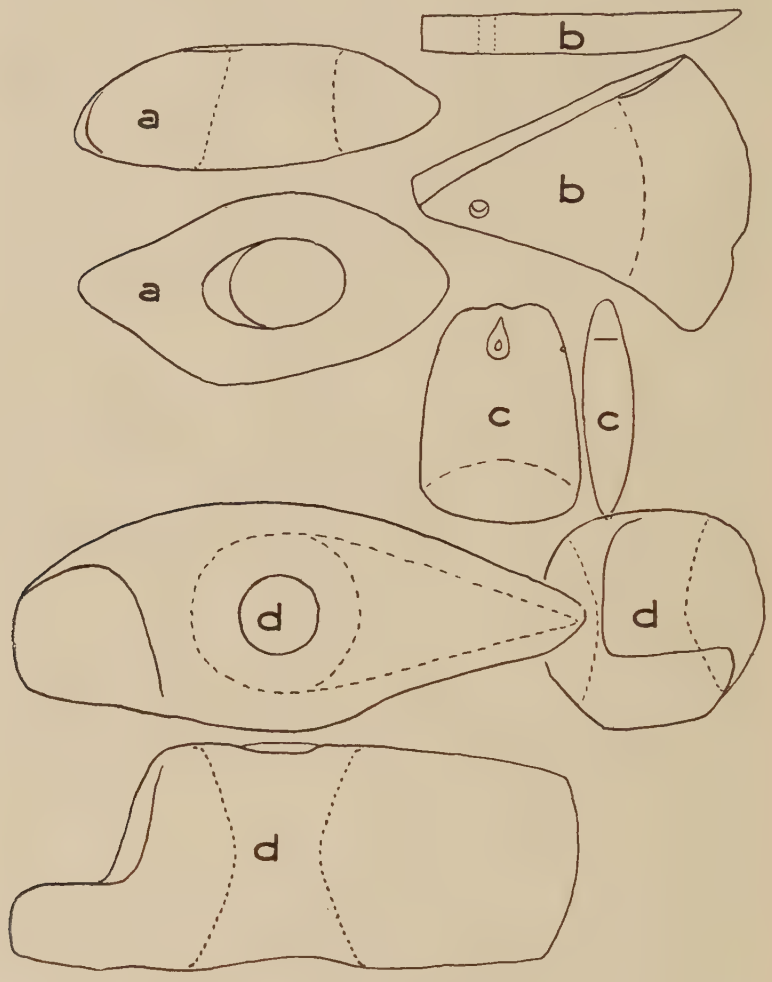

Fig. 3. — **a** : Hache percée, basalte, Chamonix (Haute-Savoie) [cf. § 11, a]. — **b** : Pendeloque en pierre dure, Preigney (Haute-Saône) [cf. § 8]. — **c** : Pendeloque en pierre dure (Seine?) [cf. § 8]. — **d** : Hache-marteau, pierre dure, musée de Meaux (Seine-et-Marne) [cf. § 14]. — *Ech. :* 1/2.

contre « les Régates » ont donné quelques beaux éclats et outils. — Le sous-sol de la ville se révèle de plus en plus riche en silex taillés (campignien et post-campignien, Louis Cayeux). — Belle réunion de la Soc. normande d'études préhistoriques à Lillebonne, avec la présence du Professeur Nougier. — Bonnes récoltes de Jean Guyader aux environs de Saint-Romain (briqueterie et stations de plein air). — Suite de l'étude des pointes de flèches par MM. Cayeux et Servain. — Reconstitution des occupations de Lillebonne et des environs par M. Yvart. — Leçons de préhistoire à la Soc. géologique de Normandie et des Amis du Muséum : 12 jeunes étudiants suivent avec ardeur notre enseignement. On peut conclure que le groupe de Haute-Normandie travaille et prépare l'avenir.

8 — **L. Feltz** (Montreuil-sous-Bois) présente le dessin de deux pièces: Hache polie en roche grisâtre très dure (non rayée par l'acier). Une perforation biconique en a fait une pendeloque portée fort longtemps (sillon vertical d'usure); le talon présente au sommet deux petites dépressions intentionnelles parfaitement polies; sur le champ de la pièce, de chaque côté, un léger trait. Provenance (très effacée) : Seine? [*Fig.* 3, **c**, p. 12].

Pièce entièrement polie en forme de hache-houe avec le caractère d'une herminette : une face plane et l'autre bombée vers le tranchant. Roche gris noirâtre, dureté comprise entre le calcaire et la diorite; côtés équarris; pièce assez altérée. Perforation cylindrique au sommet. Provenance Preigney, env. de la Brosse (Haute-Saône) [*Fig.* 3, **b**, p. 12].

9 — **A. Hamard**, du C.D.R.P., nous communique : « **Grands travaux et quaternaire** ». Il est bien connu qu'à la faveur de travaux, tels que fondations, tracé d'une route, forage d'un puits, abatage d'un arbre, ouverture d'une carrière et autres terrassements les plus variés, le hasard est responsable de maintes découvertes dans le domaine de la géologie ou de la paléontologie quaternaires et de l'archéologie préhistorique proprement dite (1). L'archéologie des temps historiques elle-même sait aussi profiter de telles aubaines.

Depuis quelques dizaines d'années, de très importants travaux publics de tous ordres — canaux, gares de triage, aérodromes... — entament largement les dépôts sédimentaires récents, offrant au quaternariste des occasions inespérées d'observations, souvent fugitives il est vrai, et de prélèvements ou sauvetages d'importants matériels.

Parmi ces travaux, nous voudrions aujourd'hui signaler l'établissement d'un « pipe-line », canalisation pour le pétrole, entre Donges (Loire-Inférieure) et la région parisienne. Un prolongement irait même jusqu'en Allemagne. Il s'agit ici de travaux à destination militaire, auxquels en principe les civils n'ont pas accès, hormis les équipes de terrassiers. Mais il est évident qu'en l'occurrence le « secret » peut être qualifié de « polichinelle », et l'officier conduisant les travaux l'a si bien admis qu'après explications l'un de nos amis a pu librement observer la coupe de la tranchée. Nous attirons donc l'attention de nos Collègues sur cette coupe fugitive qui progresse sur une distance de plusieurs centaines de kilomètres. Les travaux sont actuellement terminés en Loire-Inférieure et Maine-et-Loire. D'autres importantes canalisations pour le transport du pétrole ou du gaz (Société du Gaz de France) sont, paraît-il, en construction.

D'une façon générale et dans le cas des travaux civils, on sait que les entrepreneurs et conducteurs de travaux ont horreur des « archéologues » dont la venue sur les chantiers est réputée retarder la marche des opérations. Le fait, il est vrai, s'est produit à plusieurs reprises. Aussi des chefs de chantiers, peu soucieux des progrès de la science, ont-ils parfois préféré bousculer rapidement au bulldozer telle trouvaille importante, avant l'arrivée des spécialistes... Le temple romain découvert récemment

---

(1) Il y a quelques années, des ouvriers venus réparer une tuyauterie au Département de Préhistoire du Musée de l'Homme, s'arrêtèrent avec surprise devant la vitrine renfermant l'outillage levalloisien. Ils déclarèrent qu'en posant une canalisation à Levallois-Perret, ils avaient été intrigués par la découverte d'instruments semblables, mais ils en ignoraient alors l'origine humaine. On peut penser que bien des découvertes, dont certaines eussent été sans doute essentielles, sont ainsi retournées aux oubliettes...

au cœur de Londres est un exemple, présent à l'esprit de tous, des difficultés d'observation et de conservation rencontrées par l'archéologue.

Nous pensons néanmoins qu'il est souvent possible aux spécialistes, usant de quelque doigté, de se faire supporter au moins le temps d'une observation élémentaire mais essentielle, sans pour autant perturber la marche des travaux. Il arrive même que l'on puisse compter sur une réelle collaboration des ouvriers. C'est ainsi qu'après la découverte de la pirogue d'Ancenis, le personnel du chantier l'aspergea d'eau régulièrement et fort consciencieusement, jusqu'à enlèvement par les « services compétents » (2).

Malgré tout, pour les cas délicats et urgents, ne pourrait-on prévoir des sortes de « missions d'observation », simples introductions auprès des autorités civiles — éventuellement militaires — délivrées par le Ministre de l'Education Nationale, dont la parole peut être considérée en l'occurrence comme revêtue de plus d'autorité que celle de nos Directeurs Régionaux des Antiquités Préhistoriques? Les décisions de nos Directeurs jouissent peut-être de plus de célérité, mais la géologie et la paléontologie animale quaternaires demeurent hors de leur compétence administrative.

En outre, nos Délégués départementaux ne pourraient-ils signaler, tant aux Directeurs Régionaux qu'à notre distingué Secrétaire Général, M. Gaudron, les travaux de quelque importance entrepris dans leur région et entamant les dépôts quaternaires?

Nous souhaiterions que ces quelques suggestions ne tombent pas uniquement dans l'oreille des sourds, comme ce fut le cas, il y a plusieurs années, pour l'indication des gigantesques terrassements préparatoires d'une immense gare de triage (3).

Observation : G. Gaudron indique qu'il a fait récemment adopter par le Comité des travaux hist. et sc. un vœu dans ce sens; la Commission supérieure des Monuments Historiques, malgré plusieurs demandes analogues, n'a pu obtenir de l'administration que des démarches soient tentées de façon officielle.

10 — **J. Docquier-Huart** (Grand-Halleux, Belgique), nous communique **Quelques hypothèses au sujet des flancs de nucléus à lames et des tablettes aux différentes époques de l'âge de la Pierre** : Selon divers auteurs (Bibl. 1-2), le débitage en lames du nucléus apparaît en Belgique à l'aurignacien, et subsistera pendant tout le paléolithique supérieur, le mésolithique, jusqu'au néolithique final. Toutefois le débitage de nucléi en éclats subsiste sporadiquement au mésolithique, et certaines phases du néolithique sont caractérisées par cette méthode de débitage, et notamment au Campignien (Bibl. 3), et à d'autres époques que nous décrirons ultérieurement.

En collaboration avec notre Collègue M. Ray. Fréson, nous avons exploré des stations préhistoriques, allant du Paléolithique supérieur au Néolithique. Ces stations sont situées dans la vallée Mosane Liégeoise et ses affluents, la Méhaigne et le Houyous, ainsi que dans la plaine hesbignonne, etc. Dans les sites préhistoriques que nous avons fouillé,

---

(2) Nous ignorons ce qu'il est advenu des morceaux de la pirogue après ces premiers soins élémentaires mais attentifs.

(3) En ce qui concerne les découvertes fortuites effectuées sur le domaine de la S.N.C.F., notons qu'une coordination existe en principe entre la Direction des Régions de la S.N.C.F. et nos Directeurs Régionaux des Antiquités Préhistoriques. Certaine circulaire de l'administration des chemins de fer en fait foi, qui fût adressée il y a peu d'années à divers échelons du personnel.

Si une gare de triage recouvre aujourd'hui la basse terrasse du gisement de Chelles (Seine-et-Marne), il y eût bien d'autres travaux qui, du point de vue préhistorique, prirent l'ampleur d'une véritable catastrophe, tels ceux de réfection et élargissement de la route passant sous le tunnel du Mas-d'Azil (Ariège), ou les terrassements militaires effectués durant la dernière guerre dans la grotte de Bédeilhac (Ariège)... Reconnaissons toutefois que les dégâts les plus sérieux et les plus répréhensibles n'ont pas toujours été l'apanage de gens ignorant tout de la préhistoire!

la technique de ravivage du plan de frappe et du plan de débitage des nucléi à lames est très bien représentée.

Nous avons recueilli en profondeur une série de 182 flancs de nucléus, 51 tablettes, 4 calottes de préparation de plan de frappe, 24 crêtes de nucléus, 5 extrémités de nucléus et environ 500 nucléus à lames. Ces 766 documents typiques illustrent largement la technique de la taille des nucléi à lames. Nos flancs de nucléus peuvent être classés en trois catégories :

1° Flancs à 1 plan de frappe : 140, représentant 76,9 %.
2° Flancs à 2 plans de frappe : 32, représentant 17,6 %.
3° Flancs enlevés transversalement et dans le sens opposé au débitage des lames : 8, représentant 4,4 %.

Dans la catégorie 1, les flancs de nucléus à 1 plan de frappe ont été ravivés principalement par une percussion portée, du côté gauche, du côté droit, ou vers le centre de l'unique plan de frappe. Les flancs de nucléus à double plan de frappe, ont souvent été enlevés par une percussion portée sur le plan de frappe, où l'arête de celui-ci et la partie du plan de débitage étaient la moins heureuse, afin de ne pas rater le ravivage. Il est assez inconcevable que l'homme préhistorique n'ait pas produit un plan de frappe, afin de porter une percussion fructueuse, pour l'enlèvement d'un flanc.

La percussion portée à même le cortex, a généralement été employée pour enlever la calotte de préparation du premier plan de frappe; ceci est l'opération préliminaire au débitage d'un rognon de silex. Le choc de percussion peut encore avoir été porté sur le cortex, afin d'enlever les aspérités naturelles du rognon; ce mode est appelé décorticage du nucléus qui semble être la seconde évolution de préparation au débitage des nucléi. Occasionnellement le choc de percussion à l'enlèvement d'un flanc peut avoir été porté à même le cortex, mais c'est rare. En ce qui concerne les flancs de nucléus enlevés en sens opposé du débitage des lames, il arrive qu'un nucléus possède deux plans de frappe, mais ont deux faces latérales différemment débitées, c'est-à-dire l'une dans un sens et l'autre en sens opposé.

Les quelques flancs de ce genre 2,2 %, que nous possédons, ont un plan de frappe préparé pour leurs enlèvements. Ces flancs de nucléus nous semblent avoir été enlevés de nucléus à double plan de frappe, mais ne présentent qu'un sens de débitage de lames sur leurs faces.

Les quelques flancs de nucléus, 2,2 %, enlevés pas une percussion transversale présentent une sinuosité du bord du nucléus et du plan de débitage très prononcée, et ont été enlevés de nucléi à un plan de frappe. La percussion transversale de l'enlèvement de ceux-ci a été portée sur une partie d'un plan de clivage de lames. Un des flancs de nucléus enlevé par une percussion transversale provient d'un nucléus polyédrique. Ce genre de nucléus, que nous considérons comme plus ou moins polyédrique, c'est-à-dire débité sur plusieurs faces et souvent mixte, débité en lames et en éclats, était tout indiqué pour le ravivage par la technique de percussion opposée au sens du débitage des lames et par percussion transversale. Nous n'avons pas pris en considération, les flancs de nucléus fracturé volontairement ou accidentellement, par l'homme préhistorique, ni les flancs transformés en instruments divers, ni les tablettes et flancs de nucléus omaliens.

En comparant le nombre de tablettes, 21,8 %, aux flancs de nucléus, 78,1 %, on s'aperçoit que le ravivage du plan de débitage a surtout été employé dans les stations que nous avons fouillées. A l'Omalien, de nombreuses agglomérations explorées ont permis d'exhumer des nucléi, des tablettes et quelques flancs de nucléus (Bibl. 4). En 1950, M. Louis Eloy a publié ces reconstitutions effectuées à la suite de la fouille d'un atelier de taille à Dommartin (Bibl. 5). Des documents recueillis dans cet atelier, les tablettes représentent 99,8 %, des déchets de ravivage des nucléi à lames, pour 0,2 % de flancs de nucléus.

Dans nos collections, deux flancs seulement appartenant à l'époque omalienne, sont représentés, dont un à double plan de frappe. Ce type de nucléus est très rare à cette époque du Néolithique. Les stations et principalement les ateliers de taille de Rullen (gisement de Rullen-Bas), commune de Fourvu-Saint-Pierre, province de Liège, et de Sainte-Gertrude, Limbourg hollandais, ont également livré un certain nombre de tablettes (Bibl. 6).

Nous croyons que la technique de ravivage par l'enlèvement de flanc a surtout été employée, du fait que la matière première de ces peuplades était de dimension réduite, et maintes fois nous avons constaté qu'ils ont recueilli des rognons de silex dans le lit des ruisseaux, rivières et fleuves. Ils ont aussi recueilli du silex dans les lieux d'affleurements naturels mais les rognons sont de petites dimensions et de qualité assez médiocre, quand on les compare aux silex utilisés par les Omaliens et à ceux des néolithiques qui ont extrait leurs rognons dans les puits (Bibl. 7). Ces deux derniers ont adopté la méthode de ravivage de leurs nucléi principalement par l'enlèvement de tablettes, pour la bonne raison qu'ils disposaient de matière première en abondance, et que leur industrie nécessitait de longues lames et des instruments de dimensions plus grandes que leurs prédécesseurs, qui eux ont mené une vie ardue. L'examen des documents que nous venons d'énumérer et de signaler a été fait en compagnie de M. Ray. Fréson.

BIBLIOGRAPHIE

1. Louis Eloy. — Tablettes de nucléus paléolithiques provenant des cavernes préhistoriques de Gayet-Mozet (Province de Namur). Extr. *Bull. Soc. Roy. Bel. d'Anth. et de Préh.*, 1946, t. LVII.

2. Mme Christian Ophoven. — Quarante années de Préhistoire du Professeur Hamal-Nandrin, 1903-1943. Imp. Benard, S. A. Liège, 1943.

3. L.-R. Nougier. — Le Campignien. *Bull. spécial du Cinquantenaire de la Soc. Préhist. Française*, t. II, fasc. 8, nov. 1954.

4. J. Hamal-Nandrin, J. Servais et Maria Louis. — L'Omalien (Ext. du *Bull. Soc. Bel. d'Anth. de Bruxelles*, 1936, t. LI.

5. Louis Eloy. — Reconstitutions réalisées à la suite de la fouille d'un atelier de taille Omalien à Dommartin (Belgique). Extr. du *Congrès préhist. de France, XIIIe sect., Paris*, 1950.

6. J. Hamal-Nandrin et J. Servais. — Contribution à l'étude de la taille du silex aux différentes époques de l'âge de la Pierre. Le nucléus et ses différentes transformations. (*Revue Anth. Paris*, Liège, n°s 12, janv.-fév. 1921.)

7. Baron de Loë. — Découverte et fouilles de puits et de galeries préhistoriques d'extraction de silex à Avenues (Province de Liège). (*Annales de la Soc. Roy. d'Archéologie de Bruxelles*, t. VIII, 1894.)

11 — **M. Vazeilles** (Meymac, Corrèze) nous signale :

a) Une hache naviforme (en basalte) récoltée dans l'Arve près de Chamonix par M. Broudel [*Fig.* 3, a, p. 12].

b) Le menhir dit « Le Pilar » ou « La Croix du Cardère », com. de Moustier-Ventadour (Corrèze) [*Fig.* 4, p. 17].

Ce menhir, haut de 1^m^75, a la forme d'un prisme à section triangulaire. Ses faces à peu près régulières ont chacune 0^m^70 de largeur. Il est planté près de la croisée de quatre chemins dont celui du hameau de *Chamalot*, peu marqué aujourd'hui. La carte d'Etat-Major porte d'ailleurs à cet endroit de nombreuses traces qui n'existent plus. Le menhir semble placé sur une ligne naturelle qui sépare deux régions très différentes. Au Nord-Est, celle bien cultivée et très habitée avec les hameaux des Farges, Augiat, Gibiat et La Croisille (com. de Moustier-Ventadour) ; au Sud-Ouest, celle autrefois à l'état de lande de bruyère, aujourd'hui en voie de boisement. Le sol de ce coin de pays est de nature gneissique, le menhir est en granit.

Une légende s'attache à l'endroit marqué par le monument. Un soldat « revenant de la guerre » y aurait été attaqué par des loups. Il se serait défendu longtemps et les aurait tous tués, sauf un qui l'aurait dévoré. Près du menhir, on aurait retrouvé seulement quelques boutons de la tunique du guerrier.

Je signale qu'un petit tumulus, de 8 à 10 m. de diamètre et de 1 m. de hauteur, se trouve tout près de la pierre levée dans l'angle des chemins qui vont l'un à Gibiat et l'autre à Chamalot. Une croix en fer très simple a été scellée au sommet du menhir sans doute au début du siècle dernier et peut-être à cause de la mort tragique du soldat. Rien de précis n'a pu m'être indiqué.

c) Enfin notre Collègue nous communique [*Fig.* 5, p. 17] une bonne photographie des bracelets en or du bois de Train, commune de Saint-Pardoux-le-Vieux, près d'Ussel (Corrèze). Ils appartiennent au bronze II

Fig. 1. — Porte du moulin de St-Naamas, com. de Recoules-Previnquières (Aveyron). Traces d'affûtage de marteaux à repiquer les meules [cf. § 1, p. 9].

Fig. 4. — Menhir dit « Le Pilar », à La Croix du Cardère, Moustier-Ventadour (Corrèze) [cf. § 11, b].

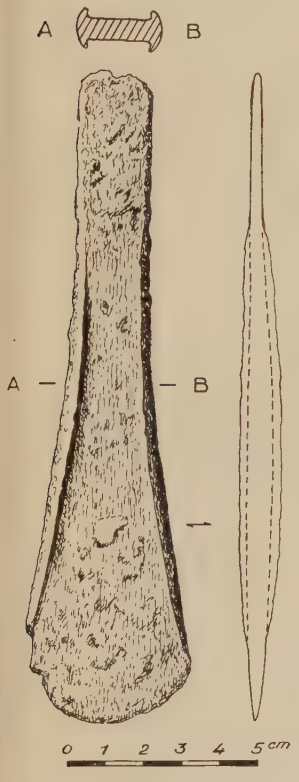

Fig. 2. — Hache à rebords de la région de Loudun (Vienne) (Musée des Amis du Vieux Chinon) [cf. § 5].

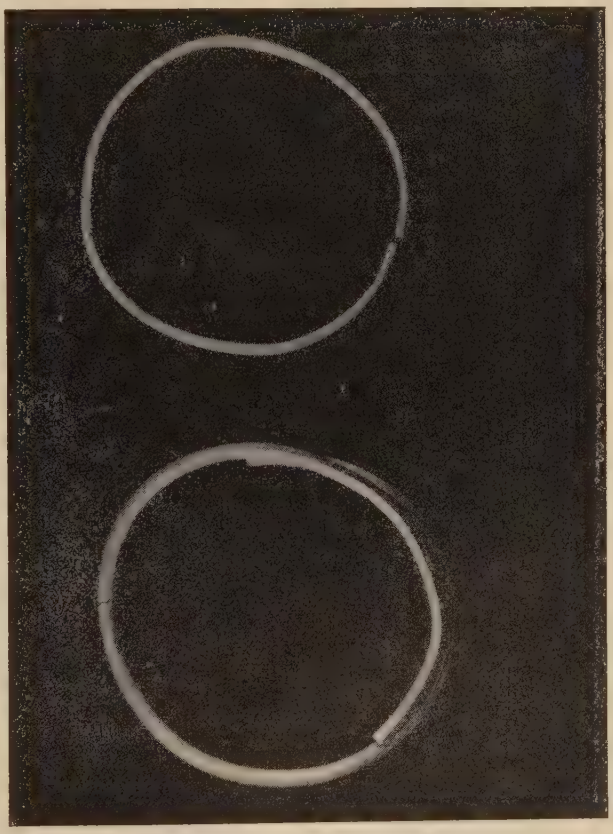

Fig. 5. — Bracelets en or du bois de Train, com. de Saint-Pardoux-le-Vieux, près d'Ussel (Corrèze); Bronze II de Déchelette. *Echelle*, environ 1/2 [cf. § 11, c].

de Déchelette. L'un est une barre d'or de section hexagonale, faisant un tour et demi avec un diamètre d'ouverture de 0m09 pour le bras, poids 0 kg. 1007. L'autre, de section rectangulaire, ne fait qu'un tour, ouverture 0m09, poids 0 kg. 0524 [cf. *Bull. Soc. préhist. fr.*, XXXIII, 1936, p. 604].

12 — **A. Bellard** (Metz) évoque le centenaire de l'« invention » de Saint-Acheul.

Il serait regrettable de laisser finir l'année 1954 sans évoquer la mémoire de l'excellent Dr Rigollot, puisque c'est en 1854 que notre digne ancien fit paraître son « Mémoire sur les instruments trouvés dans les sablières de Saint-Acheul ».

On sait que, cinq ans avant Falconer, Prestwich, John Evans et Lyell, le Dr Rigollot apporta à Boucher de Perthes le réconfort de son adhésion à ses vues, en conséquence de ses découvertes personnelles qui ont fondé le renom du célèbre faubourg amiénois.

Et puisque nous en sommes au thème de l'éponymie, l'occasion est belle d'évoquer saint Acheul en personne : compagnon de saint Firmin qui vint d'Espagne évangéliser les Ambiani, saint Acheul mourut martyr en l'an 303; son effigie, dans l'ébrasement gauche de la Porte Saint-Firmin, à la cathédrale d'Amiens, représente en « céphalophore », à l'instar de saint Denis, le martyr picard, qui tient posée sur sa main gauche sa tête, calée contre sa main droite. De sorte que le jour où les préhistoriens auront souci de se donner un patron, ils sauront où s'adresser.

Un mot encore : nous avons vu parfois faire dériver le terme « acheuléen » non du faubourg d'Amiens dénommé Saint-Acheul, mais du village du même nom; c'est là erreur de toponymiste mal informé de la préhistoire : le minuscule village de Saint-Acheul se trouve à quelque 33 km. au Nord d'Amiens, à vol d'oiseau, au confins du Pas-de-Calais.

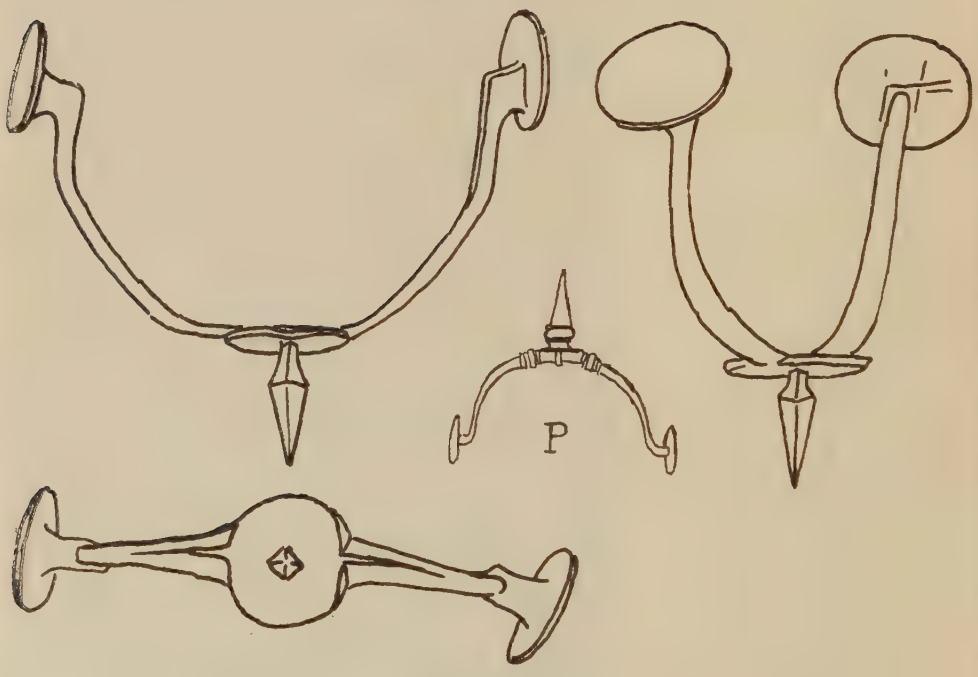

Fig. 6. — Eperon de La Tène, Musée du Haubergier, Senlis (Oise) *gr. nat.* — P : Eperon analogue, musée d'Amiens (Somme), d'après M. l'Abbé Breuil. *Ech. :* 1/2.

13 — **G. Gaudron.** Présentation d'un éperon en bronze de l'époque de La Tène, appartenant au musée du Haubergier, à Senlis (Oise) (voir *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, pp. 269-271). — *Observations:* J. Blanchard; Abbé H. Breuil: J'ai figuré un éperon de ce type découvert au Plainseau près Amiens (Somme) [*l'Anthropologie*, XVIII, 1907, fig. 13, p. 533]. Il est bien de l'époque de La Tène mais avait été attribué à tort à la cachette de l'âge du bronze qui y fut trouvée et que j'ai décrite en détail (*Fig.* 6, ci-contre).

14 — *Id.* Présentation d'une hache-marteau en pierre dure du musée de Meaux (Seine-et-Marne), de provenance très probablement locale. Elle présente la particularité d'avoir la panne du marteau beaucoup moins haute que le corps de la hache [*Fig.* 3, **d**, p. 12].

Nécrologie.

— *Mise au point* de notre collègue **M. H. Guin** (Montpellier). Le bulletin n° 7 de 1954, p. 297, ayant relaté ma mort et mon remplacement de délégué de la *S. P. F.*, puis-je, en vertu de mon droit de réponse, protester si j'ose dire contre cette fin et ce remplacement un peu prématurés, car je ne pense nullement quant à présent quitter mes bons camarades de la *S. P. F.* Déjà en Syrie (1922), après quelques fouilles dans la vallée des Rois, au cours d'une mission en Egypte, j'eus la surprise d'apprendre mon décès. Comme cette fois, heureusement, il n'en était rien. Jamais deux sans trois, dit l'adage. La troisième peut-être sera la vraie : qui sait? Que mes deux remplaçants excusent le bienfondé de cette mise au point : ressusciter ou passer pour mort? C'est à la première alternative que s'est arrêté notre dévoué et très sympathique Collègue et ami G. Gaudron dans son aimable lettre du 16 octobre, ainsi que de nombreux amis de la *S. P. F.*, après mon envoi « Ad patres ».

— Notice nécrologique sur **André Renard** (1898-1954) par G. Cordier.

Notre collègue André Renard a été brutalement frappé par la mort, le 20 décembre 1954, en pleine activité.

André Renard était né le 10 août 1898, à Varennes (I.-et-L.). Sa brillante intelligence se révéla dès ses premières études qui, malheureusement ne furent pas longtemps poursuivies, car il dut exercer très tôt un dur métier manuel. A son retour de la guerre 1914-18, où sa conduite lui valut une croix de guerre — mais aussi une invalidité de 50 % — il occupa les fonctions de secrétaire de mairie à Varennes, puis de secrétaire général de la mairie de la ville de Loches.

On peut dire qu'André Renard était un exemple parfait d'autodidacte. Poussé par la curiosité naturelle de son esprit et guidé par une solide discipline intellectuelle, il avait su s'élever à une haute culture, alliée à une modestie, une délicatesse et un sens de l'humain qui lui valaient l'estime générale.

Il fit ses débuts en Préhistoire, vers 1924, sous l'impulsion d'un maître: le Dr Dubreuil-Chambardel, alors Directeur de l'Ecole d'Anthropologie de Paris. Son champ d'action fut un système de vallées affluentes de la Creuse, un peu au Nord de la région pressignienne. Il y découvrit de nombreuses stations dont il poursuivit scrupuleusement l'étude et il lui revient le mérite d'avoir innové en Touraine la prospection méthodique d'un secteur. Ses abondantes récoltes, déposées au Musée du Folklore de Loches, dont il était conservateur, lui fournirent la matière de diverses communications, dans l'« Homme Préhistorique » et le bulletin de la *S. P. F.*, de 1926 à 1932. Sa « Préhistoire dans les vallées de l'Estrigueil, de l'Esves et de la Ligoire », monographie précise et approfondie, restera un des plus solides documents de la Préhistoire tourangelle. Par la suite, ses fonctions à la mairie de Loches, ses activités, toujours désintéressées, au sein de multiples organisations, l'obligèrent à abandonner la recherche sur le terrain, mais il restait, de tout cœur, avec ceux qui poursuivent le sillon.

En dehors de la Préhistoire, dans les domaines littéraire, folklorique et historique, il laisse une œuvre frémissante et raffinée, reflet de sa personnalité.

A tous ceux qui l'ont côtoyé, André Renard laisse l'impression d'un

être d'élite, sur le plan intellectuel et humain; à ceux qui l'ont vraiment « connu », le souvenir du parfait ami.

Bibliographie préhistorique d'André Renard.

— Les stations préhistoriques de la vallée de l'Estrigueil. *L'Homme Préhistorique*, 1926, pp. 83 à 89.
— La Préhistoire dans les vallées de l'Estrigueil, de l'Esves et de la Ligoire (I.-et-L.). *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1929, pp. 126 à 142, 3 fig.
— La question du cacholong dans les stations de surface des vallées de l'Estrigueil et de l'Esves (I.-et-L.). *Id.*, 1930, pp. 67-68.
— Description d'un coup-de-poing géant trouvé à la Brissonnière, com. de Varennes (I.-et-L.). *Id.*, 1930, pp. 495-496, 1 fig.
— La Préhistoire au Musée du Folklore de Loches. *Id.*, 1932, pp. 71 à 73, 1 fig.
— La Préhistoire dans le Lochois, Série d'une vingtaine d'articles parus dans « *La Touraine Républicaine* », 1930-1931.
— « La Préhistoire au Japon, statuettes funéraires des tombes néolithiques ». *Bull. Soc. Franco-Japonaise de Paris*, 1930, pp. 127 à 129.
— André Renard a publié, en outre, des nouvelles et de nombreux articles et brochures de régionalisme, folklore et histoire locale.

Distinctions, nominations.

1 — Deux de nos Collègues, **L. Cayeux** et **M. Yvart** ont été élus vice-présidents de la *Soc. normande d'études préhistoriques.*

2 — Notre Collègue le **Professeur Louis-René Nougier** vient d'être nommé membre associé de l'« Associação dos Arqueólogos Portugueses ».

3 — A. Hamard, du C.D.R.P., nous signale que le jeune **Roland Ménard**, élève l'an dernier de la Classe de sciences expérimentales au Lycée Hoche de Versailles, qui participait au *concours des Bourses Zellidja* avec une étude portant sur *l'Art préhistorique*, a vu son rapport primé par le jury. Après avoir mûrement préparé son voyage suivant nos indications, il avait entrepris, à vélomoteur, la tournée des principales grottes ornées de France et d'Espagne. Il sut en tirer une vue d'ensemble, dont le texte comporte certes des incertitudes de jeunesse dont on ne saurait le blâmer, mais dont les innombrables calques, souvent en couleur, et l'excellente présentation générale témoignent d'une véritable passion naissante. Il a profité, bien entendu, de l'aspect le plus spectaculaire et apparemment le plus vivant de la préhistoire, mais celle-ci peut encore offrir d'autres sujets d'étude aux jeunes qui seraient tentés de l'imiter.

Toutes nos félicitations.

Membres nouveaux.

20 *membres ordinaires :* MM. Arnou Marcel, cultivateur, 42, av. de Vendôme, Beaugency (Loiret) [*abbé Nouel, Salmon*]; — Boubée Nérée, naturaliste-éditeur, 3, pl. Saint-André-des-Arts, Paris-VI [*Mlle Alimen, Dr Jullien*]; — Champaud Claude, étudiant, 15, rue de Vincennes, Rennes (I.-et-V.) [*Giot, Coppens*]; — Chavaillon Jean, stagiaire au C.N.R.S., 21, rue d'Orléans, Saint-Cloud (S.-et-O.) [*Leroi-Gourhan, Poulain*]; — Coste Roger, instituteur, 6, rue de la Préfecture, Albi (Tarn) [*Jarlan, Lautier*]; — Delfaud Jean, étudiant, Biras (Dordogne) [*Malvesin-Fabre, S. Blanc*]; — Durvin Pierre, att. de recherches au C.N.R.S., antiq. hist., 31, cité Biondi, Creil (Oise) [*Gaudron, Hamard*]; — Fouard Jacques, pharmacien, av. de Burnay, Vernet-les-Bains (Pyr.-Or.) [*Claustres, Roig*]; — Humbert Marcel, face à Carrère, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) [*Coulonges, Gaudron*]; — Jehl, Mlle Madeleine, professeur, 18, rue de l'Ill, Colmar (Haut-Rhin) [*Gaudron, Chassaing*]; — Laurent Raymond, directeur d'entreprise, 38, rue Lieutenant-Col.-Prévot, Lyon [*Gauthier, Combier*]; — Lauwerjs Edouard, mécanicien, rue des 3-Piliers, Saint-Servais (Namur) Belgique [*Docquier-Huart, Gaudron*]; — *Librarian*, Catholic University of Nagoya, Nagoya (Japon) [*Gaudron, Chassaing*]; — Morel, Mme Jean, rue Lamy, Bône, Algérie [*J. Morel, J. Bobo*]; — *Narodna Biblioteka*, Skopje (Yougoslavie) [*Gaudron,*

Chassaing]; — Nouveau Jacques, commis en douane, 12, rue Farjon, Marseille [*Escalon de Fonton, Cazenave*]; — Palun Yves, 51, rue Gilliibert, Marseille [*id.*]; — Rudel G., professeur agrégé au lycée, 15, rue Gerbert, Clermont-Ferrand [*Bout, Gaudron*]; — Verbrugge Raymond, aumônier de l'institution Sainte-Foy, 14, rue des Capucins, Coulommiers (Seine-et-Marne) [*Mlle Doize, Hamard*]; — Vianès Guy, viticulteur, Montaud par Sommières (Gard) [*Centre des Chênes-Verts, Gaudron*].

Cours, Congrès, Conférences.

1 — **L'Association française pour l'avancement des Sciences** (A.F.A.S., 28, rue Serpente, Paris-VI), tiendra son congrès annuel à Caen, du 15 au 22 juillet. La section qui s'intéresse à la préhistoire est celle d'ethnologie, présidée par M. de Bouard.

2 — Le 5e **Congrès international de sciences onomastiques** (toponymie et anthroponymie) se tiendra à Salamanque (Espagne) du 12 au 15 avril. S'adresser à M. Luis Cortès, Faculté des Lettres, Salamanque.

3 — **L'Institut des fouilles des Alpes-Maritimes** (archéologie et préhistoire) organise pour le 22 mai un colloque d'archéologie protohistorique à Escragnolles (A.-M.) dont le thème est « Les enceintes ou camps protohistoriques de Basse-Provence », avec visite des camps et mégalithes locaux. S'adresser à M. Burkhalter, 11, av. des Bréguières, Cros-de-Cagnes (A.-M.) (timbre pour réponse, s. v. p.).

4 — Le 19 janvier **R. Joffroy**, à Mons, au cours d'une séance extraordinaire et commune du Cercle archéologique de Mons et des Amis du Musée de préhistoire et de protohistoire de Mons, a donné une conférence sur la tombe princière de Vix et l'oppidum celtique du mont Lassois (Côte-d'Or).

5 — Le 20 janvier **J. Baudet** a fait à la Soc. d'anthropologie de Paris une communication sur les silex de l'embouchure de la Schlei en Schleswig-Holstein.

6 — Dans la première quinzaine de janvier, notre ancien président, **Louis-René Nougier** a donné une série de conférences dans le Languedoc méditerranéen, sur des problèmes d'Archéologie préhistorique (art des Pyrénées, Néolithique occidental) : Faculté des Lettres de Montpellier, sous la présidence du Recteur et du Doyen de la Faculté des Lettres; Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes, sous la présidence de nos Collègues P. Marcelin, conservateur du Musée et C. Hugues, chargé du Cours de Préhistoire à la Faculté des Lettres de Montpellier; à Pertuis (Vaucluse); à Marseille et à Aix-en-Provence.

A la Faculté des Lettres d'Aix, notre Collègue a inauguré le Cours public d'Histoire de cette Faculté, et le nouveau *Cours libre d'Archéologie préhistorique*, confié à notre Collègue **M. Escalon de Fonton**, sous la présidence de M. le Doyen Palanque. La Préhistoire n'est plus ignorée dans nos quatre universités méridionales : Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Aix-Marseille.

Par ailleurs, notre Collègue L.-R. Nougier a visité l'Institut de Préhistoire de l'Université de Montpellier, aux Matelles, où il a été reçu par nos Collègues P. et C. Pannoux; les principales collections de Montpellier et Nîmes, présentées par nos Collègues G. Vidal, P. Marcelin, C. Hugues, R. Jeanjean..., les gisements de Fontbouïsse et de Canteperdrix.

Divers.

a) *Nouvelles glanées dans la presse.*

— Drôme. Des poteries rhodo-ioniennes et phocéennes du VIe siècle avant notre ère auraient été trouvées, lors de la construction d'une école, à Pègue (*Figaro*, 21.1.55).

— Ile d'Ischia. Découverte d'une rare coupe du VIIe siècle avant J.-C. ainsi que de la nécropole de Pithecusae où débarquèrent les premiers colons grecs (*Figaro*, 25.12.54).

— Palestine du Nord. Notre éminent Collègue C. F. A. Schaeffer signale à l'Ac. des I. et B. L. les résultats pour 1954 des fouilles du P. Roland de Vaux, dir. de l'Ecole biblique de Jérusalem, à Tell-el-Farah:

installations du bronze ancien (3e millénaire), rempart, habitations, égout, four de potier très bien conservé. On espère trouver des vestiges plus anciens (*Figaro*, 22.1.55).

b) *Divers.*

— Lascaux. Conservation des fresques. *Le Soir* (Bruxelles), 11.1.1955; *Exstra Bladet* (Copenhague), 6.11.54.

— Mont Joly (Calvados). Conférence par L. Cayeux. *Paris-Normandie*, 17.1.55.

— Paléontologie. Quand les grands reptiles étaient maîtres de la terre, par S. Roche. *La Vie catholique illustrée*, 16.1.1955.

— D. Peyrony. Nécrologie, par L. Magne. *Périgord moun païs*, janv. 55.

— Pièges. Les piégeurs de la pierre taillée préfiguraient déjà nos savants et nos bricoleurs, par Maurice Mathis. *Figaro littéraire*, 8.1.1955.

— Tabelbala (préhistoire saharienne). Suite d'articles de N. Scrotsky dans *Combat*, notamment 11.1.1955.

Dons.

A. Hamard : Cartes postales éditées au Musée de l'Homme. Relevés originaux de peintures d'Altamira par M. l'Abbé Breuil; Schéma (chronologie et corrélation des périodes glaciaires et des industries humaines) en forme d'éventail.

Prises de date.

1 — M. **Franck Bourdier** prend date pour des stations préhistoriques découvertes et prospectées par lui principalement entre 1927 et 1932; leur étude est en cours, en collaboration avec M. Claude Burnez. Ces gisements sont situés au Sud de Cognac (Les Gaboriaux et Gite-Feu près de Salles-d'Angles, Bournaise près de Celles), au Sud-Ouest d'Angoulême (Berguille près de Roullet) et à l'Ouest de cette ville, entre La Couronne et Fléac (industrie en jaspe). Ces stations semblent appartenir à différents faciès du Néolithique *sensu lato*.

2 — **G. Camps** (Alger) : *Escargotières du Capsien supérieur de la région de Colbert* (dép. de Constantine, au Sud de Sétif).

Cette région est une haute plaine intérieure fermée au Sud par le massif du Bou-Taleb (cf. carte au 200.000e d'Algérie, feuille n° 26 : Bou Taleb). Les gisements du Capsien supérieur sont très abondants dans toute la région, certains sont connus depuis longtemps, en particulier le bel abri sous roche effondré de l'Ain-Chibchib (R. Vaufrey, *Anthrop.*, t. XLV, 1935, p. 213 et R. Champagne, *Bull. de la Soc. Hist. et Géo. de Sétif*, t. II, 1941, p. 16).

Nous signalons les escargotières suivantes où nous avons fait quelques récoltes :

Escargotière de l'Ain-Chibchib II, située bien avant les gorges au milieu de laquelle se trouve l'abri détruit, l'escargotière est traversée par la piste de Colbert à Ain el Ksar, exactement au-dessus du D de Draa el Hamar. Ce gisement présente une couche grise, cendreuse, recouverte d'une mince couche de limon jaune; les escargots sont rares, les silex blonds et noirs.

Escargotière du Confluent, belle escargotière se voyant d'assez loin, très riche en cendres et escargots, située sur l'éperon de confluence et la rive gauche d'un oued non nommé. Elle est située à l'Ouest de Pascal, au Nord de la piste de Pascal à Maafeur, à la place même du R de Douar Sekrine.

Escargotière du Barrage, à 4 km. 500 au Sud de Pascal entre la route et l'oued marécageux en amont du petit barrage de dérivation qui alimente les canaux d'irrigation des jardins de Pascal. C'est une belle escargotière en plaine, très étalée mais remarquable par sa position exceptionnelle dans une plaine dégagée.

Escargotière de la Ferme Gineste (ou de *Draa el Babouch*), aucun de ces deux noms ne figure sur la carte mais ils sont bien connus dans le pays. L'expression Draa el Babouch (plateau des escargots) est caractéristique. Actuellement cette escargotière très étalée par les travaux agricoles ne se distingue plus par la couleur ou par le relief, mais les silex

taillés sont très abondants. Cette station semble montrer des formes plus évoluées que les précédentes et doit être assez proche du néolithique.

Escargotière de Ras Sisly, très caractéristique par son emplacement à l'entrée des gorges de l'oued Soubella qui traverse le Bou Taleb par une cluse magnifique qu'emprunte la route de Barika. Cette vaste escargotière est coupée par la route, en certains points la couche archéologique dépasse 1 m. La petite récolte que nous y avons faite semble annoncer un faciès différent des industries des escargotières voisines.

Nous nous proposons de faire un relevé plus complet des gisements de la région.

3 — **A. Jarlan** (Albi). Grottes Maraval, commune de Marnaves (Tarn). *Coordonnées :* quadrilatère 562,2-562,4 — 198,1-198,3. Carte E.-M. Montauban 218.

Système de 6 grottes actuellement étudié par le Spéléo-Club Albigeois. Les sondages effectués dans les grottes n°s 2 et 5 ont donné plusieurs fragments de poteries de diverses époques et quelques ossements humains.

La fouille sera entreprise systématiquement en 1955.

4 — **J. Malhomme** (Marrakech) prend date pour les sites de gravures rupestres suivants :

I) Bou Mesguida : Coordonnées : 131,8 × 360,2; autour du douar;

II) Sidi Bou Mesguida : Coordonnées : 130,8 × 359,2; autour du marabout;

III) Atar Ougadir : Coordonnées : 129,6 × 357; autour du douar qui est à l'Ouest de la maison forestière d'Imi Moqqorn.

J. de la Roche, inventeur des deux premiers sites, a bien voulu m'abandonner ses droits, ce dont je le remercie.

5 — **J. Vassot** (Tiaret). A la limite du plateau de Beni-Lent, à 47 km. de Tiaret sur la route d'Alger, au bord droit de la descente vers Vialar, nombreuses traces de foyers dont une, plus marquée, recèle une importante industrie lithique d'âge à déterminer.

Présentations et Communications.

I — **Dr A. Cheynier** : La grotte de Reclau-Viver, près Serina (Espagne). *Discussion :* Chassaing, Gaudron.

II — **A. Leroi-Gourhan** : Présentation de pièces d'Arcy-sur-Cure, film sur les fouilles; note de G. Bailloud : coquilles fossiles des niveaux périgordiens supérieurs de la grotte du Renne.

III — **Ed. Vignard** : Un Kjoekkenmodding sur la rive droite du Wadi-Shaït, dans le Nord de la plaine de Kom-Ombo (Haute-Egypte). *Discussion :* Dr Cheynier.

IV — **Dr L. Pradel** : Les causes de la découverte, particulièrement en préhistoire.

V — **J. Combier** : Pointes levalloisiennes retouchées sur la face plane (Pointes type Soyons).

VI — **Ed. Giraud** : Trois poignards en silex du Grand-Pressigny.

Bibliographie (Livres offerts).

55-1 — *Acta archaeologica,* XXIV, 1953 (red. C. J. Becker); Copenhague, E. Munksgaard, 1953; in-4°, 203 pp., ill.; O. Kleemann, Eine neue nordische Schaftlochaxt, 170-173, 1 fig.; Th. Ramskou, Lindholm, Preliminary Report of the 1952-53 Excavations of a Late Iron Age Cemetery and an Early Mediaeval Settlement, 186-196, 9 fig.; E. Vogt, Die Herkunft der Michelsberger Kultur, 174-185, 6 fig.

55-2 — *American Journal of Archaeology,* 59, 1, janv. 1955; s.l., 1955; in-4°, 106 pp., 30 pl.

55-3 — *Ampurias,* VII-VIII, 1945-46; Barcelone, s.d.; in-4°, 492 pp., ill.; A. Schulten, Las islas de los Bienaventurados, 5-22; Zbyszewski, Flaes, Mendes Leal, V. Rau, Dos nuevos yacimientos paleolíticos del litoral portugúes, 23-37, 7 pl.; Flaes, Zbyszewski, Hallazgo de un yacimiento paleo. en la Extremadura Portuguesa, entre Caldas de Rainha y Foz de

Arelho, 37-47, 7 pl.; J. Mateu, Nuevas aportaciones al conocimiento del arte rupestre del Sahara espanol, 49-68, 4 fig., 16 pl.; M. Almagro, Un yacimiento del Neolitico de tradicion capsiense del Sahara espanol, 69-81, 8 fig., 4 pl.; S. Vilaseca, La cueva III de la sierra de Las Quimeres, término municipal de Pradell (Tarragona), 83-90, 4 fig., 2 pl.; A. Paniella, J. Tomas Maigi, Prospecciones arq. en Sena (Huesca), 91-113, 9 fig., 7 pl.; J. Maluquer de Motes, Las culturas hallstátticas en Cataluna, 115-184, 23 fig., 15 pl.; T. Ortego y Frías, El poblado ibérico del Castelillo, Alloza (Teruel), 185-202, 9 fig., 4 pl.; J. Colominas Roca, Poblado ibérico del Turó de la Rovira, 203-214, 4 fig., 7 pl.

55-4 — *Id.* —, IX-X, 1947-48; *id.*; in-4°, 460 pp., ill.; M. Louis, El Neolítico del Languedoc mediterráneo, 5-11; E. Jalhay, Una fase interesante del Bronce inicial portugués, 13-20, 7 pl.; C. F. C. Hawkes, Ensayo de Cronología hallstáttica : Italia y Europa central y occidental, 21-33; M. Tarradell, Investigaciones arq. en la prov. de Granada, 223-236, 9 pl.; J. Colominas Roca, La cueva de Can Montmany, de Palléjà, 238-242, 2 fig., 7 pl.

55-5 — Antoine M. et Biberson P., **C. r. d'une mission de préhistoire dans la région sous contrôle français du Draa inférieur**, Ext. du *Bull. de la Soc. de préhist. du Maroc*, n°s 7-8, 1er et 2e sem. 1953; Tanger, Ed. intern., 1954; in-8°, 11 pp., 2 cartes.

55-6 — *Archaeologia austriaca*, Heft 15, dir. R. Pittioni; Vienne, F. Deuticke, 1954; in-8°, 100 pp., ill.; E. Preuschen et R. Pittioni, Untersuchungen im Bergbaugebiet Kelcham bei Kitzbühel, Tirol, 7-97, 40 fig.

55-7 — Banner János, et Jakabffy Imre, **Bibliographie archéologique du bassin danubien**, depuis les temps les plus reculés jusqu'au xie siècle; Budapest, Akadémiai Kiado, 1954; in-8°, 582 pp.

55-8 — *Berichten van de Rijksdienst voor het oudheidkundig Bodemonderzoek*, V, 1954; Amersfoort, Imp. officielle, 1954; in-4°, 154 pp., 53 pl.; P. J. R. Modderman, Barrov Excavations in the Central Netherlands, 7-44, 18 fig., pl.; H. Halbertsma, Skeletons from Frisian « terps », -45-49, 1 carte.

55-9 — Biberson Pierre, **Le hachereau dans l'Acheuléen du Maroc atlantique**, Ext. de *Libyca*, II, 1er sem. 1954, 39-60; s.l.n.d.; in-8°, 21 pp., 6 pl.

55-10 — *Biuletin peryglacjalny*, 1 (Societas Scientiarum Lodziensis, W. III, S. III); Lodz, 1954; in-8°, 156 pp., ill. (résumés en français ou anglais); A. Jahn, Walery Lozinski's merits for the advancement of periglacial studies, 115-124; J. Dijlik, The problem of the origin of loess in Poland, 125-131; M. Dorywalski, Application de l'indice d'émoussé des galets aux recherches périglaciaires, 132-135; A. Dylikowa, J. Olchowik, Frozen grounds-general terms, 136-141; B. Halicki, Terms relating to periglacial problematics in the « Geological Dictionary », 142; J. Dylik, M. Chmielewska, W. Chmielewski, Etude des dépôts de la grotte « Dziadowa skala », 143-147; T. Klatka, Structures périglaciaires de toundra à Tychow, 148-149; L. Pierzchalko, Fossil soils in the loess of the region of Bodzechow, 153-154; H. Klatkowa, Niches de corrosion aux env. de Lodz, 150-152; A. Sadlowska, J. Jersak, Structures périglaciaires dans la roche crayeuse de Mogilno, 155-156.

55-11 — *Boletim da Soc. de Estudos de Moçambique*, XXIV, 87, sept.-oct. 1954; Lourenço Marques, 1954; in-8°, 193 pp., ill.

55-12 — Bonifay E., etc., **Comptes rendus d'activité, géologie, 1953**; Ext. de Soc. d'études paléontologiques et palethnographiques de Provence, in *Cahiers de préhistoire et d'archéologie*, 3, 1954, 119-127; s. l. n. d.; in-8°, 8 pp., ill.

55-13 — Bout Pierre J., **Recherches préhist. en Haute-Loire, 1952**; Ext. du *Bull. de la Soc. académique du Puy et de la Haute-Loire*, XXXIII, 1953; s.l.n.d.; in-8°, 2 pp.

55-14 — Bouyssonie, Chanoine J., **Les sépultures moustériennes**, Ext. de *Quaternaria*, I, Rome, 1954, 107-115; s.l.n.d.; in-8°, 8 pp.

(*A suivre* p. 35)

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1955

Présidence de M. le Dr A. CHEYNIER, Président

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

— Séance à l'amphi. de paléontologie, Muséum, 15 h. 30-18 heures; 43 présents; procès-verbal de la séance de janvier adopté.

Correspondance.

I. Réponses et discussions.

1 — Mlle **Wever**, à propos de la station néo. de Salles-d'Angles (Charente) (*Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, n° 11-12, p. 528, § 7) fait observer que cette station paraît plus récente que ses inventeurs ne le proposent, et que dans la fig. 2, p. 529, le n° 9 n'est certainement pas un burin droit mais manifestement une flèche à tranchant transversal. Le n° 6 est peut-être présenté la tête en bas, ce serait un des nombreux types de pointes de flèches rudimentaires utilisées par les néolithiques.

2 — **P. Bellin** et **M. Sierra-Salvado** donnent quelques précisions sur la grotte de Saint-Laurent-sous-Coiron (Ardèche : 20 km. d'Aubenas), dans la propriété de M. Emile Donjon (*Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, n° 9-10, p. 410, § 45).

Il s'agit de mains noires et de figures humaines schématiques. Je rattache ces dernières au schématisme ibérique. Je ne veux pas engager ici le point de vue de notre Collègue M. M. Sierra-Salvado, je puis tout de même écrire qu'il est très proche du mien. C'est M. Sierra-Salvado qui aura la plus grande part dans la publication de ces peintures, sa connaissance des stations ibériques justifie mon quasi retrait.

M. l'Abbé Breuil à qui nous avons adressé quelques relevés nous écrit: « J'ai à diverses reprises, dans mes années d'exploration, vu de telles mains noires, là où le sol était de cette teinte, et je n'en ai pas tenu compte, les considérant comme d'apposition, peut-être fortuite, de mains accidentellement souillées; pour les figures que vous me transmettez, elles ressemblent — en très simple —, à des figures humaines schématiques, telles qu'il y en a ordinairement en rouge, sur les roches peintes néo-énéolithiques d'Espagne; on m'en a signalé aussi dans le Var. Votre trouvaille montre que de tels schémas avaient cours en France du Sud-Est.

3 — **P. Bellin**, A propos de « **Réflexions sur l'Ibéromaurusien** » (*Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, n° 9-10, pp. 429-433).

Lorsque mes « Réflexions sur l'Ibéromaurusien » lui furent soumises, M. Vignard me fit remarquer que notre Société attendait précisément depuis longtemps un essai de synthèse sur le complexe ibéromaurusien mais que mon travail était nécessairement incomplet et devrait être remis à jour chaque fois qu'une station nouvelle ou l'analyse de récoltes apporterait un étai complémentaire ou nécessiterait une transformation de l'ensemble. Je partage ce point de vue et dans le but défini ci-dessus je porte à la connaissance de nos Collègues les critiques que m'a values la dite communication.

A la question posée : Les microburins font-ils partie du fonds culturel de la civilisation ibéromaurusienne? je répondais en exposant les théories opposées de MM. Vaufrey et Balout :

Selon M. Vaufrey, les microburins, déchets résultant de la taille des géométriques, seraient le lien entre les industries Ibéromaurusienne et

Capsienne. M. Balout a observé que les microburins manquent totalement au confluent des Oueds Kerma. J'ai fait la même observation à propos de l'Escargotière de l'Oued Tleta (collection Castellani et récoltes personnelles). La théorie de M. Vaufrey se trouve infirmée. « La présence à l'état de rareté des microburins comme aussi celle des armatures géométriques dans l'Ibéromaurusien ne peut être qu'un fait d'influence capsienne » (Balout).

M. Vignard me fait observer : « De même que M. Vaufrey, pour tous les gisements ibéromaurusiens dont on m'a présenté une bonne série de déchets, j'ai toujours trouvé quelques-uns de ces objets.

Malgré les observations de Goëtz il y en a au moins deux à El-Kçar.

Beaucoup de nos Collègues ne reconnaissent pas les microburins tandis que d'autres en trouvent dans le Magdalénien!, le Solutréen! qui ne sont que de « petits » burins. »

Je relève in Contribution aux recherches préhistoriques dans le Massif de l'Edough : la station du Col des Chacals près de Bône (70e Congrès de l'A.F.A.S., Tunis, mai 1951) de M. J. Morel :

« Le microburin latéral qui se rencontre dans le Néolithique de tradition capsienne est douteux; une lamelle à troncature oblique abattue accuse un enlèvement latéral qui peut être intentionnel mais peut aussi être accidentel. Un burin en bec de flûte est peu probable. Quatre microburins de type tardenoisien sont indiscutables. L'un est un Krukowski (microburin K) obtenu aux dépens d'une lamelle à dos épais à gibbosité. Nous avons deux autres microburins douteux dont un Krukowski. »

M. Morel précise qu'il s'agit là d'un Ibéromaurusien auquel s'ajoutent quelques formes néolithiques, industrie correspondant à une période de transition, de contact, avec importation de techniques nouvelles. Il y a un certain risque à utiliser les termes contact et importation lorsqu'on vient de parler de la présence de microburins dans une industrie ibéromaurusienne qui tend vers le néolithique. N'est-ce pas reconnaître le microburin comme « fossile directeur » du Capsien.

En fait, M. Morel a cherché un discriminant sûr permettant de distinguer Ibéromaurusien et Capsien et sa conclusion, que je crois juste, est : « Aucun bon « fossile directeur ». C'est moins une affaire de présence ou d'absence de certains types que de fréquence relative. »

M. le Dr Gobert avait cru que la lamelle à retouche proximale dextre était caractéristique de l'Ibéromaurusien. M. Morel fait remarquer qu'elle existe dans le Capsien supérieur bien qu'elle y soit rare.

M. Morel a sur la question des vues originales. J'extrais de la lettre qu'il m'a adressée à la suite de la parution dans le bulletin de la *S.P.F.* des « Réflexions sur l'Ibéromaurusien » :

« J'avais cru que la pointe à dos, à apex étiré et chanfrein inverse, était caractéristique du Capsien. Je viens de la retrouver dans l'Ibéromaurusien d'Aïn-Khiar, où elle est de toute rareté (2 sur 7.000 pièces actuellement cataloguées), mais présente.

En ce qui concerne les grattoirs, j'ai à La Marsa, une très riche station d'Ibéromaurusien à nombreux, *très nombreux* petits grattoirs circulaires du type azilien.

La règle — si l'on peut dire — me semble être celle-ci : quand les rabots sur micronucléus abondent, les grattoirs vrais sont rares, et inversement, comme si les uns étaient plus ou moins, dans certains cas, les équivalents ou les substituts des autres.

Attachez beaucoup d'importance à l'examen des nucléi dans l'Ibéromaurusien et en particulier :

aux polyèdres à angles vifs (de toute rareté dans le Capsien, nombreux dans l'Ibéromaurusien de l'Est Constantinois);

aux nucléi résiduels et polyèdres retouchés en rabots sur une ou plusieurs arêtes qui peuvent être très fréquents (70 % des nucléi et polyèdres réutilisés ainsi à Aïn-Khiar où les grattoirs vrais sont très rares; pourcentage plus élevé encore au Kef-oum-Touiza d'après mes dernières récoltes).

Même diversité pour les burins. Ils sont rares à Aïn-Khiar (la plus riche station ibéromaurusienne que je connaisse; j'en ai 80.000 pièces); plus nombreux au Demnet-el-Hassan.

En ce qui concerne le délicat problème de la subdivision de l'Ibéromaurusien, M. Cadenat, le fouilleur de Columnata, estime que je commets pour la région de Tiaret deux erreurs fondamentales :

La première est que le « Néolithique inférieur » de Columnata, *même s'il n'est pas un vrai néolithique*, n'appartient certainement plus à la culture ibéromaurusienne et que de ce fait, le type de l'Ibéromaurusien IV (s'il existe) est à rechercher ailleurs.

La seconde est que l'industrie de Kef-el-Kerem est, elle aussi, *post* ibéromaurusienne. Son origine est incertaine, en tout cas la « tradition ibéromaurusienne » n'y est pas absolument évidente.

De plus, M. Cadenat m'apprend que mes « ouvre-lettres » ont déjà été rencontrés en Oranie, en très petit nombre il est vrai, et que Doumergue les nommait « couteaux à papier ». Il y en a au moins à la grotte du Polygone, à celle des Troglodytes, peut-être à l'Oued Saïda. M. Cadenat en a lui-même recueilli un bel exemplaire dans le Néolithique inférieur de Columnata.

Enfin, pour donner une idée de l'étendue des échanges culturels à l'« âge ibéromaurusien » (que l'on me pardonne cette appellation fantaisiste) je rappellerai la découverte, vieille de plusieurs dizaines d'années, à l'Escargotière de l'Oued Tleta, par M. Castellani d'un grand gastéropode marin (triton) à trou de suspension intentionnel publié par MM. Joleaud et Castellani. Située dans l'Atlas Médéen, l'Escargotière de l'Oued Tleta, l'une des avances de l'Ibéromaurusien dans l'hinterland, est très éloignée de la mer.

3 — **A. Hamard** nous communique : « **A propos des pierres trouvées dans les foyers préhistoriques** ». Dans le texte ou le renvoi n° 4 de nos « Brèves notes (1) sur l'interprétation des cercles de pierres entourant certains foyers » (*Bull. Soc. préhist. fr.*, 1954, pp. 524-528, § 6) ont été mentionnés quelques types de galets jetés au feu ainsi que de « pierres chauffantes ». La lecture de « La fin tragique des Bushmen » (Paris, Amiot-Dumont, 1953), par M. le pasteur V. Ellenberger, suggère qu'il a pu exister dans notre préhistoire d'Europe occidentale un autre type de pierre chauffée, c'est-à-dire présentant les caractères physiques des pierres chauffantes, sans avoir été destinée à irradier de la chaleur. Nous lisons en effet, à la page 198 de cet ouvrage :

« S'il arrive qu'une femme ait un mauvais rêve, rien ne lui réussira de toute la journée, où qu'elle aille et quoi qu'elle fasse, si elle ne s'est pas conformée au rite traditionnel. Au moment de quitter sa hutte, elle prendra une pierre, elle la mouillera d'eau, ou tout simplement la prendra telle quelle, puis ira la plonger dans les cendres de son foyer en murmurant une invocation. De cette manière elle aura en effet jeté dans les cendres, avec la pierre, les choses malfaisantes qui, sans cette précaution, l'auraient suivie et tracassée toute la journée : le « riz des Bushmen » lui-même (œufs et larves de termites) se serait refusé à lui être favorable. « Dans certaines tribus, on prenait une braise de charbon de bois, on la mettait sur le sol et on versait dessus de l'eau; le mauvais rêve se dissipait avec la vapeur produite. Effet purificateur du feu. »

Nous remercions notre ami M. le Dr Gruet d'avoir bien voulu nous rappeler cette citation. — Cette pierre jetée dans la cendre du foyer après avoir été chargée des influences néfastes d'un mauvais rêve, est un exemple particulier du mode d'annihilation par le feu, dont certains aspects ont été rappelés dans la note précitée.

II. Informations scientifiques et notes brèves :

4 — **Roger Vialle** (Sanssac-l'Eglise, Haute-Loire) nous signale qu'au lieu-dit Cormail, situé près d'Espaly (gisement néolithique fouillé par Aymard en 1871 et publié en 1886) il a recueilli dans un éboulis ancien, parmi de très nombreux tessons de poteries : *a*) une scie-grattoir à encoches, — *b*) une lame de $0^{m}125$ travaillée sur une seule face, retouchée sur les bords; le bout étroit est taillé en biseau sur les deux faces et présente une légère courbure interne; l'autre extrémité est rectiligne et laisse supposer que la lame a été sectionnée pour une cause fortuite. La matière est le silex du Grand-Pressigny (cf. *Fig.* 7).

5 — **Gérard Cordier** (Verneuil-sur-Indre, Indre-et-Loire) : **Un palafitte**

(1) Nous tenons à nous excuser auprès du lecteur du fait que l'extrême « condensation » de cette note ait parfois prêté à ambiguïté.

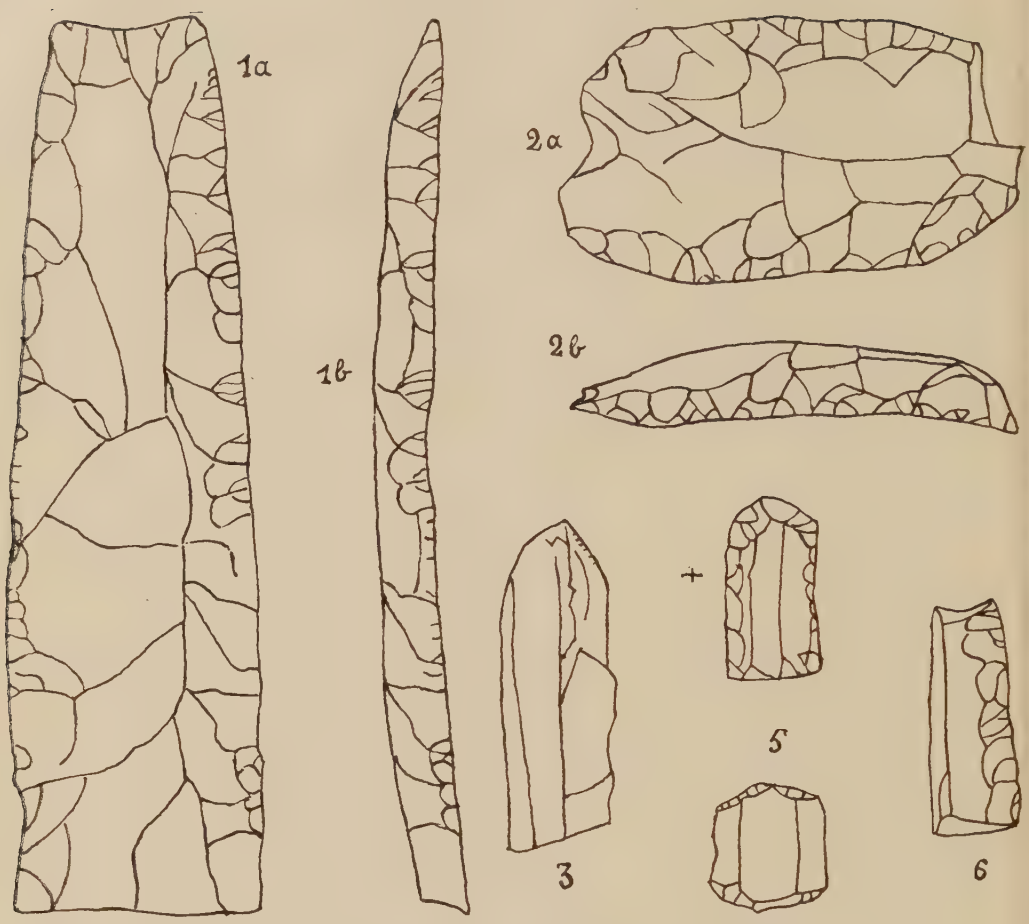

Fig. 7. — Silex taillés de Cormail près Le Puy (Haute-Loire). **1a** et **1b**, lame en silex du Grand-Pressigny. *Gr. nat.*

---

ou une palafitte? Il est curieux de constater que les dictionnaires donnent le terme palafitte comme masculin, alors que les préhistoriens en usent quasi-unanimement au féminin (Mortillet, Déchelette, Capitan, Munro, Vouga, Goury, etc.). — Qui a raison? — N'y aurait-il pas une démarche à faire par la *S. P. F.* pour faire admettre le genre féminin, consacré par l'usage dans la littérature spécialisée?

6 — **G. Gaudron**, dans un ordre de préoccupations analogues, signale le mauvais usage généralisé qui s'est instauré en préhistoire lorsqu'on désigne un **coffre funéraire de pierres comme une ciste.** Jamais en français ce mot (venu du grec par le latin) ne peut être considéré comme l'équivalent de *stone-cist*, bien que tous les spécialistes en soient persuadés. A l'origine la ciste est une corbeille en vannerie, pour des fruits ou des légumes. Puis, dans l'antiquité, son sens s'est étendu à toute espèce de corbeille et de boîte, et en archéologie classique on trouve les acceptions suivantes : *a*) Cassette pour serrer l'argent (elle est alors

fermée par un cadenas ou une serrure); *b*) Boîte ou panier pour conserver roulés les manuscrits (*volumina*); *c*) Sorte de panier servant d'urne pour déposer les suffrages dans les comices; *d*) Corbeille sacrée portée dans les mystères (*cista mystica* où sont cachés les objets sacrés, y compris les gâteaux pour les initiés, et le serpent dans les mystères dionysiaques); *e*) Panier ou boîte pour toutes sortes de choses : jouets d'enfants, vêtements, bijoux et objets précieux, accessoires de toilette, etc. (exemple les cistes de bronze de Préneste — 300-200 avant notre ère —, cylindriques ou ovales, avec couvercles, poignées à anneaux et pieds). — Il semble donc que l'expression courante « tombe en ciste » devrait soit être rejetée, soit faire l'objet d'une définition précise, afin que le lecteur non prévenu ne se fasse pas une idée totalement erronée de ce qu'a voulu dire l'auteur.

7 — **André H. R. Nelissen** (Hony-Esneux, Belgique) étudie les **percuteurs et les galets roulés dans l'outillage néolithique du Haut-Condroz (faciès dit de Michelsberg).**

Je remarque parmi les éléments composant l'imposant outillage des stations néolithiques du Haut-Condroz (civilisation dite de Michelsberg), la présence de très nombreux galets roulés convertis en percuteurs. Ces documents préhistoriques qui connurent déjà un emploi très répandu dès le Sauveterrien local, étaient récoltés dans les masses de graviers situées dans le thalweg de la vallée de l'Ourthe. Ils portent les traces multiples d'utilisations normales aux extrémités, ce qui est dans l'ordre des choses, mais je constate spécialement sur les faces latérales des zones martelées. Ces pierres ont donc été utilisées d'une façon particulière, c'est ce qui les distingue des percuteurs traditionnels. La plupart des galets-percuteurs portent quatre zones d'utilisations réparties deux à deux sur chaque face principale. Les galets ayant une forme allongée — rectangulaire ou ovalaire — étaient retenus de préférence.

L'analyse du mouvement de ces percuteurs démontre une trajectoire qui n'est plus verticale de haut en bas; bien que le point d'impact soit toujours en bas, l'axe déterminant est une courbe décrite par l'avant-bras du manipulateur ou tout simplement selon une simple flexion du poignet multipliée par la longueur de l'outil. Chaque percussion est profondément marquée dans la matière (grès, diabase, granit, phtanite, porphyre), ce qui implique une action puissante, et par conséquent, un contact violent avec la matière à débiter. Ces marteaux ont-ils été utilisés dans le débitage du silex?

Les nucléi ont rarement été clivés sur place dans les stations, où ils sont d'ailleurs absents. Mais les outils en silex portent des conchoïdes de percussion volumineux sans que toutefois la présence d'un écrouissage violent soit relevée au lieu du point de frappe. Les galets-percuteurs ont-ils servi dans des besognes rudes de dégrossissage plus que dans des travaux de finition ou d'ébauchage? Les haches étaient taillées à l'atelier producteur (à Spiennes par exemple). L'utilisation précise des dits percuteurs reste donc posée.

Il existe un autre type d'outil toujours obtenu sur galet roulé. Il s'agit de pierres circulaires présentant une excellente préhension manuelle, empoignées solidement à pleine main, maintenues contre la paume par tous les doigts; la zone percutée se retrouve au centre de la face active. Plusieurs de ces percuteurs sont usés au point de présenter une cavité dont la profondeur n'est pas loin d'atteindre la moitié de l'épaisseur de la pierre. Il ne s'agit pas là d'une tentative de perforation avortée, car les bolas perforés sont introuvables dans les stations néolithiques du bassin de l'Ourthe. Il est à remarquer que le deuxième type de percuteur est beaucoup moins fréquent que le premier. Revenant à cette première application, je constate que bien souvent des percuteurs allongés portant des traces d'utilisations latérales, se sont brisés pendant le maniement. La limite de cisaillement détermine une cassure nette séparant le sommet percutant de la partie tenue en main.

A ma connaissance, sur la rive droite de la Meuse, ces percuteurs spéciaux n'existent que dans les outillages caractérisant la belle industrie lithique retrouvée dans les milieux de la civilisation dite de Michelsberg. A mon avis les galets-percuteurs sont des indices directeurs qui permettent le classement précis d'une industrie locale qui les possède. Ainsi, dans l'Ourthe inférieure je distingue un aspect néolithique

purement local; toutefois dans cette contrée il se remarque quelques îlots fréquentés par une autre population dont les séjours n'ont guère dépassé le stade d'habitats momentanés. Ce sont là des manifestations éloquentes du déplacement des gens du Michelsberg. L'outillage constituant le bagage des itinérants montre la facture générale étudiée dans les stations importantes du Haut-Condroz, tant dans la taille et la retouche du silex que dans l'existence des percuteurs faisant l'objet de la présente communication. Ajoutons que ces mobiliers sont complétés de meules qui définissent bien la culture à laquelle elles appartiennent. Par contre, les néolithiques de l'Ourthe inférieure ont adopté des percuteurs nucléiformes ou obtenus directement sur des rognons de silex brut.

Le choix des galets roulés est une conséquence archéologique qui a été favorisée par le voisinage de bancs de galets importants. Les sources abondantes étaient proches : l'Ourthe et ses terrasses, la Somme, le Hoyoux, etc... L'aire d'expansion des percuteurs latéraux et de l'emploi des galets roulés en général se situe de la Meuse, entre Dinant et Namur, à Hamoir-sur-Ourthe, via la chaîne des hauts plateaux du Condroz. Il serait intéressant de revoir ces outils dans d'autres milieux néolithiques. Les stations de tradition « Seine-Oise-Marne » de l'Ardenne en sont totalement dépourvues.

8 — **P.-R. Giot**, Maître de Recherches, nous apporte **quelques précisions sur le sommet mégalithique complexe de la presqu'île de la Torche** (Beg an Dorchenn) en Plomeur (Finistère).

En 1881, P. Du Châtellier avait commencé l'exploration d'un cairn mégalithique situé sur le sommet de la presqu'île de la Torche en Plomeur (1). Ses travaux furent interrompus par suite de la présence d'un corps de garde de douaniers recouvrant une partie du monument. Entre les deux guerres mondiales, de par le mauvais vouloir des propriétaires du terrain, la fouille ne put être reprise par le Groupe Finistérien d'Etudes Préhistoriques. Il nous fut possible de l'exécuter en 1946-47, et nous avons publié succinctement l'essentiel de nos observations (2), réservant pour une monographie ultérieure de détailler tous les niveaux préhistoriques qui se sont succédés en ces lieux. Malheureusement le site ayant été partiellement bouleversé par des exploitations de carrières anciennes, quelques constructions (le corps de garde et une cabane de pêcheurs), les anciennes fouilles, puis les très importantes déprédations de la guerre (multiples casemates bétonnées, tranchées et boyaux, passages de câbles) et de l'après-guerre (destruction des stocks d'explosifs et de mines, remblayage des tranchées par du matériel encore en place au lieu d'utiliser les déblais), si les grandes lignes de la stratigraphie paraissent claires, de grosses difficultés de raccord et d'interprétation subsistent, et ce n'est progressivement que quelques découvertes fortuites et des observations nouvelles, rendues possibles par l'érosion marine, permettent de rectifier les détails (3).

Or il se trouve que quelques-uns de nos très bons amis, enthousiasmés par la distinction qu'il nous semblait avoir pu faire entre deux parties du mégalithe, utilisées différentiellement et peut-être bâties l'une après l'autre, se sont empressés de donner une publicité prématurée à cette interprétation (4), en y ajoutant des détails puisés dans notre correspondance (où nous demandions surtout leur avis)... et en dépit de nos amicales protestations réitérées. Le strict souci de l'exactitude scientifique nous oblige d'autant plus à faire une mise au point, qu'à chaque fois que nous avons été cité, on nous a fait dire une chose différente.

De plus, l'étude du matériel provenant des fouilles P. Du Châtellier (dont les publications sont très vagues), la récupération d'un tesson cannelé de la collection Fontan, et la découverte par S. Piggott d'un

---

(1) *C. r. et Mém. Soc. Emulation Côtes-du-Nord*, XIX, 1881, pp. 178-9; *Matériaux*, XVII, (2), 13, 1882, pp. 467-8.

(2) *Bull. Soc. préhist. fr.*, XLIV, 1947, pp. 117-118; *Gallia*, V; 1947, pp. 167-170.

(3) *Gallia*, XII, 1954, sous presse.

(4) *Atti del Congresso Internazionale di Preistoria e Protostoria Mediterranea*, 1950, p. 176; *Bull. Soc. préhist. fr.*, XLVIII, 1951, p. 556; *Bull. Soc. préhist. fr.*, XLIX, 1952, p. 49; *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, p. 455; *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, fasc. spéc. Cinquanten., p. 98.

autre tesson du même type (5), déposé au Musée Préhistorique Finistérien par cet auteur, viennent singulièrement compliquer l'interprétation céramographique. En toute objectivité, on peut simplement dire que de la masse du cairn proviennent : — un vase intact apode, à anses funiculaires verticales, sans décor, du type des survivances chalcolithiques de la poterie occidentale du genre de Chassey, — quelques tessons d'un vase apode décoré d'incisions dessinant des triangles à champ hachuré qui peut se rapporter à un type aberrant du style d'Er-Lannic, — des tessons de deux vases à décor cannelé, pouvant se rapporter à un type grossier du style de Conguel. De la partie occidentale de la tombe mégalithique (cabinets latéraux et axe central) proviennent de nombreux tessons de vases apodes sans décor, du type des survivances banales chalcolithiques de la poterie occidentale de Chassey (dont un micro-apode), et au dire de P. Du Châtellier « la grande partie d'une écuelle à fond rond, intéressante par la façon dont elle est décorée de lignes parallèles et perpendiculaires au bord, et de zones de coups d'ongle, ornements faits sur le vase alors que la pâte était encore molle; ce vase ...en terre noire, façonnée à la main », que nous n'avons pu retrouver, — enfin quelques tessons de poterie grossière du type S.O.M., dont un fond plat évasé d'un « pot à fleurs » de petites dimensions. Dans la partie orientale du mégalithe il a été trouvé quelques fragments d'une poterie très grossière et épaisse, atypique et provenant de quelque chose de grandes dimensions, avec reliefs d'applique, dont il n'est pas du tout sûr qu'il s'agisse d'une variation tardive de la céramique de S.O.M., et qui pourrait bien être postérieure, de même que les squelettes inhumés en connexion trouvés dans ce secteur du monument.

D'ailleurs l'interprétation de son architecture, au regard des différentes théories sur la typologie des tombes collectives mégalithiques, n'offre pas de solution bien certaine, et nous hésitons toujours pour savoir s'il s'agit d'une grande « allée couverte coudée » (monument de la famille des « dolmens à couloir » et non des « allées couvertes », avec chambres accessoires à l'extrémité qui en font un « dolmen à couloir à cabinets latéraux »), — ou encore une « allée couverte transeptée », — ou encore un « dolmen à couloir à cabinets latéraux » transformé ultérieurement par addition d'une « allée couverte ». Peu importe, en l'état actuel, il y a beaucoup de verbiage dans ce jargon. En définitive il semble bien qu'il est prudent de considérer que les tessons variés trouvés dans le tumulus et dans la partie occidentale (certainement primitive) du mégalithe sont en gros contemporains, et témoignent du mélange constaté dans presque tous les grands monuments bretons des régions littorales.

Distinctions, nominations.

P. R. Giot est nommé à la direction de la 4e circonscription (Bretagne) des Antiquités préhistoriques, à la suite de la démission du Professeur Y. Milon.

Toutes nos félicitations.

Membres nouveaux.

1 *membre titulaire* s'inscrit comme *membre à vie :* P. Garrel, ingénieur I.C.P. et E.N.S.P., 37, rue du Départ, Paris-XIV.

12 *Membres titulaires :* MM. Bonneau Georges, pharmacien, 21, boul. Victor-Hugo, Tiaret (dép. d'Oran, Algérie) [*Cadenat, Gaudron*]; — Caillon Marcel, comptable, laiterie coopérative St-Varent (Deux-Sèvres) [*Gaudron, Chassaing*]; — Demay Roger, prof. d'Ecole technique, 162, rue Gabriel-Péri, Gentilly (Seine) [*Gruet, Jaouën*]; — Diehl René, industriel, Filatures de Laval, Laval (Mayenne) [*Joffroy, Parruzot*]; — Estienne Pierre C., prof. agrégé de géographie, 50, av. J.-Perrot, Grenoble (Isère) [*Bout, Gaudron*]; — Fagot Claude P., dessinateur-opérateur, service hydraulique, Cité Floch, Bougie (dép. de Constantine, Algérie) [*Morel, Bobo*]; — Fond-Masson Clément, prof. à l'Institut dentaire, 68, rue d'Inckermann, Lyon [*Leroi-Gourhan, Boissonnat*]; — de Jong Melchior,

(5) *L'Anthropologie,* LVIII, 1954, p. 28.

journaliste, Vesseaux (Ardèche) [*Rey, Richard*]; — PETIT Joseph, 2, rue Paul-Jaunière, Paris-XVI [*Gaudron, Chassaing*]; — POMARÈDE François, étudiant, chez Mme Le Moel, 4, rue de Moscou, Paris-VIII [*Varagnac, Arnal*]; — PRAT Georges, dessinateur, route de Suse, Bollène (Vaucluse) [*S. Gagnière, Gaudron*]; — RONNET, Mlle Elyane, étudiante, 25, boul. d'Argenson, Neuilly-sur-Seine (Seine) [*Varagnac, Arnal*].

Cours, Congrès, Conférences.

1 — Le 2 mars, à Amiens, notre Collègue **L.-R. Nougier**, président d'honneur de la *Société de préhistoire du Nord* (17, rue Millevoye, Amiens), donnera à cette association une conférence: la vie quotidienne il y a 5.000 ans.

2 — Le 11 mars, à Poitiers (Faculté des lettres, amphi. Descartes), sous la présidence de M. Loyen, recteur de l'Académie, notre Collègue **Léo Magne** donnera une conférence anecdotique sur le thème « Nous sommes des barbares comparés à nos grands ancêtres du Paléolithique supérieur ». Cette conférence sera suivie de la projection du film de très grosse vulgarisation préhistorique : « Vézère, vallée de la préhistoire. »

3 — Programme des conférences de l'Institut de Paléontologie humaine, 1, rue René-Panhard, Paris-XIII.

Samedi 26 février : M. le Prof. C. Arambourg, « L'Atlanthropus et le gisement de Ternifine ».

Samedi 5 mars : M. le Prof. R. Vaufrey, « Fouilles et Archéologie sur le terrain ».

Samedi 12 mars : M. le Prof. H. Breuil, « Mes campagnes en Andalousie, 1912-1925 ».

Samedi 19 mars : M. le Prof. H. V. Vallois, « L'Homme de Néandertal est-il notre ancêtre? »

M. le Prof. H. Breuil fera les jeudis 3, 10, 17 et 24 mars, à 15 h. 30, quatre cours sur : « De la figure à l'ornement et au symbole à l'Age de la Pierre. »

4 — Notre distingué Collègue, le Prof. **Paolo Graziosi**, de l'Université de Florence, Docteur honoris causa de l'Université de Toulouse, Délégué de notre Société pour l'Italie, annonce la création d'un **Institut Italien de Préhistoire et Protohistoire**, en date du 30 octobre 1954. Le siège social de l'Institut est à Florence, Via S. Egidio, 21.

L'Institut doit coordonner, favoriser et intensifier sur le plan national, l'activité scientifique universitaire et extra-universitaire se rapportant à la Préhistoire et à la Protohistoire. L'Institut publiera une collection de monographies, sous le titre « Origines ». Le premier volume, sous presse, est consacré à un important complexe de peintures préhistoriques du Sahara algérien. Les Actes de l'Institut paraîtront dans la « *Rivista di Scienze preistoriche* » dirigée par notre Collègue le Prof. P. Graziosi.

5 — Le **Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences** se tiendra à Caen, du 15 au 22 juillet, dans les locaux de la nouvelle Université, sous la présidence du Doyen Léon Binet, membre de l'Institut, président de l'Association. Le Comité local sera présidé par M. le Professeur Moreau, Doyen de la Faculté des Sciences de Caen. La section qui s'intéresse à la préhistoire est celle d'ethnologie, présidée par M. de Bouard, professeur à la Faculté des Lettres de Caen. Renseignements au Secrétariat de l'A.F.A.S., 28, rue Serpente, Paris-VI.

Musées, Collections, Expositions.

Le *Musée pédagogique* (rue d'Ulm) présente une exposition : **Pérennité de l'art gaulois**. Elle est curieuse. On y voit réunies des pièces archéologiques d'un très grand intérêt, mais à moins de dominer vraiment la question, il est fort difficile de s'y retrouver. C'est un peu comme si un amateur d'art présentait des papillons et des coléoptères en les classant d'après leur couleur, sans tenir compte des genres et des

espèces (1). D'autant plus que pour les origines, on nous montre deux statues-menhirs de l'Aveyron, qu'il est bien difficile de rattacher à l'art gaulois..., au moins autant que le n° 244, chaudron en bronze de l'époque des champs d'urnes, au décor de chevrons hachurés. Les têtes coupées du sanctuaire d'Entremont sont (sans doute?) gauloises mais les linteaux à gravures d'équidés de Mouriès sont bien difficiles à dater! On voit même dans une embrasure de fenêtre des objets de pierre sculptée qui ont tout l'air de provenir d'Amérique centrale!

Notre opinion personnelle est qu'une telle exposition est une lourde erreur. Lorsqu'on fait de la pédagogie, il est bon de ne révéler au public scolaire que des choses indiscutables, de ne lui présenter que des thèses sur lesquelles l'accord est unanime. Ce n'est qu'à des étudiants très confirmés que l'on peut montrer des faits dont plusieurs interprétations peuvent être données, entre lesquelles il leur est loisible de choisir, *en connaissance de cause*. Il faudrait, je crois, *bien connaître* l'art et l'archéologie gaulois avant d'en chercher l'ascendance et la descendance!

Mais il est évident qu'à l'origine les organisateurs n'avaient pas la moindre idée de ce que l'on peut appeler l'art gaulois. Encore faudrait-il définir la Gaule au point de vue géographique — ce qui est relativement facile — et les Gaulois, ce qui l'est moins... Tous les hommes qui ont vécu dans le territoire de notre pays, depuis l'aurore de l'humanité, ne sont pas des Gaulois. Pour l'archéologue, ce nom est réservé en général aux gens du 2e âge du fer. On connaît leur art, il a son originalité, mais il ne s'apparente en rien aux statues-menhirs aveyronnaises ni aux chaudrons à décor linéaire. Il semble que ce soit cet art de La Tène dont on ait voulu nous montrer la pérennité, puisqu'aussi bien on nous comble d'admirables reproductions de monnaies, dues à M. Lancelot Lengyel (L'art gaulois dans les médailles). Bien longtemps après les travaux numismatiques d'un Hucher, des spécialistes de l'esthétique découvrent subitement l'intérêt artistique des monnaies (et non médailles) gauloises. Ils font un rapprochement facile avec certains aspects de l'art moderne : telle est assurément la genèse de cette exposition. Mais des archéologues compétents sont consultés, qui à ce schéma simple, ajoutent leur grain de sel. De plus tout objet mal identifié, d'époque incertaine, est attribué à l'art gaulois. Et quelle belle occasion de présenter à Paris les dernières découvertes, n'eussent-elles aucun rapport avec la question (stèle 143 de Strasbourg, du IIIe siècle de notre ère). Si le but de l'exposition, comme le dit Mme Kahan-Rabecq dans sa préface, était de faire connaître aux visiteurs la civilisation gauloise — trop souvent presque ignorée — je mets en fait qu'il n'a pas été atteint. Une réalisation de cet ordre ne crée que confusion dans les esprits non prévenus : elle n'apprend rien, ou ce qu'elle apprend est inexact.

Et cependant, comme il était aisé, parfois, d'illustrer muséographiquement tel ou tel point : par exemple, dans une présentation où l'on oppose le goût des gaulois à l'art classique méditerranéen (p. 67 du catalogue) on nous donne *la couleur* comme un des éléments à noter. Oui, les Gaulois aimaient la couleur, mais on ne nous montre aucune fibule ornée de corail ou d'émail, pas plus que l'un de ces tissus bariolés où l'Ecosse a su conserver cet amour des teintes vives et heurtées!

Un visiteur (dont nous tairons le nom) disait, après avoir admiré les beaux objets archéologiques ou gaulois, qui forment environ le quart de l'exposition : « Jusqu'ici je comprends; mais ensuite, Alfred Jarry, l'auteur d'Ubu-Roi, n'a-t-il pas collaboré à la présentation? » Est-ce bien le rôle des pédagogues de notre pays de s'attirer fort justement de tels reproches? L'esprit français n'aime-t-il plus l'ordre et la clarté, pour se dissoudre ainsi dans de fumeux rapprochements? G. G.

---

(1) Entendons-nous bien : une telle présentation, du point de vue artistique, serait attirante. Mais il ne faudrait certes pas la donner comme une leçon d'entomologie! Or, ici, on prétend nous *faire connaître la civilisation gauloise*. Se moque-t-on de nous? Et a-t-on oublié qu'à Saint-Germain existe le musée des Antiquités nationales?

Divers.

Nouvelles glanées dans la presse.

1 — **L'homme des cavernes avait le même port de tête que nous**, selon une note présentée à l'Académie des Sciences par notre Collègue, le Professeur **C. Arambourg** : des radiographies de contemporains correspondent à ce que l'on a observé chez certains types néanderthaliens de Rhodésie (*Figaro*, 15.2.1955).

2 — Notre Collègue **Henri Rolland**, directeur des fouilles de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence), a présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres deux inscriptions celtiques, en grec, provenant d'une source sacrée restaurée par Agrippa, datant du Ier siècle avant notre ère, elles nous révèlent les *Matres Glanicae* et les *Roclosiæ*, divinités jusqu'ici inconnues (*Figaro*, 20.2.1955).

Dons.

Tous nos remerciements à un généreux Collègue arlésien qui nous a offert dix années complètes du bulletin, dont plusieurs épuisées, ce qui nous permet de satisfaire à la demande de bibliothèques étrangères.

Prises de dates.

6 — **Chanoine G. Fareng** : Station de surface dans la commune et au Sud-Est de Castelnau-de-Montmirail (Tarn), à l'Ouest de la ferme Le Batut (alt. 260 m.). Elle a donné jusqu'ici 250 silex dont 10 nucléi et une vingtaine d'instruments frustes, mal taillés, sauf un racloir-couteau finement retouché sur le bord. Le tout a l'air moustérien, sauf une lame qui pourrait être du paléolithique supérieur. Pas de paléo. ancien.

7 — **Dr P. Richard** : Grotte-résurgence des Espéluches, com. de Saint-Alban-sous-Sampson (Ardèche) : découverte en mai 54 (par MM. H. Bayle, Vidal et l'auteur) de gravures pariétales ocrées. Exploration de la grotte par H. Bayle.

8 — **J. Malhomme** confirme ses prises de date pour les sites suivants (gravures, sondages, fouilles) :

1) Koudiat el Mouissiera;
2) Oukaïmeden;
3) Yagour. Pour ce vaste plateau les sites de Lalla Mina Hammou, Fif Gaguine, Aguerd n'Tircht, aougdal n'Ifard, Bou Oudrouc, aougdal tizi n'Rhellis, aougdal n'Ouagouns, azibs n'Ikkis, Talât n'Iisk, les Aït Inzel (Igoudmane, Israoul, Tifirt n'Ourgou) et les sites non encore découverts;
4) le tizi n'Tirlist;
5) les lignes de mégalithes des vallées du Grand Atlas et notamment Tamsoult;
6) Atar Ougadir (Anti Atlas) et Sidi bou Mesguida et Bou Mesguida.

A ce sujet, l'auteur rappelle que dans ses cartons, les reproductions suivantes attendent la publication :

Oukaïmeden	450	gravures
Lalla Mina Hammou	1.200	
Fif Gaguine	60	
Aguerd n'Tircht	20	
Aït Inzel (en publication)	20	
Azibs n'Ikkis	300	
Tizi n'Tirlist	100	
Koudiat el Mouissiera	100	

Si on veut bien tenir compte qu'il a déjà publié

Igoudmane des Aït Inzel	100	
Talât n'Iisk	40	

il arrive à un total de 2.390 gravures relevées.

De plus, un sondage fait en 1953 lui a permis de récolter du cuivre en connexion avec des microlithes.

9 — **P. Fagot** prend date pour les stations de surface suivantes, région de Condé-en-Brie (Aisne).

a) Ferme des Allaix, x = 684.600 y = 144.500, com. de Courboin — moustérien (28 pièces).

b) Ferme des Biez, x = 685.900 y = 145.000, com. de Courboin — tardenoisien et néo. final (152 pièces).

c) Ferme de Courtsançon, x = 691.350 y = 140.200, com. de Pargny — néo. (107 pièces).

d) Station Condé-en-Brie Ouest, x = 688.300 y = 154.400, l'Arquebuse — moustérien, début néo., atelier de taille (101 pièces).

e) *Id.*, Nord, x = 689.450 y = 146.000, Mont-en-Celle — paléo., atelier (54 pièces).

f) Ferme de la Fourche, x = 692.300 y = 143.600, com. de Baulne — néo. des plateaux (200 pièces).

g) Ferme de la Fontaine, x = 689.450 y = 142.000, com. de Montigny — *id.* fruste (192 pièces).

h) La Bretonnerie, com. de Fassoy (à étudier : 17 pièces).

i) Janvier, x = 688.900 y = 148.900, com. de Montburel — néo. des plateaux et campignien (327 pièces).

j) Maurepas, x = 690.350 y = 144.600, com. de Montigny — précampignien pur (400 pièces).

Présentations et Communications.

I — **Ed. Vignard.** Les stations et industries sébiliennes du Burg el Makkasin, région de Kom-Ombo (Haute-Egypte).

Discussion : MM. Blanchard, Bordes, Cheynier.

II — **Dr H. Seuntjens.** Interprétation de l'homme du puits de Lascaux et déduction sur le totémisme quaternaire.

Discussion : Mme Frémont, MM. Bordes, Cheynier.

III — **A. Cailleux.** La Beauce, désert paléolithique?

Discussion : MM. Dr Balazuc, Blanchard, Bordes, Champagne, Champault, Drouais, Vignard.

IV — **P. David.** Nouvelles découvertes, grotte de la Chaise et autres grottes de la région.

Discussion : Miss Garrod, MM. Blanchard, Bordes.

V — **P. R. Giot et J. Briard.** Deux bipennes symétriques, en bronze, inédites.

VI — **G. Marongiu.** La civilisation prénuragique du tumulus dit du mont d'Accoddi, en Sardaigne.

Discussion : Dr Cheynier.

Livres et études à signaler (*suite*)

55-15 — Bouyssonie, Chanoine J., **L'aurignacien**, Ext. du volume jubilaire de la *S. P. F.*, 49-53; Le Mans, Monnoyer, 1954; in-8°, 4 pp.

55-16 — *Bulletin culturel mexicain*, 31; s.l.n.d.; in-8° polycopié, ill., 20 pp.

55-17 — *Id.* —, 32; *id.; id.*

55-18 — *Bull. de la Soc. archéol. et hist. de Chelles*, 1954, n° 6, décembre; Paris, Finet, 1955; in-4° polycopié, 14 pp.; A. Clément, Éloge de G. Fournier, 1-4; *id.*, Les grandes civ. préhist. de la France, 13-14.

55-19 — *Bull. de la Soc. de préhistoire du Maroc*, nouv. série, nos 7-8, 1-2e sem. 1953; Tanger, éd. Internat., 1954; in-8°, 159 pp., ill.; M. Antoine, Activité de la Soc. en 1953, 3-5; G. Sonville, Premier Congrès arch. du Maroc espagnol, 11-15; M. Antoine et P. Biberson, C. r. d'une mission de préhistoire dans la région sous contrôle français du Draa inférieur, 17-27, 2 fig.; Mieg de Boofzheim et C. Plessis, Sidi-abd-er-Rahmane, Grotte du Rhinocéros, 29-53, 16 fig.; J. F. Capitant et P. Mieg de Boofzheim, La grotte de l'oued Merzeg, 55-66, 7 fig.; P. Mieg de B., J. F. Capitant, C. Plessis, La grotte Peltier aux Tamaris près Casablanca, 67-73, 5 fig.; C. J. Plessis, La question de l'anse funiculaire interne au Maroc, 75-88, 8 fig.; J. F. Capitant et C. J. Plessis, La st. à anses funiculaires internes d'Aïn Chock, 89-91, 1 fig.; E. Ennouch, Essai de chro-

nologie à propos de l'homme de Piltdown, 93-103, 5 fig.; J. Malhomme, Une représentation de haches de bronze (Grand Atlas), 105-109, 1 fig.; R. Lafanechère, Recherches préhist. dans la région Bani-Draa, 111-136, 10 fig.; Mieg de Boofzheim, Des différentes questions que soulève un article, 137-145; M. Antoine, Pour une réhabilitation des st. de surface, 147-153.

55-20 — *Bull. de la Soc. des lettres, sciences et arts de la Corrèze,* 3-4, juill.-déc. 1954; Tulle, E. Ogier, 1954; in-8°, 56 pp., ill.

55-21 — *Bull. de la Soc. historique de Lagny (Seine-et-Marne)*, 1955, n° 1; s.l.n.d.; in-4° polycopié, 6 pp.

55-22 — *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord,* LXXXI, 4e liv., oct.-déc. 1954; Périgueux, Imp. périg., 1954; in-8°, 48 pp., ill.; A. Roussot, Note compl. sur la st. néo. de Goudaud, 182-190, 3 fig.; S. Blanc, Nécrologie de D. Peyrony, 191-195, 1 fig.

55-23 — *Bull. de l'Institut français d'Afrique noire,* série B, sciences humaines, XVII, 1-2, janvier-avril 1955; Macon, Protat, 1955; in-8°, 248 pp., ill.

55-24 — *Bull. d'information, Union internat. pour la protection de la nature,* III, 6, déc. 1954; Bruxelles, 1954; in-4°, 4 pp.

55-25 — *Bull. Institut d'études centrafricaines,* nouv. série, 7-8, 1954; Brazzaville, 1954; in-8°, 252 pp., ill.

55-26 — *Bull. mensuel de la Soc. archéol. et hist. de la Charente,* n° 9, 1954; Angoulême, Saint-Cybard, 1954; in-8°, 4 pp.

55-27 — *Id.* —, n° 1, 1955; *id.*; in-8°, 8 pp.

55-28 — *Bull. mensuel de la Soc. linnéenne de Lyon,* XXIII, 1954, n° 1; Lyon, 1954; in-8°, 32 pp..

55-29 — *Id.* —, n° 2; *id.*; *id.*, 24 pp.; G. Mazenot, Lœss et limons fluviatiles dans la basse vallée de l'Ain, 36-46.

55-30 — *Id.* —, n° 3; *id.*; *id.*, 22 pp.

55-31 — *Id.* —, n° 4; *id.*; *id.*, 32 pp.

55-32 — *Id.* —, n° 9; *id.*; *id.*, 24 pp.

55-33 — *Id.* —, n° 10; *id.*; *id.*, 32 pp.; Larue, Le Roannais préhistorique, 279-281, 2 fig.

55-34 — *Bull. trimestriel de la Soc. des Antiquaires de Picardie,* 1954, 1-2e trim.; Amiens, Yvert, 1954; in-8°, 64 pp., ill.

55-35 — *Bull. University Museum,* vol. 18, n° 4; Philadelphia, Univ. of Pennsylvania, 1954; in-8°, 53 pp., ill.; Froelich Rainey, Tradition and Chance, 5-52.

55-36 — Cadenat Pierre, **Un outil ibéromaurusien peu connu : le retouchoir de silex,** Ext. de *Libyca* (anthr. arch. préhist.), II, 1er sem. 54, 151-154; s.l.n.d.; in-8°, 4 pp., 1 fig.

55-37 — Cadeo Gian Carlo, **Il contributo dell' Etnografia all' interpretazione delle raffigurazioni di mani delle grotte paleolitiche franco-cantabriche,** Ext. de *Rivista di Scienze Naturali « Natura »*, vol. XLV, 95-108; Milan, 1954; in-8°, 13 pp., 2 fig.

55-38 — *Id.* —, **Su un cranio di Canis lupus L. dell' età del Bronzo rinvenuto a Rivarolo Mantovano (Mantova),** Ext. des *Atti della Soc. Italiana di Scienze Naturali,* XCIII, III-IV, 1954, 432-436; Milan, 1954; in-8°, 5 pp., 1 fig.

55-39 — Charles Robert P., **Essai sur l'humanité préhistorique, Evolution des espèces, multiplication et différenciation des races,** Ext. du *Bull. du Muséum d'hist. nat. de Marseille,* XIII, 1953, 125-141; s.l.n.d.; in-8°, 16 pp., 4 fig., 1 tableau.

55-40 — *Id.* —, **La grotte sépulcrale du ravin de la Faye près de La Palud (Basses-Alpes),** Ext. des *Cahiers de préhistoire et d'archéologie,* 3, 1954, 68-79; s.l.n.d.; in-8°, 12 pp., 8 fig.

55-41 — *Id.* — et Féraud Jean, **La grotte sépulcrale des Héritages, massif de la Nerthe, Marseille,** Ext. du *Bull. du Mus. d'hist. nat. de Marseille,* XIII, 1953, 9-17; s.l.n.d.; in-8°, 9 pp., 5 fig.

Catalogues. 55-42 — Albert Eberhard, Freiburg. i. B., hiver 54-55, 36 pp., in-8°.

55-43 — *Bonner Bücher Bote*, 71, déc. 1954, R. Habelt, 12 pp., in-8°.

55-44 — *Bottega d'Erasmo*, Turin, n° 142, 34 pp., in-4°.

55-45 — *Book Trade News*, 9, Deutscher Buch-Export und Import, 32 pp., in-8°.

55-46 — *Id.* —, 10-12, *id.*, 64 pp., in-8°.

55-47 — Brill's Weekly, fasc. 351, Leyde, 4 pp., in-4°.

55-48 — *Das deutsche Buch*, Heft 5, 1954, Frankfurt-a-M., 68 pp., in-12.

55-49 — *Erasmus*, cat. 192, Amsterdam, 48 pp., in-12.

55-50 — Otto Harrassowitz, Wiesbaden, fév. 1955, 32 pp., in-8°.

55-51 — *Le livre suisse*, A. 24, n°s 4692-4891, Berne, 31.12.1954.

55-52 — *Id.* —, Indice annuel, Zürich, 1954, 133 pp., in-8°.

55-53 — *Id.* —, A. 1, n°s 1-314, Berne, 15.1.1955.

55-54 — *Id.* —, A. 2, n°s 315-520, *id.*, 31.1.1955.

55-55 — *Id.* —, A. 3, n°s 521-702, *id.*, 15.2.1955.

55-56 — *Id.* —, B. 1, 1-576, *id.*, 31.1.1955.

55-57 — G. Kilpper Verlag, Stuttgart, 1954, 12 pp., in-12.

55-58 — Kindler Verlag, Munich, 1954-55, 32 pp. in-12.

55-59 — *der Kundendienst*, 24.12.54, 4 pp. in-8°.

55-60 — *Id.* —, 1.1.55, *id.*

55-61 — *Id.* —, 2.2.55, *id.*

55-62 — *Id.* —, 3.2.55, *id.*

55-63 — Librairie des Alpes, Paris, 4 pp., in-8°.

55-64 — Cornet Georges-Xavier, **La station mésolithique de la « Hez-de-Fer »**, Ext. du *Bull. des Naturalistes verviétois*, XI, 5-6, mai-juin 1954; s.l.n.d.; in-8°, 6 pp., 2 fig.

Coupures de presse. 55-65 — Fouilles de Tell-el-Farah, Palestine N (*Figaro*, 22-23.1.55).

55-66 — Découvertes du VIIe av. J.-C. à Ischia (*Figaro*, 25-26.12.54).

55-67 — Découvertes du VIe s. av. J.-C. à Pègue (Drôme) (*Figaro*, 21.1.55).

55-68 — Lascaux, notre patrimoine à tous (*Périgord moun païs*, X, 76, déc. 1954).

55-69 — Quand la science craignait de rompre les ténèbres de la préhistoire : Jouannet (par G. Marongiu) (*La nuova Sardegna*, 7.12.54).

55-70 — La préhistoire n'a guère plus de 100 ans (*Le Rouergue républicain*, 2.12.54).

55-71 — L'école des fouilles (Arcy-sur-Cure) (*Sciences et voyages*, déc. 1954.

55-72 — Inauguration salle préhistoire musée lorrain (*Est républicain*, 11.11.54.

55-73 — Découvertes à Méailles (*Nice-Matin* (Monaco), 18.11.54).

55-74 — Réussite: Le Grand-Pressigny (*Echo de Touraine*, 19-21.11.54).

55-75 — Musée de Bagnères-de-Bigorre (*La vie toulousaine*, 20.10.54).

55-76 — Découvertes à Arandjelovac (Serbie) (*Figaro*, 18-19.12.54).

55-77 — Gravures rupestres du Kobistan (Azerbeïdjan) (*Figaro*, 7.12.54).

55 78 — Explosions atomiques et mammouths (*Paris-Presse-l'Intransigeant*, 16.12.54).

55-79 — Lascaux en danger (*Carrefour*, 8.12.54).

55-80 — *Id.* (*Daily Telegraph*, 13.12.54).

55-81 — Sépulture de Bonnières (*Revue du Touring-club de F.*, 646, déc. 54).

55-82 — Préhistoire saharienne (*Combat*, 11.1.55).

55-83 — Piégeurs de la pierre taillée (*Figaro littéraire*, 8.1.55).

55-84 — Les grands reptiles (*Vie catholique illustrée*, 16.1.55).

55-85 — Denis Peyrony (*Périgord moun païs*, 77, janv. 55).

55-86 — Le Mont-Joly (Normandie) (*Paris-Normandie*, 17.1.55).

55-87 — Lascaux (*Ekstra Bladet*, 6.11.54).

55-88 — Lascaux en danger (*Le Soir*, Bruxelles, 10.1.1955).

55-89 — Curtiss Garniss H., **Mode of origin of pyroclastic debris in the Mehrten formation of the Sierra Nevada**, Univ. of California public. in geological sc., vol. XXIX, n° 9, 453-502; Berkeley, Los Angeles, Univ. of California Press, 1954; in-8°, 50 pp., 10 pl., 4 fig.

55-90 — *Documentation pédagogique*, V, 45, déc. 1954, géographie couleur; Montmorillon, Rossignol, 1954; in-4°, pl. couleur : **La région du Nord.**

55-91 — *Id.* —, V, 46, janv. 1955, *id.*, 1955; *id.* : **L'Est du bassin parisien.**

55-92 — *Id.* —, V, 45, déc. 1954, histoire couleur; *id.* : **Les arts du moyen âge.**

55-93 — *Id.* —, V, 46, janvier 1955, *id.*; *id.*, 1955; *id.* : **Les églises.**

55-94 — *Fédération spéléologique de Belgique*, bulletin d'information, 6, déc. 1954; Charleroi, Gomez, 1954; in-4°, 20 pp., ill.

55-95 — *La flamme purificatrice*, correspondance crématiste, VIII, 31, 4e trim. 1954; Paris, Gomel-Pottier, 1954; in-4°, 4 pp.

55-96 — *Fornvännen*, 1954, 5-6; red Erik Bohm; Upsal, Appelberg, 1954; in-8°, 96 pp., ill.; Birger Nerman : The Late Bronze Age, a first swedish Viking Age, 257-285, 28 fig.

55-97 — Freinet C., **La préhistoire.** Bibliothèque de travail (pour les enfants, n° 55); Cannes, Imp. à l'Ecole, 1948; in-8°, 24 pp., ill.

55-98 — *Id.* —, **A l'aube de l'histoire.** *Id.*, n° 56; *id.*; *id.*

55-99 — Giot Pierre-Roland, **Chronique anthropologique**, I (Travaux d'anthrop. générale de la Fac. des Sc. de Rennes), Extrait de *Ogam*, VI, 5, oct. 54, 241-244. Rennes, 1954; in-8°, 4 pp.

55-100 — *Id.* —, **Les publications du laboratoire d'anthropologie générale de la Fac. des Sciences de Rennes**; Rennes, Imp. des Nouvelles, 1954; in-8°, 6 pp.

55-101 — *Id.* —, **Boutons en os chalcolithiques de Bretagne**, Ext. du *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, n° 9-10; Le Mans, Monnoyer, 1954; in-8°, 1 p.

55-102 — *Id.* — et L'Hostis L., **Quelques tombes finistériennes de l'âge du bronze découvertes fortuitement; De l'intérêt de la réouverture des tumulus fouillés antérieurement**, Ext. du *Bull. Soc. arch. Finistère*, 1953; s.l,n.d.; in-8°, 21 pp., 6 fig.

55-103 — Henri-Martin Germaine, **Un niveau de Châtelperron de la grotte de Fontéchevade (Charente)**, Ext. du *Bull. de l'Assoc. préhistorique des Amis des Eyzies*, 1952; s.l.n.d.; in-8°, 2 pp.

55-104 — *Id.* —, **Le tayacien**, Ext. du *Bull. spécial du cinquantenaire de la S. P. F.*, LI, 8, nov. 1954, 27-31; Le Mans, Monnoyer, 1954; in-8°, 5 pp.

55-105 — Higgs Donald V., **Anorthosite and related rocks of the western San Gabriel mountains, Southern California**, Univ. of California publ. in geological sciences, 30, 3, pp. 171-222; Berkeley, Los Angeles, Univ. press, 1954; in-8°, 52 pp., 10 pl., 17 fig., 1 carte.

55-106 — *Jahresschrift für Mitteldeutsche Vorgeschichte*, Register für die Bände, 1-32, W. Schulz red.; Halle s. Saale, Max Niemeyer, 1954; in-8°, 340 pp.

55-107 — *Kratkié soobchtchenia*, 52; Moscou, 1953; in-8°, 146 pp., ill. (*entièrement en russe*).

55-108 — *Kupfergewinnung in Mitteldeutschland von den Anfangen bis zur Gegenwart, Sonderausstellung des Landes museums für Vorgeschichte Halle/Saale;* Halle, Klinz, 1953; in-8°, 7 pp.

55-109 — Laplace-Jauretche G., **Le dolmen du Turoun Bouchous, haute vallée d'Ossau; La grotte sépulcrale du Turon d'Espalungue**, Ext. de *Eusko-jakintza*, vol. 5, n° 3-6, 1951, pp. 257-266; s.l.n.d.; in-8°, 10 pp., 4 fig.

55-110 — *Id.* —, **A propos des couches à escargots des cavernes pyrénéennes**, Ext. du *Bull. Soc. préhist. fr.*, L, 1953, n° 11-12; Le Mans, Monnoyer, 1953, 567-569; in-8°, 3 pp.

55-111 — *Id.* —, **Gisement azilien de la Tute de Carrelore, à Lurbe (Basses-Pyrénées) Découvertes et outillages**, Ext. du *Bull. de la Soc. d'hist. nat. de Toulouse*, 84, 1949; Toulouse, Douladoure fr., 1949, 227-236; in-8°, 10 pp., 5 fig.

55-112 — *Id.* —, **Les grottes ornées des Arbailles**, Ext. de *Euskojakintza*, revue d'études basques, VI, 1952; s.l.n.d.; in-8°, 22 pp., 8 pl.

55-113 — *Id.* —, **Note préliminaire sur un nouvel étage mésolithique pyrénéen, découverte d'un squelette humain**, Ext. de la *Revue régionaliste des Pyrénées*, n° 111-112; Pau, Marrimponey jeune, 1951; in-8°, 4 pp.

55-114 — *Id.* —, **Les couches à escargots des cavernes pyrénéennes et le problème de l'Arisien de Piette**, Ext. du *Bull. Soc. préhist. fr.*, L, 1953, n° 4, 199-211; Le Mans, Monnoyer, 1953; in-8°, 13 pp., 3 fig.

55-115 — *Id.* —, **Application des méthodes statistiques à l'étude du Mésolithique**, Ext. du *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, n° 3-4, 127-139; Le Mans, Monnoyer, 1954; in-8°, 13 pp., 2 fig.

55-116 — *Id.* et Méroc L., **Application des coordonnées cartésiennes à la fouille d'un gisement**, Ext. du *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, n° 1-2, 58-66; Le Mans, Monnoyer, 1954; in-8°, 9 pp., 4 fig.

55-117 — *Id., id.*, Baylac P., Cammas R., Delaplace E., Lacombe P., Mothe L., Simonnet G. et R., Trouette L., **Découvertes récentes dans les grottes de Montmaurin (Haute-Garonne)**, Ext. de l'*Anthropologie*, 54, n° 3-4, 1950, 262-271; Paris, Masson, 1950; in-8°, 10 pp., 5 fig.

55-118 — Laplace-Jauretche G., **Archéologie préhistorique, catalogue**, in *Catalogue sommaire des œuvres exposées au Musée des Beaux-Arts de Pau;* Pau, Marrimpouey jeune, 1954, 11-15; in-12, 39 pp., ill.

55-119 — Malhomme J., **Représentation de haches du bronze (Grand Atlas)**, Ext. du *Bull. de la Soc. de préhistoire du Maroc*, 1954, n°s 7-8; Tanger, Ed. internat., 1954; in-8°, 5 pp., 1 pl.

55-120 — *Man*, publié par *The Royal Anthropological Institute*, LIV, juin 1954, art. 126-156; Londres, W. Clowes and Sons, 1954; in-4°, 18 pp., ill.; Willett Frank, The Study of engraving with the help of rubber latex, 85, 1 pl.

55-121 — Mariën M.-E., **Inventaria archaeologica**, Ages des métaux, France, fasc. 1 (fiches F1-F6) par R. Joffroy, A. Audin, R. Riquet; Anvers, de Sikkel, 1954; in-4°, 12 fiches illustrées sur bristol.

55-122 — Mauny R., **Initiations africaines, XI, Gravures, peintures et inscriptions rupestres de l'Ouest africain**; Dakar, I.F.A.N., 1954; in-8°, 96 pp., 12 fig., 7 cartes.

55-123 — *Mémoires de la Soc. archéologique et historique de la Charente*, 1953, Tables générales 1901-1950; Angoulême, Saint-Cybard, 1954; in-8° 244 pp.

55-124 — *Ogam*, tradition celtique, VI, fasc. 6 (n° 36), déc. 1954; Rennes, 1954; in-8°, 52 pp., ill.; J. Gourvest, Le culte de Belenos en Provence occid. et en Gaule, 257-267, 2 pl.; J. Gricourt, Addenda à Epona-Rhiannon-Macha, 269-272; J. Colbert de Beaulieu, Notules de numismatique celtique, V, 289-293, 1 pl.; P. C. Vian, Monnaies gauloises inédites ou peu connues, 295-298, 1 pl.; F. Le Roux et C. Guyonvarc'h, Notes complémentaires sur César et la destruction des Vénètes, 301-304, 1 pl.; X, Vocabulaire vieux-celtique, 305-306.

55-125 — Paccard M., **La grotte d'"Unang, gorges de la Nesque-Mallemort (Vaucluse)**, Ext. des *Cahiers de préhistoire et d'archéologie*, 3, 1954; s.l.n.d,; in-8°, 27 pp., 14 fig.

55-126 — Pales Léon, **Les empreintes de pieds humains de la « Tana della Basura » (Toirano)**, Ext. de la *Revue d'Études ligures*, XX, 1, janv.-mars 1954; s.l.n.d.; in-8°, 12 pp., 2 fig.

55-127 — Péquart Marthe et Saint-Just, **Hoëdic, deuxième station-nécropole du mésolithique côtier armoricain**; Anvers, de Sikkel, 1954; in-4°, 92 pp., 42 fig., 10 pl.

55-128 — *Le P'tit Minou du groupe spéléologique vosgien*, 15, janv. 1955; Epinal, 1955; in-4° polycopié, 42 pp., ill.; X, Tumulus du château Sarrazin à Damas-aux-Bois, 2-4.

55-129 — *Proceedings of the Prehistoric Society for 1953* (New Series, vol. XIX, pt 2); Londres, 1954; in-4°, 128 pp., ill.; I. W. Cornwall, Soil science and Archaeology with Illustrations from some British Bronze Age Monuments, 129-147, 12 fig., 1 pl.; J. G. D. Clark and M. W. Thompson, The Groove and Splinter Technique of working antler in Upper Palaeolithic and Mesolithic Europe, 148-160, 6 fig., 4 pl.; T. G. E. Powell, The Gold Ornament from Mold, Flintshire, North Wales, 161-179, 3 fig., 6 pl.; F. E. Zeuner, The Chronology of the Mousterian at Gorham's Cave, Gibraltar, 180-188, 2 fig.; G. Caton-Thompson, Some Palaeoliths from South Arabia, 189-218, 8 fig., 4 pl., 1 carte.

55-130 — *Rassegna speleologica italiana*, VI, 4, déc. 1954; Côme, 1954; in-8°, 58 pp., ill.

55-131 — *Revue générale des sciences pures et appliquées et bull. de l'A.F.A.S.*, LXI, 9-10, sept.1oct. 54; Paris, Soc. d'éd. d'enseignement sup., 1954; in-8°, 64 pp., ill.

55-132 — *Revue hist. et archéol. du Libournais*, XXII, 74, 4e trim. 54; Libourne, Imp. libournaise, 1954; in-8°, 32 pp., ill.; R. Cousté, Le sanctuaire gaulois de Bisqueytan, Saint-Quentin-de-Baron (Gironde), 93-97, 2 fig.

55-133 — Skutil Josef, **Premières trouvailles paléolithiques de Dubicko près de Zâbreh (Moravie)**, Ext. de *Acta Sluko*, sectio B, I, 1951-53, pp. 13-19; s.l.n.d.; in-12, 7 pp.

55-134 — *Id.* —, **Encore sur les trouvailles d'ambre à l'oppidum de Staré Hradisko (Moravie)**, Ext. de *id.*, pp. 21-26; s.l.n.d.; in-12, 6 pp.

55-135 — *Id.* —, **Hache en chloromélanite de Bystrocice; Trouvaille scythique de Moravie de l'Est; A propos de la trouvaille germanique de Prikazy; Dessin d'une voiture de l'époque de Hallstatt de Dobrcice**, Ext. de *id.*, 177-178.

55-136 — Souville G., **Le premier congrès archéologique du Maroc espagnol (Tétouan, 22-26 juin 1953)**, Ext. du *Bull. de la Soc. de préhistoire du Maroc*, 1953, 1er-2e semestres, n° 7-8; Tanger, Ed. intern. s.d.; in-8°, in-8°, 5 pp.

55-137 — *Sovietkaïa Archeologia*, XIX, 1954; Moscou, Académie des sciences, 1954; in-8°, 402 pp., ill. (*entièrement en russe*).

55-138 — *Sovietskaïa etnografia*, 3, 1954; Moscou, 1954; in-8°, 192 pp., ill. (*id.*).

55-139 — *Id.* —, 4, 1954; *id.*; *id.*; (*id.*).

55-140 — *Teruel*, 12, juillet-déc. 1954; Teruel, Imp. Escuela de la Excelentísima Dip. Provincial, 1954; in-8°, 196 pp., ill.

55-141 — Tixier Jacques, **Le gisement préhistorique d'El-Hamel**, Ext. de *Libyca* (anthrop.), II, 1er sem. 1954, 79-120; s.l.n.d.; in-8°, 42 pp., 15 fig.

55-142 — **Vorgeschichtliche Museumsarbeit und Bodendenkmalpflege**, 1; Herausgegeben vom Landesmuseum für Vorgeschichte Halle (Saale); Halle, E. Klinz, 1954; in-8°, 16 pp., 8 fig.

55-143 — *Id.* —, 2; *id.*; *id.*; in-8°, 20 pp., 4 fig.

55-144 — Vuillemot G., **Fréquentation préhist. des îles occidentales de l'Algérie**, Ext. de *id.*, 63-77; s.l.n.d.; in-8°, 15 pp., 3 pl.

55-145 — Willey Gordon R. et Corbett John M., **Early Ancôn and early supe culture**, Columbia Studies in Arch. and Anthrop., vol. III; New-York, Columbia Univ. Press, 1954; in-8°, 180 pp., 31 pl., 29 fig., 5 cartes, 17 tableaux.

55-146 — Wilson Eugène J., **Foraminifera from the Gaviota formation East of Gaviota Creek, California**, Univ. of California pub. in geological sciences, 30, n° 2, 103-170; Berkeley-Los Angeles, Univ. of California Press, 1954; in-8°, 64 pp., 6 pl., 3 fig.

55-147 — *Wissenschaftliche Zeitschrift der Humboldt-Universität zu Berlin*, 111, 1953-54, Gesellschafts und Sprachwissenschaftliche Reihe, 3; Berlin, 1954; in-4°, 92 pp., ill.

55-148 — Woodbury Richard B., **Prehistoric Stone implements of Northeastern Arizona**, Reports of the Awatovi expedition n° 6; Cambridge, Massachusetts (U. S. A.), 1954; in-8°, 237 pp., 19 tableaux, 13 fig., 27 pl.

Comptes rendus d'ouvrages.

« **A l'aube de l'Histoire** », réalisation de C. Freinet, avec la collaboration de la Commission d'Histoire de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne. Illustrations de A. Carlier. Bibliothèque de Travail, n° 56, 15 avril 1948, 24 pp., 24 fig.

« **Menhirs et Dolmens** », documentation d'A. Carlier, adaptation pédagogique des Commissions de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne. Bibliothèque de Travail, n° 116, 22 mai 1950, 30 pp., 30 fig.

On est assez effaré actuellement devant la manière dont s'opère l'introduction de bribes de préhistoire dans l'enseignement primaire comme dans l'enseignement secondaire. En effet les auteurs de manuels manifestent très rarement une compétence quelconque en la matière, et répandent autant d'erreurs que d'idées justes. Il n'y a pas lieu d'en être étonné quand les livres émanent de ces industriels de la pédagogie qui n'ont à peu près aucun respect pour leur clientèle.

Mais il est de touchantes bonnes volontés qui tombent bien à faux elles aussi parfois. C'est ainsi qu'une coopérative d'instituteurs, animée par C. Freinet, qui a beaucoup fait pour l'introduction de méthodes pédagogiques nouvelles dans l'enseignement primaire, publie une collection de petites brochures à l'usage des enfants, avec une illustration au trait ou en simili occupant la moitié de la page, et un petit texte élémentaire. Nous en avons vu d'excellentes. En principe le manuscrit d'un des membres de la coopérative est « contrôlé » par d'autres, tant au point de vue pédagogique qu'au point de vue fond.

Malheureusement en 1948 la coopérative voulut aborder le lointain passé des hommes. C'est ainsi qu'une première brochure, le n° 55, « La Préhistoire » traita du paléolithique. Il en a déjà été question dans le *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. , pp. :

Puis le n° 56 fut consacré au Néolithique sous le titre « A l'aube de l'Histoire ». Quoique parue le 15 avril 1948, c'est seulement presque six ans après que la *S. P. F.* en a communication. Selon le titre, le texte est de C. Freinet et les illustrations de A. Carlier, mais nous avons tout lieu de supposer que ce dernier est pour beaucoup dans l'inspiration du texte. Ce monsieur serait belge (on s'en douterait à la page 16, où comme exemples de poteries néolithiques on figure des vases à décoration rubannée typiques de l'Omalien), mais aurait été souvent à Carnac en particulier.

La première page de la brochure a de quoi faire sursauter : on y lit en titre : « *Il y a 12.000 ans*, l'âge de la pierre polie ou néolithique. » Même les partisans les plus accentués des chronologies longues du néolithique ont de quoi être déconcertés. Que nous sachions, il y a 12.000 ans on en était encore au Magdalénien ou à l'Epi-paléolithique. Ensuite, sans tomber dans l'erreur commune de séparer de manière tranchée l'« âge de la pierre taillée » de celui de la « pierre polie » on nous dit : « On utilise encore la pierre taillée mais jusqu'à ce qu'on connaisse l'or et le cuivre, c'est la pierre polie qui est l'élément principal », déclaration qui vexerait profondément les adeptes du Campignien.

Le reste du volume montre une érudition mal digérée. On a certes lu force ouvrages, mais sans savoir y voir clair. C'est ainsi que p. 2 les cabanes de la Cornouaille anglaise, qui datent du Bronze récent au plus tôt, et qui sont essentiellement de l'Age du Fer, sont prises comme exemples de maisons néolithiques. P. 3, une maison danubienne de Köln-Lindenthal, en fait reconstituée d'après les traces des pieux, est dite si bien conservée dans une tourbière qu'on a pu la restaurer! P. 5, on prend le monument d'Avebury pour une grande agglomération d'habitations. P. 11, 12, 21 et 22, on interprète franchement les grandes haches polies comme des socs de charrues, ce qui est une interprétation très intéressante, mais pas du tout prouvée; il aurait été plus raisonnable de dire que beaucoup ont été utilisées comme houes. P. 12 il y a un lapsus grave, « paléolithique » étant employé à la place de néolithique. P. 19, en parlant de la distribution des objets en silex du Grand-Pressigny, on va jusqu'à nous parler du tracé de « routes » qui « sui-

vaient les hauteurs et ne descendaient qu'accidentellement dans les vallées et les bas-fonds »; or il se trouve justement qu'on ne sait rien sur la localisation des pistes de passage d'une période aussi reculée, mais que la localisation de bien des trouvailles suggère que les vallées ont servi de voies de passage. P. 20, « l'allée couverte est formée de plusieurs dolmens juxtaposés », définition qui montre bien combien l'auteur n'a rien compris. P. 22 il est impliqué que toutes les haches de pierres trouvées dans les dolmens sont petites et percées d'un trou! Il n'est évidemment pas possible de relever par le menu toutes les erreurs. Et surtout de mettre en relief les omissions et défauts de composition d'une brochure qui devrait donner une idée synthétique et équilibrée des acquisitions essentielles de la révolution néolithique.

Le 22 mai 1950 parut, sous la signature cette fois de M. A. Carlier, la brochure n° 116, « **Menhirs et Dolmens** », en principe reprenant plus en détail la matière esquissée dans une demi-douzaine des pages de la précédente. Les deux tiers des notices et des illustrations se rapportent aux menhirs, donnant ainsi à ceux-ci une importance exagérée par rapport aux tombes mégalithiques. D'ailleurs le texte et les illustrations sont franchement délirants en bien des endroits, et l'on se demande comment les « Commissions de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne » ont pu laisser imprimer de telles énormités.

Dès la première page on voit encore les traces d'une chronologie longue périmée (mégalithes datant de 5 à 6.000 ans). P. 3, sur la taille des menhirs debout, on dit qu'ils atteignent 7 m., alors qu'il y en a un de 12 m. P. 5, « il est à peu près démontré que les menhirs de l'alignement de Kermario à Carnac, ont été extraits d'une falaise située en ligne droite, à plus de 4 km. : première nouvelle! P. 9, il est figuré et commenté une reconstitution des plus fantaisistes (trois lignes successives du Nord au Sud) des alignements de la région de Carnac et Quiberon. P. 14, on figure « le menhir de St-Renan » (c'est-à-dire celui de Kerloas ou Kerveatoux en Plouarzel) qui est le géant de 12 m.), comme un petit caillou de 2m50, avec auprès deux paysans habillés d'un costume qui ne correspond pas à la localité; très pudiquement on a transformé le rite phallique: « les mariés, le jour de leur noce, allaient toucher un menhir. Ils étaient sûrs ainsi d'avoir beaucoup d'enfants », et la figure les montre touchant la pierre du bout des doigts, alors que c'est avec tout autre chose qu'il fallait la toucher... (mais de toute manère, même transformée *ad usum delphini* était-il nécessaire de rappeler cette pratique?). P. 18 on donne des évaluations extraordinaires sur le nombre primitif des pierres de Carnac. P. 24, on montre qu'on n'a rien compris à la notion de dolmen à encorbellement par la figure qui n'a aucun rapport. P. 25, à propos de la dalle de couverture de la Table des Marchands on dit « la façon dont on l'a hissée sur ses supports est un problème qui n'a pas été résolu » : et pour cause, puisqu'on n'a jamais « hissé » de tels blocs, mais qu'on les a progressivement roulé sur des rondins grâce à des plans inclinés à faible pente. P. 28, il est question de « jade ». La figure de la p. 29 nous représente une extraordinaire reconstruction d'un « dolmen en bois » de Hollande, qui n'a rien à voir avec le résultat des méticuleuses fouilles d'A. E. van Giffen. P. 30,, on apprend que le ciste formé de quelques dalles « apparaît dans nos régions » vers — 600, alors que chacun sait qu'il y en a dès le début du chalcolithique.

Mais on a voulu baser l'essentiel de cette brochure sur les théories dites astronomiques relatives à l'orientation des mégalithes, qu'ils soient dolmens ou menhirs. De toutes manières c'était là quelque chose de trop compliqué pour une brochure à l'usage des enfants, et nous allons voir que c'était également trop compliqué pour l'auteur de la brochure. Il a voulu réaliser un salmigondis des théories de F. Gaillard, A. Devoir et Ch. Baudouin, hypothèses pourtant inconciliables, et dont la seule qui pourrait avoir quelque fond de réalité est celle de A. Devoir, à condition de la compléter et de la manier avec énormément de prudence et de circonspection. Mais deux bourdes colossales de l'auteur, répétées plusieurs fois (et qui ne sont donc pas des lapsus) montrent qu'il n'a rien compris, et ne possède pas les notions les plus élémentaires de cosmographie. P. 2 et 26, il est question d'alignements et de dolmens orientés, tenez-vous bien, vers le zénith (orthographié « zényth » sur une figure), qui a été confondu avec le Sud, comme le montre la figure. Aux équinoxes le soleil se lève et se couche partout à l'Est et à l'Ouest, et non pas à

110 et 290°... D'ailleurs p. 13 l'auteur démontre qu'il a confondu l'angle d'inclinaison du plan de l'écliptique sur le plan de l'équateur céleste (qui est à peu près de 23°) avec une « précession des équinoxes » qui, à croire sa figure, ferait que le lever du soleil le jour de l'équinoxe serait aujourd'hui 23° au Nord du point où il se levait à cette date en 4.000 av. J.-C. Tout le monde sait pourtant que la précession jointe à d'autres phénomènes n'a fait varier, pour un point donné de la terre, les azimuts des levers solaires que dans une très faible mesure (tout juste appréciable dans le cas d'un monument très précis comme Stonehenge, peut-être).

On a peut-être trop longuement détaillé les erreurs contenues dans ces brochures soi-disant pédagogiques. Du moins sera-t-on persuadé que leurs auteurs ont aussi mal assimilé les notions élémentaires de préhistoire que celles d'astronomie. Mais c'est une honte que de telles productions puissent être mises entre les mains des élèves, avec peut-être la bénédiction des commissions de contrôle des livres scolaires du Ministère de l'Education Nationale, qui sans doute ne les ont jamais ouvertes...

Préhistoire de l'Afrique, par H. Alimen (1).

En écrivant une Préhistoire de l'Afrique, Mlle H. Alimen a réalisé un travail de synthèse considérable dont, jusqu'ici, l'absence se faisait péniblement sentir, tant en France qu'à l'étranger.

De tout ce qui a été écrit sur l'ensemble du Continent noir, à quoi elle a ajouté ses observations personnelles, notamment en ce qui concerne le Sahara, l'auteur a constitué un ensemble que son talent didactique et la clarté de son exposition ont su rendre aussi clair et précis que le permettaient les connaissances actuelles.

Aucune région n'est laissée dans l'ombre et les différents chapitres sont parfaitement équilibrés. Si la géologie tient une grande place — à tout seigneur, tout honneur — l'anthropologie n'est pas dédaignée et le chapitre sur les Australopithécidés, avec la photographie du crâne de Paranthropus Crassidens est une excellente mise au point actuelle de la question. L'art est longuement analysé et figuré; enfin, les nombreux tableaux et dépliants sur la succession des industries et la corrélation de la préhistoire africaine, sur le synchronisme entre glaciations et périodes pluviales, sont des modèles de clarté, à notre disposition pour la première fois dans un même ouvrage. Ajoutons que les cartes qui illustrent les conclusions sont, par leur abondance une heureuse et indispensable innovation, trop souvent négligée jusqu'alors dans les ouvrages de préhistoire.

Il est impossible d'analyser même succinctement un tel volume; disons simplement que, à la fin de son étude, l'auteur parle de « l'essentielle continuité de la préhistoire africaine » « de l'unité de cette longue évolution et de son indépendance » qui lui paraissent incompatibles avec le caractère « colonial » des industries africaines.

L'illustration très abondante et bien choisie, la présentation très soignée du livre — comme il est de règle aux éditions N. Boubée — contribuent à faire de cet ouvrage une réussite complète dont il faut louer sans réserves Mlle Alimen dont l'œuvre, dorénavant, aura sa place à la base de tout travail d'ensemble sur l'Afrique. C'est une œuvre « princeps » qui fait le plus grand honneur à son auteur et à la science préhistorique française.

R. J.

(1) Ed. N. Boubée et Cie, 3, pl. Saint-André-des-Arts, Paris, 1 vol.

Suggestion au peuplement néanderthalien

PAR

J. L. BAUDET

Nous sommes, en principe, adversaire résolu de l'abstrait et, essentiellement attaché aux données objetives. Mais, il nous a semblé pouvoir exceptionnellement rompre notre ligne de conduite habituelle en consignant quelques idées inspirées d'un nombre de constatations considérable. Il ne s'agit d'ailleurs pas de phénomènes inédits, mais d'observations bien connues des géologues et préhistoriens du Pléistocène, qu'il nous a été possible de multiplier au cours de plus d'une vingtaine d'années de recherches dans les contrées les plus variées d'Europe septentrionale.

En règle générale, la base du limon lœssique récent fournit des industries lithiques moustéro-levalloisiennes habituellement plus robustes que les séries des abris méridionaux classées dans l'ensemble moustérien. La critique nous rappellera évidemment qu'il s'agit d'horizons chronologiquement dissemblables, les uns étant plus anciens que les autres. Mais nous tenons simplement :

1° A remémorer un ensemble de faits et la fréquence de ceux-ci dans des conditions géologiques presque similaires.

2° A insister sur l'abondance de matériel lithique à caractère franchement paléolithique moyen rencontré en milieu vraisemblablement plus humide que le plein Würm, et situé avant le limon lœssique « récent ».

Les premiers renseignements notés furent glanés dans les plaines de Moyenne-Belgique, et nos recherches prirent naissance sur le dôme largement recouvert de sédiments lœssiques du Mélantois (zone franco-belge). Les observations se poursuivirent dans la vallée de la Haine et le Brabant wallon, la vallée de l'Escaut, l'Artois, la Picardie, le Boulonnais, la Normandie, l'Ile-de-France, le Maine, l'Orléanais, pour en venir ensuite, par la Champagne, la Bourgogne et l'Alsace-Lorraine, à la région rhénane. Partout la vision est identique : La phase du cailloutis de base, considérée à juste titre comme antérieure aux stades arides du Würm, montre une répartition géographique étendue d'industries levalloisiennes.

Des observations plus poussées semblent prouver que cet horizon pourrait être également le réceptacle de stades très proches. Plusieurs stations du Nord de la France offrent en effet, sous le cailloutis ruisselé inférieur des limons lœssiques würmiens (Solesmes, Nord; Persan, Seine-et-Oise), de faibles couches tempérées à typologie légèrement différente et un peu plus archaïque. Microphénomènes chronologiques de la longue histoire levalloisienne. Il s'agit donc d'une évolution, avec interférences probables, de groupes ethniques dont nous ne connaissons que fort peu de choses au point de vue anthropologique. On parle très succinctement de découvertes anciennes (1883 et 1892). Portions craniennes des dépôts lœssiques de Marcilly-sur-Eure (Eure) et de Bréchamps (Eure-et-Loir). Mais, les fossiles de Steinhem, Ehringsdorf et peut-être Saccopastore, ne sont-ils d'évidentes preuves de l'existence néanderthaloïde avant les phases arides du Würm.

Il ne semble alors pas trop téméraire de songer à l'éventuelle possibilité d'une large extension du groupe, lors de conditions climatiques favorables, répartition témoignée par l'abondant matériel lithique subsistant sur le sol plus ou moins ruisselé de base de l'Ergeron et des trois « lœss » systématiques de la région picarde. Peut-être pourrait-on également envisager que les néanderthaliens réfugiés dans les grottes et abris seraient les derniers représentants de cette peuplade en voie de disparition. Etres mal adaptés aux conditions nouvelles, employant jusqu'à l'extrême fin d'utilisation des matériaux lithiques devenus moins facilement accessibles, et donnant ainsi naissance au Moustérien devenu classique.

Nous ne pensons pas que cette courte note puisse être à l'abri des critiques, aussi la présentons-nous uniquement comme une éventuelle hypothèse de travail.

Pointes à pédoncules du Solutréen français

PAR

Harper KELLEY

Maître de Recherches au C.N.R.S.
Chargé du Département de Préhistoire du Musée de l'Homme.

■

En 1932, à propos des pointes pédonculées solutréennes trouvées par le Pr L. Péricot Garcia à la Cueva del Parpalló (1), M. D. Peyrony a signalé la présence de pièces pédonculées du Solutréen supérieur français, provenant des gisements du Fourneau du Diable, de Jean-Blancs et du Pech de la Boissière (2).

Nous reprenons ce sujet afin d'attirer de nouveau l'attention sur l'existence, bien que relativement rare, de pièces de ce type dans divers gisements français.

Nous présentons ici l'ensemble des pièces à pédoncule conservées au *Musée de l'Homme,* quelques pièces du *Musée des Antiquités Nationales,* à Saint-Germain-en-Laye et deux pièces du *Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse.*

Il nous a été possible de figurer les pièces du Musée de Saint-Germain, grâce à l'amabilité de son conservateur en chef, M. R. Lantier, de l'Institut. Les dessins de ces pièces sont dûs à la plume du regretté B. Champion. M. l'Abbé Breuil, de l'Institut, a eu l'obligeance de nous communiquer ses propres dessins de deux pièces du Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse et de nous permettre de figurer une pièce trouvée par lui à la grotte des Fadets, Lussac-le-Château (Vienne) en 1919. Cette pièce fait partie de la collection de l'*Institut de Paléontologie humaine.* Le Pr Vallois, Directeur du *Musée de l'Homme,* a bien voulu nous autoriser à publier les spécimens appartenant au *Musée de l'Homme.* Nous figurons également plusieurs pièces, que nous avons acquises, et qui sont en dépôt au *Musée de l'Homme,* sous le n° D.38.23.

Indépendamment de celles que M. Peyrony signale dans son article, on peut noter quelques pièces à pédoncule solutréennes, figurées dans diverses monographies publiées depuis 1870. Nous citerons notamment deux pièces de Laugerie-Haute, par Lartet et

(1) Deputacion Provincial de Valencia. — La labor del Servicio de Investigación Prehistórica y su Museo en el pasado ano 1930. Valencia, Imp. Casa de Beneficencia 1932.
Pericot-Garcia Luis. — La Cueva del Parpalló (Gandia), Madrid, 1942.

(2) D. Peyrony. — Pièces pédonculées du Solutréen supérieur français. *A. F. A. S.,* Congrès de Bruxelles, 1932.

(3) H. de Ferry. — Le Mâconnais Préhistorique, Paris, C. Reinwald, 1870, pl. XX, fig. 2 et pl. XXIII, fig. 8. Les mêmes pièces sont figurées dans : H. de Ferry, L'outillage de la tribu de Solutré, dans *Matériaux,* 1869, pl. 30, fig. 6; pl. 31, fig. 12, et J. Déchelette, Manuel d'archéologie préhistorique, 1924, I, p. 138, fig. 49, nos 4 et 5.

Christy (4) en 1875. Breuil et Clément (5) ont signalé deux pièces de la grotte de Monthaud (Indre) en 1905. La même année, Girod a publié trois pièces pédonculées de Badegoule (Dordogne) (6).

Des publications de dates plus récentes comportent la figuration d'une pièce de la grotte d'Isturitz, par Passemard, en 1926 (voir *Fig.* 9) (7), plusieurs pièces de Laugerie-Haute par D. et E. Peyrony en 1938 (8), un certain nombre de pièces de Badegoule, par le Dr Cheynier, en 1949 (9) et une belle pointe à pédoncule, provenant de la grotte de la Tannerie (Vienne) par le Dr Pradel en 1950 (10). sont complètement retouchées sur les deux faces, mais deux de

Fig. 1. — Laugerie-Haute (Dordogne). — *Gr. nat.*

nos pièces (*Fig.* 3, nos 2 et 3) sont de taille incomplètement bifaciale. Les feuilles de laurier, en général, ont très souvent la base accommodée pour l'emmanchement, soit arrondie, soit pointue,

(4) Lartet et Christy. — Reliquae Aquitanicae, Paris, Baillière, 1875, pl. VI, nos 8 et 12.

(5) H. Breuil et J. Clément. — Un abri solutréen sur les bords de l'Anglin, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXIX, 1906.

(6) P. Girod. — Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Stations solutréennes et aurignaciennes, Paris, Baillière, 1906, pl. XLIX, fig. 8 et 9, et pl. L, fig. 1.

(7) E. Passemard. — Les stations paléolithiques du Pays Basque, Bayonne, Bodion, 1924, fig. 89, et La caverne d'Isturitz en Pays Basque, *Préhistoire*, t. IX, pl. XVII.

(8) D. et E. Peyrony. — Laugerie-Haute, près des Eyzies (Dordogne). *Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine*, n° 19, Paris, Masson, 1938, fig. 31.

(9) A. Cheynier. — Badegoule, station solutréenne et proto-magdalénienne. *Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine*, mémoire 23, Paris, Masson, 1949.

(10) L. Pradel. — Solutréen supérieur de la grotte de la Tannerie, commune de Lussac-les-Châteaux (Vienne). Dans *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. XLVII, 1950, pp. 465 à 471.

Comme M. Peyrony l'a noté, les pointes pédonculées apparaissent en France dans le Solutréen supérieur. La plupart d'entre elles soit losangique à bords rétrécis. En plus des pièces nettement

Station de l'Augerie haute (Cne de Lagac)

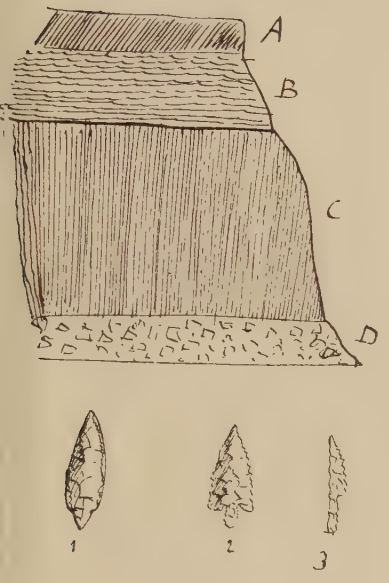

En A, instrumentum en pierre polie comme dans la couche parallèle de l'Augerie basse

En B, Silex taillés sur les côtés et instruments en os d'un type parfait que ceux de la même couche à l'Augerie basse ; je n'ai trouvé aucun dessin.

En C, prédominance des silex taillés sur les 2 faces, de type dit feuille de laurier. La flèche barbelée en silex (n° 2), a été trouvée au centre de la couche C, dont l'épaisseur varie à l'Augerie haute entre 2 et 4 mètres. Cette couche C est l'analogue du Solutréen. Le cheval domine dans sa faune ; le renne y est assez commun, l'Aurochs rare. J'y ai rencontré également le tigre (Fel. Spelaea), le Mammouth, mais jamais de Grand Ours ni d'hyène.

La couche D est formée à peu près exclusivement de débris de roche et se trouve presque au niveau actuel de la Vézère.

Dans la couche C, les os travaillés sont relativement rares et dépourvus d'ornementation, ou à peu près ; je n'y ai constaté la présence d'aucun dessin au trait. C'est l'apogée de l'art de la taille du silex

Fig. 2. — Coupe de Laugerie-Haute et légende. Fouilles du Marquis de Vibraye, 1863, Archives du Musée de l'Homme. — *Echelle de réduction :* 1/3.

pédonculées, nous figurons aussi plusieurs pièces à base accommodée pour être emmanchée (*Fig.* 5, n° 4, *Fig.* 7 n° 4 et *Fig.* 8).

La pièce la plus extraordinaire (*Fig.* 1) que nous figurons, provient des fouilles du Marquis de Vibraye, à Laugerie-Haute, en 1863 et se trouve au *Musée de l'Homme.* C'est une pointe en silex de patine bleuâtre, à pédoncule et à bords denticulés, portant même une légère indication d'ailerons. A notre connaissance, cette pièce est unique en France. Toutefois, quelques types analogues existent à Parpalló.

Une feuille de laurier denticulée, mais sans pédoncule, provenant de la grotte de Roquecourbère (Ariège), a été signalée par le Comte Bégouen (11), et une autre légèrement denticulée, de la grotte d'Isturitz, par R. et S. de Saint-Périer (12).

La patine de cette pièce n'est pas la patine habituelle de Laugerie-Haute et son type a pu faire douter de son origine solutréenne, malgré les retouches très plates, typiques de cette époque; mais un document conservé dans les archives du *Musée de l'Homme* (*Fig* 2) nous permet d'attribuer indiscutablement cette pièce au Solutréen. Il s'agit d'une coupe de Laugerie-Haute avec des précisions sur le niveau stratigraphique de la pointe en question (13). C'est probablement un des plus anciens documents originaux concernant les fouilles paléolithiques faites en France.

Du point de vue historique, nous avons jugé utile de reproduire ici ce document qui présente un intérêt capital, bien qu'il ne porte ni date ni signature.

L'utilisation de l'ancienne orthographe « l'Augerie haute » et le type de papier employé, laissent supposer qu'il date de l'époque des fouilles de Vibraye. Il est probable que l'auteur en était M. Franchet, réputé pour ses travaux méthodiques, fouilleur du Marquis de Vibraye.

L'auteur de ce document a fait preuve d'un esprit scientifique et d'une précision remarquables pour l'époque : il avait bien observé que la pointe denticulée, à pédoncule, dont il a fait un croquis, présentait un caractère exceptionnel et qu'elle était associée à l'industrie solutréenne.

Il est à noter, qu'en plus de la coupe du gisement et du croquis de trois pièces, l'auteur a indiqué l'industrie de chaque couche (couche A, Néolithique, couche B, Magdalénien, et couche C, Solutréen), la faune, la présence très rare d'os travaillés et l'absence d'objets d'art dans la couche C.

Fig. 3. — Toutes ces pièces proviennent de Laugerie-Haute. Les n°s 1, 2 et 3, *Musée de l'Homme,* fouille de Vibraye, Les n°s 4, 5, 6 et 7 ont été acquis par l'auteur. L'extrémité du n° 1 a été cassée et porte une facette oblique de réparation, longue et large. Le pédon-

(11) Comte H. Bégouen. — Le Solutréen dans les Pyrénées, *Revue Anthropologique,* t. XLV, 1935.

(12) R. et S. de Saint-Périer. — La grotte d'Isturitz, III. Les Solutréens et les Moustériens. *Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine,* mémoire 25, p. 15, fig. 5, n° 1.

(13) Deux autres documents de la même main, l'un relatif à la fouille du Marquis de Vibraye à Laugerie-Basse, l'autre concernant sa fouille à la grotte des Fées à Arcy-sur-Cure (Yonne), sont également conservés dans les Archives du *Musée de l'Homme.* Ces deux documents feront l'objet d'une communication ultérieure.

Fig. 3. — Laugerie-Haute (Dordogne). — *Echelle de réduction :* 1/3.

cule est formé par des retouches remontantes qui indiquent, d'après l'Abbé Breuil, qu'il s'agit de la réutilisation d'un fragment d'une plus grande feuille cassée. Les n°s 2 et 3 sont incomplètement bifaciaux. Les n°s 4, 5 et 7 sont des bases de pièces à pédoncule, cassées, dont les n°s 4 et 5 sont à pédoncule pointu. Le n° 6 présente une soie étroite que nous considérons comme un pédoncule, mais qui a peut-être été utilisée comme perçoir. La base du pédoncule du n° 7 est rectiligne.

Fig. 4. — Ces deux pièces à pédoncule, de Laugerie-Haute, sont

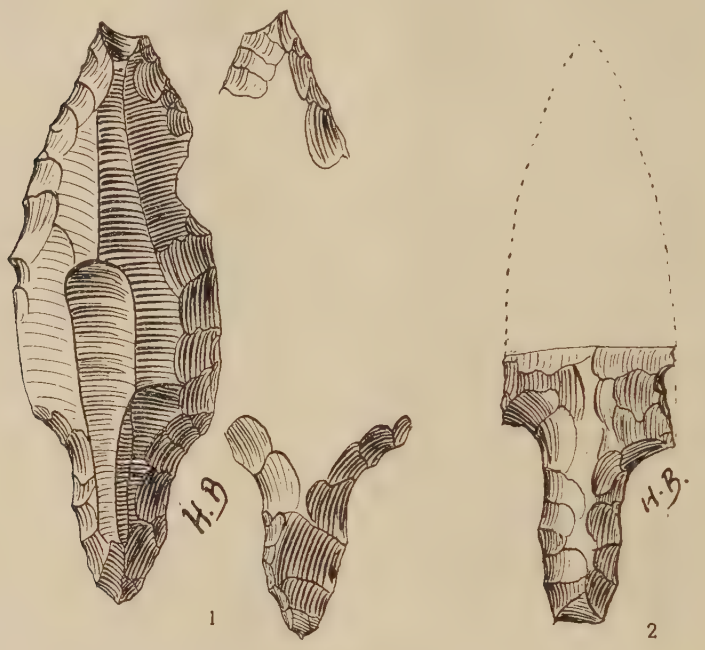

Fig. 4. — Laugerie-Haute (Dordogne). — *Gr. nat.*

conservées au *Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse* et leurs dessins sont de l'Abbé Breuil. La face inférieure du n° 1 est retouchée aux deux extrémités seulement. Les deux faces du fragment n° 2 sont pareilles.

Fig. 5. — Le n° 1 de Laugerie-Haute (*Musée de l'Homme,* D.38.23) est de forme losangique asymétrique, avec les deux bords rétrécis par retouches alternes remontantes, formant pédoncule; il est probable qu'il s'agit de réutilisation d'une pièce cassée.

Le n° 2 provient des Bernoux (Dordogne), (*Musée de l'Homme,* D.38.23) fouilles Didon.

Le n° 3 provient des fouilles de l'Abbé Breuil à la grotte des Fadets, Lussac-le-Château (Vienne) (collection de l'*Institut de Paléontologie humaine*). C'est une pièce sporadique, trouvée en terrains remaniés.

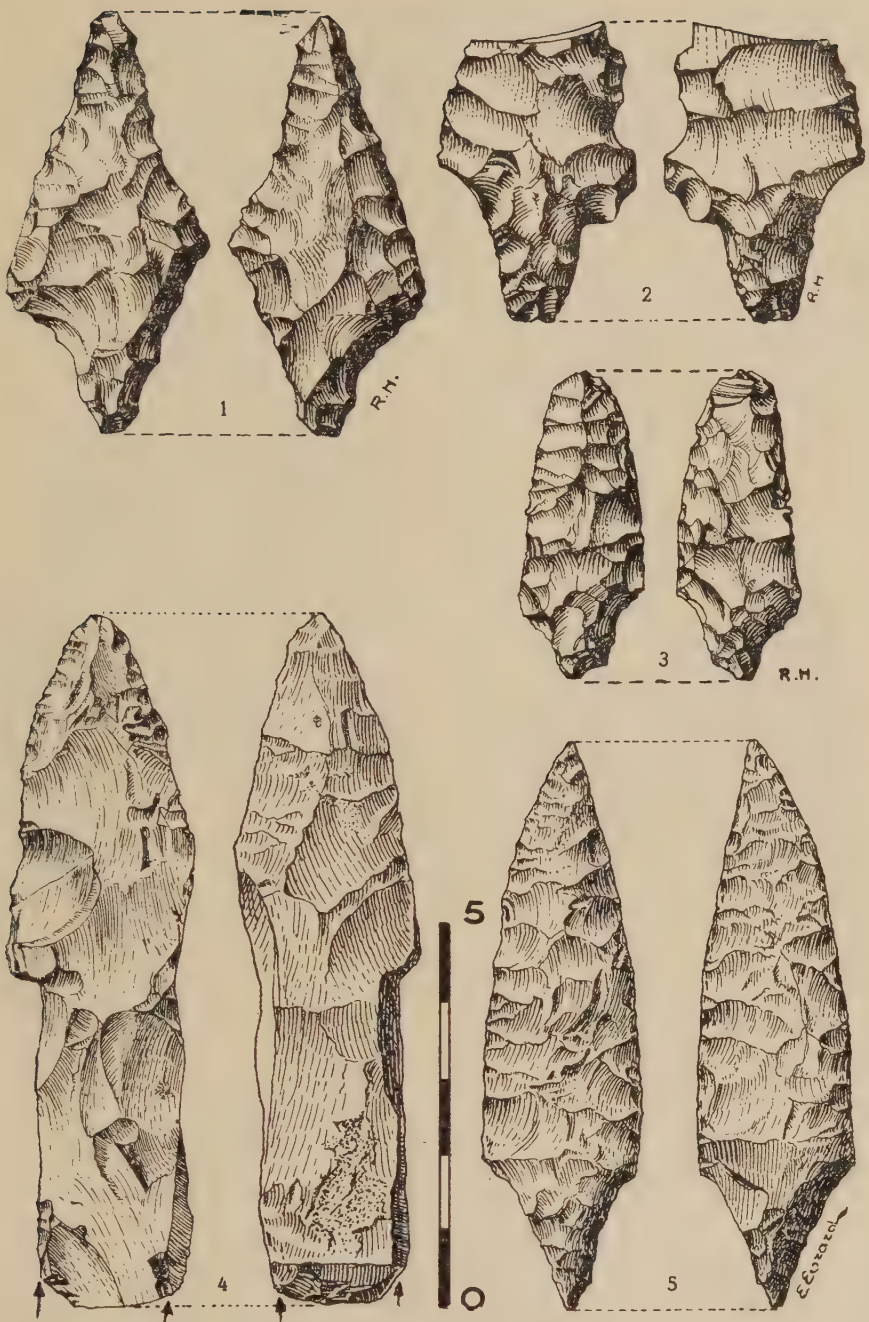

Fig. 5, n° 1. — Laugerie-Haute (Dordogne). N° 2, Les Bernoux (Dordogne). N° 3, Grotte des Fadets, Lussac-le-Château (Vienne). N°s 4 et 5, Solutré (Saône-et-Loire). — *Gr. nat.*

Les n°s 4 et 5 sont de Solutré (*Musée de l'Homme*, D.38.23), fouilles de M. Veillerot, 1895.

Le n° 4 présente un certain intérêt, car il montre l'utilisation de la technique du coup de burin pour faciliter, peut-être, l'emmanchement.

Il s'agit probablement d'un fragment d'une grande feuille de laurier cassée, avec des coups de burin partant de la base des deux bords de la pièce. La base présente des enlèvements transversaux. On pourrait également considérer cette pièce comme burin double (14), mais vu la symétrie de la pointe, nous pensons que la base, après des enlèvements de coups de burins, formait une espèce de « tenon » pour l'emmanchement (15).

Le n° 5, d'une facture parfaite, a un pédoncule pointu et biseauté par retouches alternes.

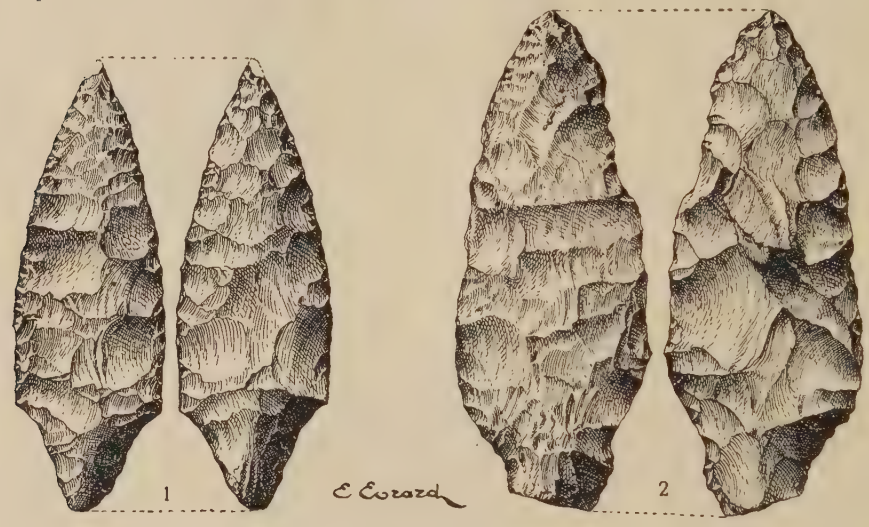

Fig. 6. — Badegoule (Dordogne). — *Gr. nat.*

Fig. 6. — Ces pièces proviennent de Badegoule (Dordogne) (*Musée de l'Homme*, D.38.23). Le n° 1, très légèrement cassé à la pointe, a le pédoncule formé par retouches alternes.

(14) Les feuilles de laurier cassées et réutilisées comme burin sont relativement fréquentes dans le Solutréen, mais ces pièces sont généralement minces, avec un enlèvement sur un angle de la cassure. Les burins doubles de ce genre sont plutôt rares.

(15) M. l'Abbé Breuil a attiré notre attention, à plusieurs reprises, sur ses observations relatives à l'utilisation de la technique du coup de burin, comme point de départ, pour la réparation des feuilles de laurier. Il a souvent constaté l'enlèvement d'un coup de burin pour créer un méplat à utiliser comme plan de frappe et sur lequel il a été possible de procéder à la retaille de la pièce, soit par pression, soit par percussion. M. l'Abbé Breuil a fait don, au *Musée de l'Homme*, d'importantes séries de feuilles de laurier cassées, qui présentent des enlèvements de coups de burin, destinés à faciliter leur réparation. Il a même pu raccorder plusieurs lamelles de coup de burin à leur pièce.

La base du pédoncule du n° 2 est légèrement oblique, peut-être cassée en cours de fabrication.

Fig. 7. — Toutes ces pièces sont conservées au *Musée des Antiquités Nationales*, à St-Germain-en-Laye. N° 1, les Eyzies (60.030), sans provenance exacte, n° 2, Laugerie-Haute (59.989), n° 3, Le Placard, fouilles Maret (54.899), n° 4, Le Placard (54.898). Les n°s 1, 2 et

Fig. 7. — N° 1, Les Eyzies (Dordogne). N° 2, Laugerie-Haute. N°s 3 et 4, Le Placard (Charente). — *Echelle de réduction :* 1/3.

3 sont nettement à pédoncule, le n° 4, à base ogivale, porte vers la base des protubérances bilatérales, pour faciliter l'emmanchement.

Fig. 8. — N° 1, pointe losangique large provenant de Laugerie-Haute (*Musée de l'Homme*, 50.32.13161), fouilles du Dr Lalanne, avec rétrécissement des deux bords pour l'emmanchement. N° 2, pointe analogue provenant de Solutré, fouilles Veillerot (*Musée de l'Homme*, D.38.23.2159). A noter un petit saillant sur le bord gauche de la

première figure. Un même saillant a dû exister sur le bord opposé, mais il a cassé à l'époque. N° 3, pointe à extrémité dégagée par des retouches et à base rétrécie pour l'emmanchement, provenant de Solutré (*Musée de l'Homme,* D.38.23.2156. Fouilles Veillerot). N° 4, pointe provenant de Laugerie-Haute (*Musée de l'Homme,* fouille de Vibraye), avec les deux bords rétrécis vers la base formant une sorte de pédoncule large. N° 5, pointe à base arrondie, provenant de Laugerie-Haute (*Musée de l'Homme,* fouille de

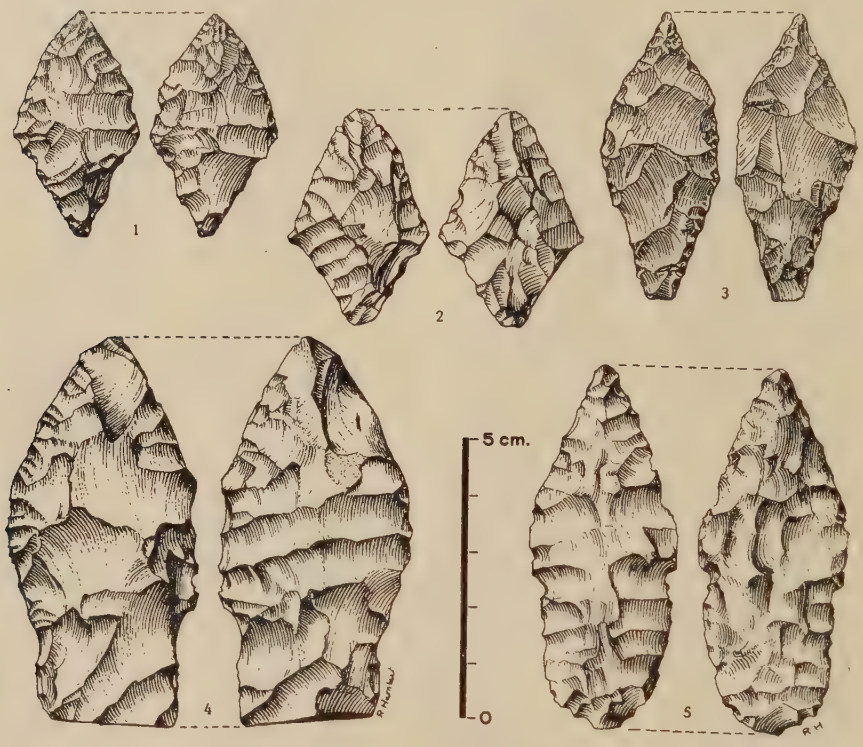

Fig. 8. — N°s 1, 4 et 5, Laugerie-Haute (Dordogne).
N°s 2 et 3, Solutré (Saône-et-Loire). — *Echelle de réduction :* 1/3.

Vibraye). Directement au-dessus de la partie la plus large de la pièce, on constate deux petites encoches opposées, destinées probablement à faciliter l'emmanchement.

*
**

C'est le gisement de Laugerie-Haute, qui a fourni en France le plus grand nombre de pièces pédonculées. Nous pensons, d'après les observations que nous avons faites dans les Musées et les collections particulières en France et en Angleterre, que le pourcentage des pièces à pédoncule de Laugerie-Haute est probablement plus élevé qu'on ne le supposerait.

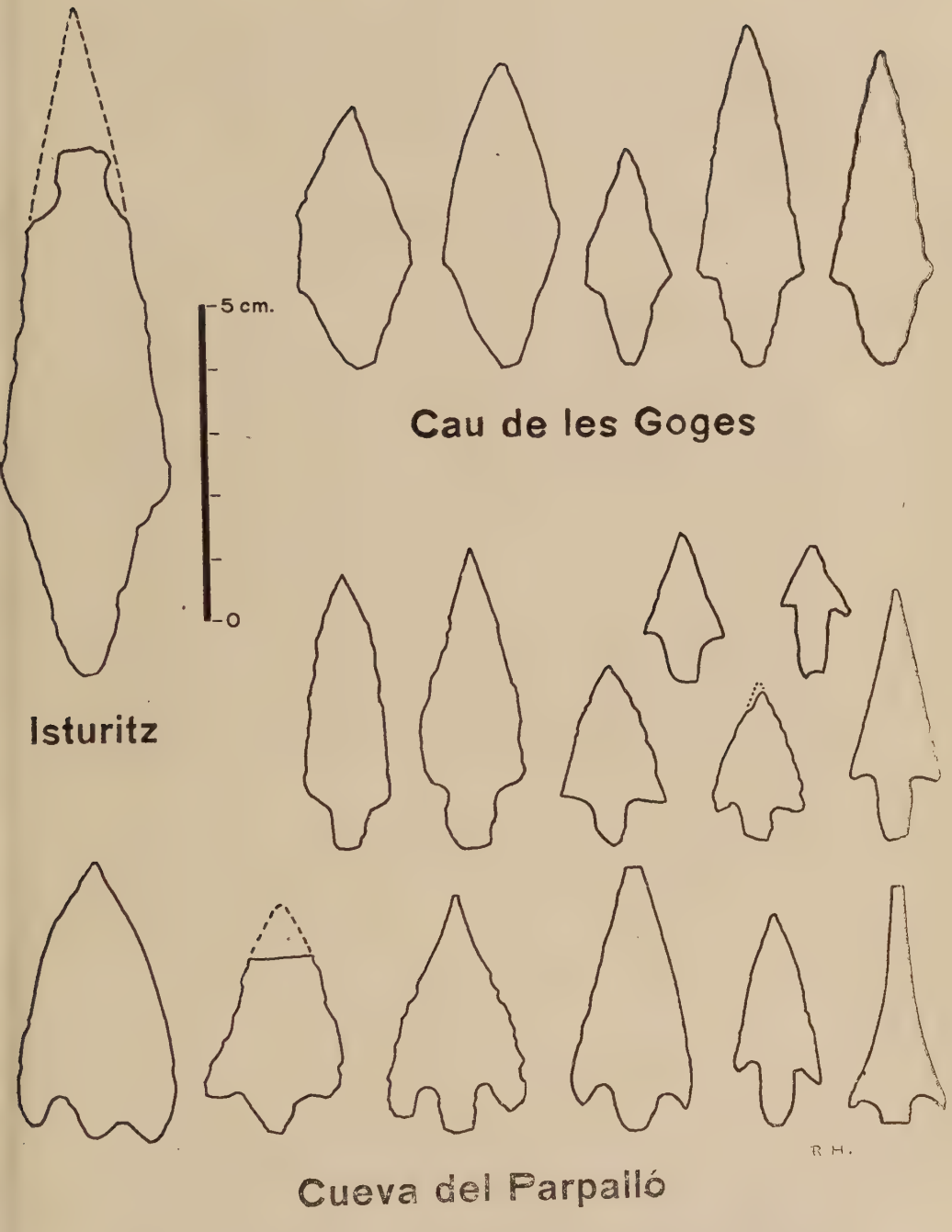

Fig. 9. — Pointes à pédoncule de types divers d'après Passemard (7), Pallarès et Wernert (16), Obermaier (16) et Pericot-Garcia (1). *Echelle de réduction :* 1/3.

Il est tout à fait possible que la pointe à pédoncule ait été dérivée sur place de la feuille de laurier losangique dont les bords de la partie inférieure ont été rétrécis de plus en plus, sans qu'intervienne aucune influence étrangère.

Les fabricants de pointes à cran du Solutréen supérieur savaient utiliser ce procédé pour faciliter l'emmanchement, quand ils le jugeaient nécessaire.

Quels sont les rapports entre les pièces à pédoncule françaises et celles du Parpalló? Les pièces à pédoncule et à ailerons de ce gisement sont d'un type tout à fait exceptionnel, mais à côté d'elles existent des pointes à pédoncule de la même famille que celles que l'on trouve en France.

Nous avons demandé l'avis de M. l'Abbé Breuil, qui pense que l'idée de pédoncule au Parpalló est venue de France. Son hypothèse est basée sur la présence de pointes pédonculées dans une autre station solutréenne espagnole, près de la frontière. Ce gisement catalan, la Cau de les Goges (16) est un intermédaire entre les gisements français et celui du Parpalló, non seulement au point de vue géographique, mais également au point de vue typologique. Ici, deux niveaux du Solutréen supérieur ont livré chacun des pointes à pédoncule. Elles sont plus étroites que la plupart des pièces françaises et leurs pédoncules sont généralement peu différenciés. La pièce publiée par Passemard, provenant d'Isturitz, présente une ressemblance frappante avec les pièces du gisement catalan. Afin de faciliter la comparaison, nous avons trouvé utile de reproduire ici les contours de la pointe d'Isturitz, ceux de quelques pièces de la Cau de les Goges, ainsi que ceux d'une série du Parpalló (*Fig.* 9). Les pièces à pédoncule et à ailerons, de même que d'autres types du Parpalló, au point de vue typologique, sont proches des types néolithiques; M. l'Abbé Breuil admet même la possibilité d'une relation avec le Néolithique nord-africain (17) et écarte l'idée d'une influence atérienne, suggérée par plusieurs auteurs.

Une subvention du *Centre National de la Recherche Scientifique* a permis la publication des figures de cet article.

Les dessins sont de M. E. Evrard et de M. R. Humbert, dessinateur au C.N.R.S.

(16) M. Pallarès et P. Wernert. — El solutrià de Sant Julià de Ramis: el Cau de les Goges. Dans *Annuaria de l'Institut d'estudis catalana,* vol. VI, Barcelona, 1920, et H. Obermaier. — El Hombre fosil, 2e édit., Madrid, 1925, p. 230, fig. 100, b.

(17) H. Breuil. — A propos de l'industrie atérienne. Dans *Bull. Soc. préhist. fr.,* 1950, pp. 56 à 61.

Station Lacustre d'Auvernier (Lac de Neufchâtel)

Étude de la Faune de la Station

PAR

Thérèse JOSIEN

Stagiaire de recherches au C.N.R.S.

■

En 1948, l'équipe du Centre de Recherches préhistoriques avait été aimablement invitée par les autorités du canton de Neuchâtel à effectuer des fouilles dans la célèbre station lacustre d'Auvernier. M. le Pr Samuel Perret, Directeur archéologique du canton, avait assuré les meilleures conditions de travail scientifique à ces fouilles qui ont été exécutées, sous la direction du Pr Leroi-Gourhan, par Gérard Bailloud, Hélène Balfet, Nicole Dutrievoz, José Emperaire, Annette Laming, Mme Leroi-Gourhan et Louis Moline. L'étude a porté sur un total de *886* fragments déterminables représentant 267 animaux qui se répartissent en 4 niveaux successifs qui sont du plus ancien au plus récent :

Niveau IV : néolithique lacustre ancien.
Niveau III : néolithique lacustre moyen.
Niveau II : néolithique lacustre récent.
Niveau I : énéolithique lacustre (1).
La faune s'y répartit en *19* espèces différentes :

1° Espèces domestiques.

Animaux dont nous avons pu établir avec certitude l'appartenance à la race des palafittes au moyen de mensurations;
le petit bœuf des palafittes : *Bos taurus brachyceros Rütim;*
le porc des palafittes : *Sus palustris Rütimeyer;*
le mouton des palafittes : *Ovis aries palustris Rütim.;*
la chèvre : *Capra hircus L.;*
le chien : *Canis familiaris L.*

2° Espèces sauvages.

a) *mammifères :*

le cerf : *Cervus elaphus L.;*
le chevreuil : *Capreolus capreolus L.;*
l'élan : *Alces alces L.;*
le grand bœuf : *Bos primigenius;*
le sanglier : *Sus scrofa L.;*
l'ours : *Ursus arctos L.;*
le blaireau : *Meles meles L.;*
le renard : *Vulpes vulpes L.;*
le castor : *Castor fiber L.;*
le lièvre : *Lepus europeus Pallas.;*
le hérisson : *Erinaceus europeus L.*

b) *poissons :*

le brochet : *Esox lucius L.*

c) *oiseaux :*

la perdrix grise : *Perdix perdix L.;*
la corneille mantelée : *Corvus cornix L.* (2).

---

(1) Ceci d'après la classification de Vouga : « **Projet de classification du Néolithique lacustre suisse** » in *Archives suisses d'anthropologie générale,* Genève, t. IV, pp. 277-286, 1922.

(2) D'après les déterminations de M. Jean Bouchud de l'Institut de Paléontologie humaine.

Nous noterons immédiatement l'absence du *cheval* domestique qui n'apparaît en Suisse que durant l'âge du bronze, absence signalée à maintes reprises par de nombreux auteurs (3).

Il semble qu'il s'agisse d'une faune liée à un paysage de forêt assez dense (présence de grands cervidés comme le cerf élaphe, l'élan, le chevreuil, du sanglier et de l'ours) coupée de nombreux lacs où s'établissaient les palafittes que nous étudions et dont nous conservons des vestiges fauniques sous la forme castors et brochets.

Il est intéressant dès à présent de comparer la liste précédente à celles que nous donnait Reverdin dans ses différentes études (4).

	Saint-Aubin	Auvernier 1932	Auvernier 1948
bœuf	c. IV et III	c. III et II	c. IV, III, II, I
porc	—	—	—
mouton	—	—	—
chèvre	—	—	III, II, I
chien	—	—	IV, III, II I
cerf	IV et III	III et II	IV, III, II I
chevreuil	—	—	—
sanglier	—	—	IV, II, I
élan	—	III	III, II
grand bœuf		III, II	III, II, I
ours	—	III	—
blaireau			II
renard	—	III, II	III, II, I
castor	—	—	II, I
lièvre	IV	III	IV, III, II
hérisson	IV		—
écureuil	IV		
loup	—		
chat	—	III	
fouine		III, II	
cheval		III	
oiseaux	(5)	(5)	II
poissons	(5)	(5)	III, II, I

Ainsi lors des fouilles de 1948, nous avons retrouvé à Auvernier une faune classique de palafitte. Or c'est le seul chantier qui ait livré du blaireau. Par contre nulle trace d'animaux tels que fouine, chat, écureuil, loup, ni de cheval sauvage dont Reverdin signalait l'existence à Auvernier en 1932. Différences tenant au caractère de chaque palafitte. Si nous poussons plus loin l'étude de cette faune, voyons comment elle se répartit entre les quatre niveaux archéologiques identifiés :

	IV	III	II	I
N. de fragments	66	163	285	373
N. d'individus	38	45	84	100

Animaux répartis eux-mêmes en :

(3) Citons Keller, « **Geschichte des Schweiz. Haustiere** », Genève, 1919, p. 136; Pittard et Reverdin, in : *Archives suisses d'anthrop. gén.*, Genève, 1922, t. IV, pp. 259-271; Mac Curdy, « **Human origins** », 1923, pp. 151-158; G. Childe, « **The Danube in prehistory** », 1929, pp. 163-180; Clarck, « **Prehistoric Europe : the economic basis** », 1952, p. 118...

(4) Pour *Saint-Aubin*, voir : Reverdin : « **Sur la faune du néo. ancien et moyen des stations lacustres** », in : *Archives suisses d'anthropologie générale*, Genève, t. V, 1928, p. 43; pour *Auvernier*, id., *C. R. Soc. de Phys. et H. Nat.*, Genève, t. XLIX, p. 102, 1932.

(5) Reverdin ne donne dans ses études que les renseignements relatifs aux mammifères.

	IV	III	II	I
Mammifères :				
domestiques	22	24	48	59
sauvages	16	20	30	39
Poissons		1	4	2
Oiseaux			2	

Chiffres que nous pouvons convertir en pourcentages et qui donneront pour l'ensemble de la station :

	IV	III	II	I
Animaux domestiques	58,14 %	53,32 %	57,12 %	59 %
Animaux sauvages	41,86 %	46,68 %	42,88 %	41 %

Résultats très proches des résultats obtenus par Reverdin dans ses études sur les stations lacustres suisses (6).

Soit : a) *animaux domestiques* (7) :

Niveaux	Saint-Aubin			Cortaillod			Auvernier 1932		
	N. fgts	d'ind.	% d'ind.	N. fgts	d'ind.	% d'ind.	N. fgts	d'ind.	% d'ind.
IV	902	47	67,8	211	21	56,8			
III	147	15	55,6	224	24	54,5	219	22	46,7
II							198	21	72,4

b) *animaux sauvages* (7) :

Niveaux	Saint-Aubin			Cortaillod			Auvernier 1932		
	N. fgts	N. ind.	% N. ind.	N. fgts	N. ind.	% N. ind.	N. fgts	N. ind.	% N. ind.
IV	159	22	32,8	152	16	43,2			
III	110	12	44,4	104	20	45,5	226	25	53,1
II							21	8	27,1

Les chiffres de 1948 sont très proches pour les niveaux inférieurs (IV et III) des chiffres donnés pour la station de Cortaillod.

Nous nous proposons présentement d'étudier l'évolution générale de la station, du niveau IV au niveau I, et de faire l'étude particulière de chacune des espèces animales en étudiant son évolution propre, l'âge de ses sujets et la répartition de ses différents vestiges ostéologiques.

I. EVOLUTION GENERALE DE LA FAUNE DU NIVEAU IV AU NIVEAU I

Nous avons distingué : *les espèces domestiques,*
les grandes espèces sauvages,
les « divers ».

(6) Même référence que la note (3) page 2.

(7) Aucune de ces trois stations n'avait livré de vestiges de la couche I (énéolithique lacustre).

	N.	IV	N.	III	N.	II	N.	I
Animaux domestiques:								
bœuf	8	21,05 %	9	20 %	14	16,66 %	20	20 %
porc	5	13,15 %	6	13,33 %	18	21,42 %	18	18 %
mouton	7	18,68 %	5	11,11 %	14	16,66 %	17	17 %
chèvre			1	2,22 %	1	1,19 %	3	3 %
chien	2	5,26 %	3	6,66 %	1	1,19 %	1	1 %
Gdes. espèces sauvages:								
cerf	7	18,68 %	8	17,77 %	12	14,28 %	18	18 %
chevreuil	4	10,52 %	3	6,66 %	8	9,52 %	9	9 %
sanglier	3	7,89 %			1	1,19 %	5	5 %
«*Divers*» (8) :	2	5,26 %	10	22,20 %	15	17,85 %	9	9 %

Nous pouvons souligner déjà le rôle des « divers ». En effet : dans le *niveau III* : « divers » = la moitié des animaux sauvages,
niveau II : « divers » = un peu plus du tiers des animaux sauvages,
niveau I : « divers » = le quart des animaux sauvages,
alors que dans le *niveau IV*, les « divers » ne représentaient que le huitième des animaux sauvages.

Nous percevons alors que l'*augmentation* des *animaux sauvages* dans la couche *III* est due à un accroissement important des « divers » (c. IV : 5,26 %; c. III : 22,25 %) et non à une augmentation des grandes espèces sauvages (c. IV : 36,60 %; c. III : 24,43 %). Simultanément apparaît une *diminution* des *espèces domestiques* (c. IV : 58,14 %; c. III : 53,32 %) due principalement à une diminution du *petit bétail* (mouton-chèvre : c. IV : 18,68 %; c. III : 13,33 %). Le *bœuf* et le porc présentent à la même période une relative stabilité, le premier diminuant légèrement, le second augmentant légèrement. Les niveaux récents (II et I) voient les espèces domestiques reprendre le dessus sur les espèces sauvages dont le nombre diminue tandis que se marque la moindre importance des « divers ». Ici, ce sont encore le bœuf, le porc (qui domine au niveau II) et le mouton qui dans l'ensemble tiennent les premières places. Or ce rôle des « divers », simultané à la diminution du petit bétail n'est pas propre à notre station. S'il est très marqué dans le cas présent, il l'était déjà pour les stations de Cortaillod, de Saint-Aubin et d'Auvernier 1932 (9).

a) « *divers* » (10) :

Niveaux	Saint-Aubin		Auvernier 1932	
	N. d'individus	%	N. d'individus	%
IV	14	20,6 %		
III	7	25,9 %	16	34 %
II			4	15,7 %

(8) *Niveau IV :* lièvre, 2,63 %; hérisson, 2,63 %.
Niveau III : renard, 6,66 %; ours, 4,44 %; grand bœuf, élan, lièvre, hérisson, brochet, 2,22 % chacun.
Niveau II : brochet, 4,76 %; castor, 2,38 %; oiseaux, 2,38 %; grand bœuf, élan, ours, renard, blaireau, lièvre, hérisson, 1,19 % chacun.
Niveau I : castor, 4 %; brochet, 2 %; grand bœuf, ours, renard, 1 % chacun.
(9) Voir note (3).
(10) Voir note (7).

b) *petit bétail :*

Niveaux	Saint-Aubin		Auvernier 1932	
	N. d'individus	%	N. d'individus	%
IV	14	20,6 %		
III	3	11,2 %	5	10,7 %
II			7	24,1 %

Ces répartitions sont identiques à celles que nous avons proposées plus haut : augmentation des « divers » et diminution du petit bétail, dans le niveau III.

Ceci nous a conduit à distinguer 6 combinaisons qui, schématisées, résumeront nos remarques :

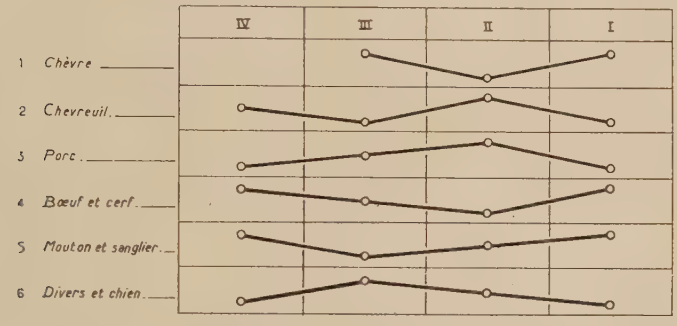

Ce qui souligne l'individualité du niveau moyen (III) qui dans la majorité des cas marque une rupture avec les niveaux IV et II dans la répartition de la faune. Si nous laissons de côté l'évolution des pourcentages d'individus et que nous prenons l'évolution des pourcentages de fragments des différentes espèces, nous nous apercevons qu'elles sont très proches sauf dans 2 cas particuliers, ceux du *bœuf* et des *« divers »* au niveau III. Alors que la moyenne de conservation des fragments par individus est à peu près constante et varie entre :

Espèces domestiques (non compris le bœuf),

c. IV : 1,5 fragments par individu,
c. III, II, I : 2,5 à 3 fragments par individu;

Espèces sauvages (sauf les divers),

c. IV : 5 fragments par individu,
c. III, II, I : 2 à 2,3 fragments par individu;
le bœuf nous donne pour les mêmes niveaux des moyennes de : c. IV : 2 fragments; c. III : 7,7 fragments et dans les niveaux II et I : 6 à 6,5 fragments par individu. Ceci par suite de l'abondance des os de bœuf travaillés et employés par l'homme (côtes, vertèbres...) ce qui explique le décalage statistique.

Le cas des *« divers »* lui est diamétralement opposé. Si le nombre de ces animaux est assez élevé, celui des fragments qui les représente est très faible et oscille dans les quatre niveaux entre 1 et 1,7 fragment au maximum par individu.

Ainsi, que nous prenions les résultats signalés par Reverdin pour les palafittes de Saint-Aubin, de Cortaillod, ou d'Auvernier 1932 ou les nôtres pour Auvernier 1948, la *diminution des animaux domestiques* au *néolithique moyen*, simultanée à l'*augmentation des animaux sauvages « divers »* est nettement marquée.

II. EVOLUTION PROPRE A CHAQUE ESPECE ANIMALE

Posons, en premier lieu, quelques données communes aux différentes espèces envisagées.

1° Age des animaux.

Nous avons distingué trois groupes d'âge :

— *les très jeunes* (animaux de lait),
— *les jeunes* (animaux en cours de formation),
— *les adultes,* parmi lesquels nous avons distingué des sujets très âgés.

2° La répartition des différents fragments osseux.

L'ensemble du squelette nous a livré des fragments provenant de 22 parties du corps qui sont :

— *membre postérieur :* fémur, tibia, rotule, calcaneum, astragale, tarsiens divers (groupés sous une même rubrique) métatarsiens et phalanges;
— *membre antérieur :* humérus, cubitus, radius, carpiens divers (*id.*, plus haut), métacarpiens, phalanges;
— *ceintures :* omoplate et bassin;
— *fragments craniens* (boîte cranienne et os hyoïde);
— *vertèbres;*
— *côtes;*
— *dents :* inférieures et supérieures (isolées ou non);
— *bois* des cervidés.

Dans aucun cas nous n'avons trouvé de péroné. Ces fragments ne sont pas tous représentés dans tous les niveaux. C'est ainsi que nous avons :

c. IV : ni rotule, ni phalange ant.
c. III : pas de cubitus
c. II : pas de rotule
c. I : liste complète.

Si nous faisons une étude globale (sans distinction d'espèces) de la répartition de ces fragments, nous nous apercevons qu'un regroupement a lieu sur *14* des 22 fragments cités, ces 14 fragments représentant au moins des pourcentages supérieurs à 5 % du total; soit le tableau suivant :

	IV	III		I
métatarsien	(11)	6,13 %	5,98 %	7,15 %
phalanges post.			5,28 %	
omoplate	6,66 %			
humérus			5,63 %	7,68 %
radius		5,52 %		
métacarpe	6,66 %	6,74 %	5,98 %	
phalanges ant.		6,13 %		8,21 %
fragments crâne	9,9 %			
vertèbres		5,52 %	10,21 %	
côtes		15,33 %	11,97 %	6,62 %
dents inférieures	21,2 %	11,65 %	8,06 %	11,13 %
dents supérieures	10,66 %	9,80 %	5,28 %	12,45 %
bois	6,66 %		7,04 %	5,03 %

Tableau dont l'explication ne pourra être complète que lorsque nous aurons fait l'étude des différentes espèces, car ce sont elles qui pourront nous donner la clef du choix préférentiel de ces différents fragments.

(11) Les cases blanches représentent des pourcentages inférieurs à 5 % du total.

A) ANIMAUX DOMESTIQUES

1. Le bœuf.

a) *Race :*

Il s'agit, comme nous le disions dans l'énumération des espèces, du petit bœuf des palafittes, *Bos Brachyceros R.* Il nous a été possible de le vérifier par une série de mensurations que nous avons pu comparer aux mensurations données par Reverdin pour cet animal d'après les mensurations de Rütimeyer.

— *omoplate* :	D.A.P. cavité glénoïde : 49 mm.	(Rev. 45 à 51 mm.)
	: D.T. cavité glénoïde : 41 mm.	(Rev. 37 à 42 mm.)
— *humérus* :	D.T. ext. distale : 69 à 75 mm.	(Rev. 79 à 80 mm.)
	: D.T. poulie distale : 62 à 70 mm.	(Rev. 73 à 77 mm.)
— *radius* :	D.T. ext. proximale : 71 à 76 mm.	(Rev. 73 à 76 mm.)
	: D.T. ext. distale : 64 à 71 mm.	(Rev. 69 à 74 mm.)
— *métatarse* :	D.T. ext. proximale : 50 mm.	(Rev. 45 à 46 mm.)
	: D.A.P. ext. proximale : 47 mm.	(Rev. 47 mm.)
	: D.T. ext. distale : 54 mm.	(Rev. 48 à 54 mm.)

Ainsi avons-nous la confirmation de mensurations entrant dans le cadre des mensurations des petits bœufs des palafittes.

b) *Age des animaux :*

(cf. tableau)

Marquons en premier lieu la *nette prépondérance* des *adultes* d'âge moyen qui constituent dans les niveaux IV, II et I plus de 70 % des animaux et dans le niv. III, plus de la moitié, les adultes âgés formant ici 11 % des adultes. Présence d'une pointe secondaire d'individus très jeunes (23 %) à l'énéolithique. Il semble donc qu'on ait affaire à un *élevage utilitaire* (bêtes de trait ou de portage) qui à l'énéolithique présente à côté de cet emploi une utilisation alimentaire plus poussée des veaux. La présence d'*animaux âgés* au néolithique moyen irait de pair avec la diminution des animaux domestiques à cette période, diminution entraînant l'utilisation des animaux même à un âge très avancé.

c) *Répartition des fragments osseux.*

	IV (12)	III (13)	II (14)	I (15)
membres postér.	6	18	13	34
membres ant.	3	12	18	33
ceintures	1	3	5	6
fragments craniens	1	3	2	7
vertèbres	1	5	10	2
côtes		16	30	20
dents	5	15	10	29

— Importance des *membres* ce qui est normal dans le cas d'une utilisation alimentaire d'animaux ayant d'abord servi pour le trait ou le portage. Peu de très gros os qui ont dû disparaître sous la dent des chiens; surtout des petits os (tarsiens, carpiens, phalanges) qui ont été balayés avec les débris alimentaires.

— Par contre de nombreuses *côtes*, surtout dans le niveau II. Côtes

(12) *C. IV :* fémur et phal. p., 2 chacun; astragale, métatarsien, 1 chacun; carpe, 2; métacarpe et omoplate, 1 chacun.

(13) *C. III :* métatarsien et phal. p., 4 chacun; tibia, astragale, 3; calcaneum, 2; fémur et rotule, 1; bassin, phal. ant., 6; radius, 3; métacarpe, 2; humérus, 1.

(14) *C. II :* phalange post., 6; astragale, 3; métatarsiens et calcaneum, 2; naviculaire, 1; bassin, radius, phal. ant., carpe, 4; cubitus et métacarpe, 2; omoplate, 1; 1 os hyoïde dans les fragments craniens.

(15) *C. I :* fém., astrag., métacarpe, 3; navic., cubitus, 4; ph. p. calca., hum, 7; métat., 9; ph. A., 14; omoplate, 6; car. 5.

totalement absentes du niveau IV, le plus ancien. Si une telle abondance peut surprendre au premier abord, son explication est à chercher dans l'utilisation qu'en a fait l'homme. Tous ces fragments de côtes sont travaillés, taillés en pointe, retouchés sur les bords, usés, et il semble bien que l'on puisse souscrire à l'opinion de nombreux préhistoriens qui y voient des lames de peignes utilisées lors de la préparation des fibres textiles (sérançoirs de lin) (16).

— Il en est de même pour les *vertèbres* du niveau II. Leur abondance est liée à un fait technologique : l'utilisation des apophyses épineuses préalablement taillées en pointe, comme poinçons. Cela explique la présence de 5 vertèbres dorsales sur les 10 de ce niveau, outre la présence normale de vertèbres atlas ou axis qui restent attachées au crâne de l'animal lorsqu'on le détache du tronc.

— Autre vestige de l'utilisation humaine, 2 des métatarsiens et *un* des métacarpiens de la couche II ont été préparés et utilisés en poinçons.

— Les *dents*, enfin, ont une place de choix dans les vestiges de bovins; ce sont en *majorité* des *dents isolées*. Les dents *inférieures* prédominent nettement aux niveaux IV et II. Elles sont supplantées par les dents *supérieures* aux niveaux III et I. Jusqu'à maintenant il nous est impossible d'en comprendre la raison. Il ne faut pas oublier que nous n'avons les vestiges que d'une fouille assez restreinte par rapport à l'étendue de la station, qu'il est donc difficile de tirer des conclusions définitives et totalement dépourvues d'erreurs.

En conclusion :

Nous avons affaire au petit bœuf des palafittes, caractérisé par son utilisation comme animal de trait ou de portage (thèse vérifiée par l'abondance des adultes d'âge moyen), et accessoirement dans un but alimentaire (adulte après abattage et veaux, ces derniers prenant une place plus grande à l'énéolithique), Enfin, utilisation technologique des vestiges osseux comme poinçons (vertèbres et métapodes) ou lames de peignes (côtes) du niveau III au niveau I, avec maximum d'intensité au niveau II.

2. Le porc.

a) *Race :*

Il s'agit du porc des palafittes, *Sus palustris Rütimeyer,*

— *omoplate :* D.T. cavité glénoïde : 24 à 25 mm. (Rev. 25 mm.)

— *dentitions* (mandibules) :

longueur M3 plus M2	: 53 mm.	(Rev. 53 mm.)
longueur M3 seule	31 à 32 mm.	(Rev. 32 mm.)
largeur M3	: 15 à 16 mm.	(Rev. 16 mm.)

b) *Age des animaux :*

(cf. le tableau)

Séparation en deux groupes :

1° *Niveau IV et III :* nette prédominance des jeunes (17);

2° *niveaux II et I :* nette prédominance des adultes avec apparition de petits groupes d'adultes très âgés (groupes totalement inexistants dans les niveaux anciens), et d'une pointe secondaire de très jeunes dans la couche II.

Il s'agit d'un *élevage alimentaire* caractérisé par l'importance des jeunes et adultes peu âgés, et offrant un tableau comparable à celui de nos élevages actuels.

c) *Répartition des fragments osseux :*

	IV (18)	III (19)	II (20)	I (21)
membres post.	1	7	11	16
membres ant.	1	4	11	14
ceintures	2	2	4	4
fragments craniens	2	3	7	8
vertèbres			1	
côtes		1		
dents	3	5	14	19

(16) Munro, « Stations lacustres d'Europe », 1908, p. 53, 68, 83, 139, 144.

Ici plus encore que pour le bœuf il existe un groupement serré des fragments osseux. Seuls les *membres*, les *dents* et les *fragments craniens* jouent un rôle réel. Les vertèbres (seulement une cervicale) et les côtes (18) ont une place infime.

Dans tous les niveaux prédominent les *dents inférieures* avec majorité des dents isolées mais présence de quelques demies mandibules bien conservées :

c. IV : 1 sur les 2 fragments inférieurs
c. III : 1 — 5 — —
c. II : 2 — 8 — —
c. I : 1 — 10 — —

La répartition des fragments, comme l'étude de l'âge des animaux confirme l'élevage alimentaire. En effet la présence d'abondants fragments craniens (consommation de la cervelle) de nombreux os des membres dont un grand nombre portent des traces de découpage (les humérus principalement) et des ceintures, peut être rapprochée du choix actuel des morceaux de boucherie tels que jambonneaux, jambons, palettes... alors que les extrémités (tarse, carpe, phalanges) dont l'usage alimentaire est assez restreint font presque totalement défaut.

En conclusion :

Nous avons affaire au porc des palafittes, caractérisé par un élevage alimentaire (jeunes et très jeunes), confirmé par la répartition des vestiges osseux (membres, omoplates et fragments craniens) et les traces de découpage observées particulièrement sur les os des membres.

3. Le mouton.

a) *Race :*

Il s'agit du mouton des palafittes, *Ovis aries palustris Rütim.*
— *humérus* : D.T. poulie distale : 26 à 29,5 mm. (Rev. 25 à 32 mm.)
— *dentitions*

supérieures : série prémolaire : 22 mm. (Rev. 21 à 24 mm.)
inférieures : mandibule entière : 71 mm. (Rev. 50 à 71 mm.)
: série prémolaire : 25 mm. (Rev. 18 à 25 mm.)
: série molaire : 48 mm. (Rev. 40 à 51 mm.)

b) *Age des animaux :*

(cf. le tableau)

Prédominance des *adultes* sauf dans le niveau III où nous avons égalité entre les adultes et les jeunes. Quelques adultes âgés dans les couches récentes (II et I), mais il faut tenir compte de la place importante tenue par les jeunes et les très jeunes dans les couches anciennes : c. IV, 42 %; c. III, 60 %.

Il s'agit, comme dans le cas précédent, d'un élevage surtout alimentaire dans les niveaux anciens (IV et III) avec forte proportion de bêtes jeunes. Dans les niveaux récents (II et I) cet élevage paraît moins strictement alimentaire et plus orienté vers l'utilisation de la *laine* ce qui pourrait expliquer la présence d'un plus fort pourcentage d'animaux adultes et même adultes âgés :

c. II : adultes 71 % dont 7 % âgés
c. I : — 76 % — 17 % —

c) *Répartition des fragments osseux :*

---

(17) Voir à ce sujet : Reverdin, in : Archives suisses d'anthropologie générale, Genève, 1923, t. IV, p. 251 et suiv.

(18) *C. IV :* tib., radius, 1; omoplate, fragments craniens, 2.

(19) *C. III :* tibia, calca., 3; métac., omoplate, 2; métatarsien, radius, phal. ant., bassin, 1.

(20) *C. II :* fémur, tibia, astrag., radius, bassin, 3; humérus, 6; omop., 4; métat., 2; cub. et métac., 1.

(21) *C. I :* fém., astrag., 3; tibia, 5; hum. 11; calca., tarse, métac., 2; omop., 4; cub., 1; rotule, 1.

	IV (22)	III (23)	II (24)	I (25)
membres post.	2	1	14	8
membres ant.	1	2	9	13
ceintures	1	2	8	4
fragments craniens	2		2	1
vertèbres			5	1
côtes	2	5	3	1
dents	3	4	2	16

Prédominance des *os des membres* et des *ceintures* qui marche de pair avec l'élevage alimentaire du mouton; ainsi de nos jours le découpage du gigot avec une partie du bassin et de l'épaule avec l'omoplate qui lui est solidaire.

— Par contre, très peu de fragments craniens, ce qui semblerait indiquer une consommation peu importante des cervelles au contraire de nos habitudes actuelles.

— Un fait est remarquable : la présence de *vertèbres dorsales* dans la couche II. Or comme nous le signalions pour le bœuf, leurs apophyses épineuses ont été taillées en pointe, préparées en poinçons, et ces vertèbres taillées n'existent que dans ce niveau. Le cas de l'axis du niveau I est différent il ne présente aucune marque de travail et a dû rester attaché à un crâne après détachement du tronc.

— Légère prédominance des dents inférieures sur les dents supérieures aux niveaux IV et III; égalité entre les deux au niveau II. Prédominance des dents supérieures sur les dents inférieures au niveau I. Ici, comme dans le cas du bœuf, il est encore impossible de donner une explication à la prédominance occasionnelle des dents supérieures.

En conclusion :

Mouton des palafittes dont l'élevage était *presque uniquement alimentaire* dans les niveaux anciens (IV et III), beaucoup plus *partagé entre l'alimentation et l'utilisation de la laine* dans les niveaux récents (II et I).

La consommation d'agneaux ou de jeunes élevés pour l'alimentation et l'abattage de bêtes adultes réformées semblent amplement confirmés par la répartition des vestiges osseux. Enfin, utilisation *technologique* des os comme outils : vertèbres de la couche II.

4. La chèvre.

a) *Race :*

L'absence d'un nombre suffisant de fragments a interdit toute mensuration valable. Il s'agit toutefois d'un animal de petite taille.

b) *Age des animaux :*

(cf. le tableau).

Ce sont des *adultes d'âge moyen* dans les niveaux III et II. Sur les 3 animaux de la couche I, nous avons : 2 adultes dont un âgé, et un jeune.

Cette majorité d'adultes est normale. La chèvre, animal rustique, est élevée, en général, non dans un but purement alimentaire mais pour la production du lait et l'utilisation de la peau. Sa consommation est secondaire et survient, surtout dans les sociétés pauvres, dans le cas d'animaux accidentés ou réformés.

c) *Répartition des fragments osseux :*

	IV (26)	III (27)	II (28)	I (29)
membres ant.		1		1
ceintures			1	
dents				3

(22) *C. IV :* métatarsiens, calcaneum, cubitus, omoplate, 1.
(23) *C. III :* fémur, 1; radius, omoplate, 2.
(24) *C. II :* tibias, métatarsiens, cubitus, 4; fémur, radius, humérus, bassin, 3; omoplates, 5; phal. posté, métacarpiens, 2; calcaneum, 1.
(25) *C. I :* humérus, 5; radius, 4; fémur et métatarsiens, 3; calcaneum, bassin, omoplate, métacarpiens, 22; cubitus, phal. ant., 1.

En conclusion :

Nous n'ajouterons rien à ce que nous disions plus haut, faute d'un nombre suffisant de vestiges. Nous avons là un animal rustique, élevé dans un but utilitaire et accessoirement alimentaire.

5. Le chien.

a) *Race :*

Animal de taille moyenne dont le type s'apparente à celui de nos chiens de chasse actuels du genre braque.

b) *Age des animaux :*

(cf. le tableau)

Adultes d'âge moyen dans les niveaux IV, II et I; un adulte et 1 jeune dans le niveau III.

c) *Fragments osseux :*

	IV (30)	III (31)	II (32)	1 (33)
membres ant.			1	1
vertèbres	1	1		1
dents	1	3		

Tous les fragments sont intacts alors que les vestiges des animaux étudiés précédemment étaient *tous brisés volontairement* (extraction de la moelle, de la cervelle) et portaient pour beaucoup des traces de *décarnisation* ou *d'utilisation* (côtes, vertèbres, métapodes...).

En conclusion :

Nous avons affaire à un animal élevé dans un but purement *utilitaire :* garde du troupeau ou chasse. Cette dernière hypothèse semble vérifiée par l'augmentation du nombre des chiens au néolithique moyen (III), augmentation qui correspond à celle des animaux sauvages. Il semble que, en tous les cas, il ne puisse s'agir d'un animal destiné à l'alimentation, sauf accidentellement. Malheureusement le nombre infime des vestiges laisse ce problème sans solution définitive.

Avant d'entreprendre l'étude des animaux sauvages, concluons sur les animaux domestiques par la comparaison des résultats obtenus dans des études plus anciennes.

Dans leur article « A propos de la domestication des animaux domestiques pendant la période néolithique », E. Pittard et L. Reverdin (34) nous donnaient les tableaux suivants :

1) *Age* (pour le néolithique ancien).

	très jeunes	jeunes	adultes
bœuf		49,9 %	51,1 %
porc	30,4 %	44,8 %	24,8 %
mouton	16,8 %	27,7 %	55,5 %
chèvre	5 %	21,3 %	73,7 %
chien		45,9 %	54,1 %

Si les chiffres de ce tableau diffèrent des nôtres (et ceci tient à l'individualité de chaque station), la répartition reste identique quant aux maxima indiqués, en effet pour le néo. ancien (IV) nous avions en 1948 :

(26) *Niv. IV :* aucun fragment pour les fouilles de 1948.
(27) *Niv. III :* 1 métacarpien.
(28) *Niv. II :* 1 omoplate.
(29) *Niv. I :* 1 cubitus et 3 dents dont 1 molaire supérieure et 2 fragments de mandibules.
(30) *C. IV :* 1 vert. cervicale; 1 demie mandibule jeune.
(31) *C. III :* 1 atlas; 1 demie mand. lactéale; 1 fragment max. supérieur; 1 crâne sans mandibule.
(32) *C. II :* 1 radius.
(33) *C. I :* 1 phalange ant.; 1 vertèbre cervicale.

	très jeunes	jeunes	adultes
bœuf	12,5 %	12,5 %	75 %
porc	20 %	60 %	20 %
mouton	14,28 %	28,57 %	57,14 %
chèvre			
chien			100 %

2) *Répartition des fragments osseux.*

— Dans le même article (35), les auteurs nous donnaient l'ordre de préférence suivant :

porc, prédominance du membre antérieur;
bœuf et mouton, prédominance du membre postérieur;
chèvre, prédominance du membre postérieur;
pour l'*ensemble des espèces domestiques*, prédominance des dentitions inférieures.

— *Pour nous*, en 1948, il en est presque de même :

porc, égalité des membres ou prédominance du membre antérieur;
bœuf et mouton, prédominance du membre postérieur;
chèvre, très légère prédominance du membre antérieur;
pour *l'ensemble des espèces domestiques*, nette prédominance des dentitions inférieures pour les niveaux anciens (IV et III), règle moins formelle pour les niveaux plus récents (II et I).

Enfin nous avons pu confirmer l'existence entrevue par Reverdin (36) au néolithique récent des vertèbres taillées (utilisation propre à ce niveau) et celle des nombreuses côtes taillées des niveaux III, II et I, signalées par Emile Pittard (37).

B) ANIMAUX SAUVAGES

1. Les grandes espèces sauvages.

Sont caractérisées par une assez grande diversité, et dans les âges des animaux, et dans la répartition de leurs vestiges osseux.

1. Le cerf.

C'est le cerf élaphe qui se distingue ici par la présence d'individus de très grande taille surtout à l'énéolithique.

a) *Age des animaux* (cf. tableau) :

Absence à la fois de très jeunes et d'adultes très âgés. Prédominance d'*adultes d'âge moyen* dans les niveaux IV, II et I (plus de 85 % des animaux), *égalité* entre *les adultes* et les *jeunes* au néolithique moyen (III) période où la chasse paraît plus importante qu'à tout autre niveau, bien que le nombre des cerfs soit en proportion moindre qu'au niveau précédent, ce qui pourrait provenir de conditions climatiques différentes, dont il a été malheureusement impossible d'obtenir confirmation, aucune étude détaillée n'ayant été publiée à ce sujet.

b) *Répartition des fragments osseux :*

	IV (38)	III (39)	II (40)	I (41)
membres post.	1	7	12	24
membres ant.	3	4	12	24
ceintures	2	3	3	2
fragments craniens		1	1	
vertèbres		2	6	
côtes	1	3	1	4
dents	3	7	7	14
bois	3	6	13	11

(34) Pittard et Reverdin, archives suisses d'Anthropo. géné., t. IV, p. 266-269.
(35) Voir note (34).
(36) L. Reverdin : « Sur la faune du néolithique moyen et récent de

Plusieurs catégories de vestiges :

— *Vestiges* proprement *alimentaires*, les os des membres, vestiges des cuissots ou des épaules qui devaient déjà être recherchés;

— *Vestiges utilisés par l'homme*, ce sont, les *phalanges* non utilisées mais rapportées avec les peaux; les *vertèbres* du néolithique récent (II) aux apophyses épineuses taillées en pointe (poinçons), les *côtes* taillées, utilisées sans doute comme lames de peignes, 2 *métapodes* de la couche I (énéolithique) qui sont préparées en poinçons, les *bois* pour la plupart utilisés.

c. IV :	4 bois dont	3 bruts et	1 pic;
c. III :	6 —	3 —	3 emmanchements et 1 lissoir;
c. II :	13 —	4 —	2 pics, 2 gaines, 3 pointes, 2 lissoirs;
c. I :	11 —	4 —	1 lissoir double, une gaine de hache, 3 pointes, 2 bois préparés (?)

— Les *dents*, dans les quatre niveaux, prédominance des *dents supérieures*. Ceci est curieux et ne correspond pas aux normes de conservation naturelle parmi lesquelles ce sont les mandibules qui se conservent le mieux et non les maxillaires. Il faut donc y voir un choix volontaire de l'homme mais dans ce dernier cas, rien ne m'a permis d'en donner la solution.

En conclusion :

Animal de chasse, recherché pour la consommation de la viande et aussi pour l'utilisation de sa peau, de ses fragments osseux (métapodes, vertèbres) comme poinçons, lames de peignes (côte) et de ses bois (gaines diverses, lissoirs, pointes, pics...).

2. Le chevreuil.

a) *Age des animaux* (cf. tableau) :

Prédominance des *adultes d'âge moyen* dans les quatre niveaux; absence totale d'individus très âgés, quelques très jeunes aux niveaux IV et II.

b) *Répartition des fragments osseux :*

	IV (42)	III (43)	II (44)	I (45)
membres post.	2	2	5	11
membres ant.	3	3	5	9
ceintures				1
dents (inf.)	2		2	1
bois			7	8

— Ni *fragments craniens*, ni *vertèbres*, ni *côtes :* ces deux dernières

---

la station d'Auvernier (Neufchâtel) », in : *C. R. de la Soc. de Physique et d'Hist. nat. de Genève*, 1932, p. 103, t. XLIX.

(37) E. Pittard : « Ossements incisés de la période néolithique », in : *Revue d'anthropologie de Paris*, t. XXIV, p. 155, 1914.

(38) *Niv. IV :* phalange post., humérus, radius, métacarpe, 1; bassin, 2.

(39) *Niv. III :* phal. post., 3; métatarse, 2; fémur, tibia, radius, carpe, métacarpe, phal. ant., 1 chacun; bassin, 2; vertèbres dorsales, 2; omoplate, 1.

(40) *Niv. II :* phal. post., 7; métatarsiens, 3; tibias, 2; métacarpe, 7; phal. ant., 3; radius, 2; omoplate, 1; bassin, 2; vertèbres, 6 dont 4 dors., 1 cerv., 1 lombaire.

(41) *Niv. I :* tib. 2; calca., astrag., navic., 1; métat., 7; phal. p., 12; métac., 8; hum. et carpe, 1; phal. ant. 11; omoplate et bassin, 1; 2 vertèbres lombaires.

(42) *Niv. IV :* navic., métatarsien, humérus, 1; métacarpiens, 2.

(43) *Niv. III :* humérus, 1; métacarpiens, 2; métatarsiens, 2.

(44) *Niv. II :* métatarsiens, 4; phal. post., 1; humérus, radius, 1; métacarpiens, 3.

(45) *Niv. I :* fémur, bassin, 1; phal. p., humérus, 3; métat. 7; radius, phal. a, métacarp., 2.

catégories de fragments étant trop réduites de taille pour être utilisées avec profit. De même, absence totale des tibias, tarsiens (sauf un), omoplates, cubitus, os du carpe, dents supérieures. Il y a donc un choix très serré des fragments ceci par suite de leur utilisation. C'est ainsi que la plus grande partie des fragments de chevreuil est formée des *métapodes* :

c. *IV* : pour	5	fragments	de membres,	3	métapodes
c. *III* : —	5	—	—	4	—
c. *II* : —	10	—	—	7	—
c. *I* : —	20	—	—	9	—

Or tous ceux-ci ont été préparés en poinçons et portent des traces d'utilisation.

— La présence de nombreuses *phalanges* (post. et ant.) est, comme pour le cerf, liée à l'utilisation des peaux.

— Les *bois* sont nombreux dans les niveaux supérieurs (II et I) mais totalement absents des niveaux inférieurs (IV et III). Parmi ceux-ci, 4 sur les 7 bois de la couche II ont été retouchés à la pointe et à la base alors que les bois du niveau I ne portent pas de traces nettes de préparation ou d'utilisation.

En conclusion :

Animal de *chasse*, recherché pour l'utilisation de ses os comme outils: poinçons (métapodes et bois), pour l'alimentation (os des membres), et la confection d'objets ou de vêtements (peaux).

3. Le sanglier.

a) *Age des animaux* (cf. tableau) :

Seule présence d'*adultes* parmi lesquels une grosse proportion *d'adultes très âgés.*

b) *Répartition des fragments osseux :*

Tous les os ont été brisés volontairement comme dans les cas précédents : animaux domestiques (sauf le chien) et cervidés.

	IV (46)	III (47)	II (48)	I (49)
membres post.	1			2
membres ant.				3
fragments craniens	1			
dents	2		1	2

L'un des cubitus de la couche I a été rongé par un chien et l'énorme canine de la couche I présente une usure assez marquée qui n'est probablement pas naturelle mais due à son utilisation par l'homme (50).

En conclusion :

Animal de *chasse* utilisé à la fois comme *aliment* et comme *outil* (défense usée)

2. Les « divers ».

Ce sont : *les grands ruminants :* grand bœuf, élan;
les carnivores : renard, ours, blaireau;
les rongeurs : lièvre et castor;
les oiseaux : perdrix grise et corneille mantelée;
les poissons : brochets.

(46) *Niv. IV :* 1 métatarsien, 2 demies mandibules entières.
(47) *Niv. III :* aucun vestige pour les fouilles de 1948.
(48) *Niv. II :* une demie mâchoire inférieure.
(49) *Niv. I :* fémur, 2; humérus, 1; cubitus, 2; 1 dent supérieure, 1 dent inférieure.
(50) R. Munro, « Les stations lacustres d'Europe », 1908, p. 50, etc...

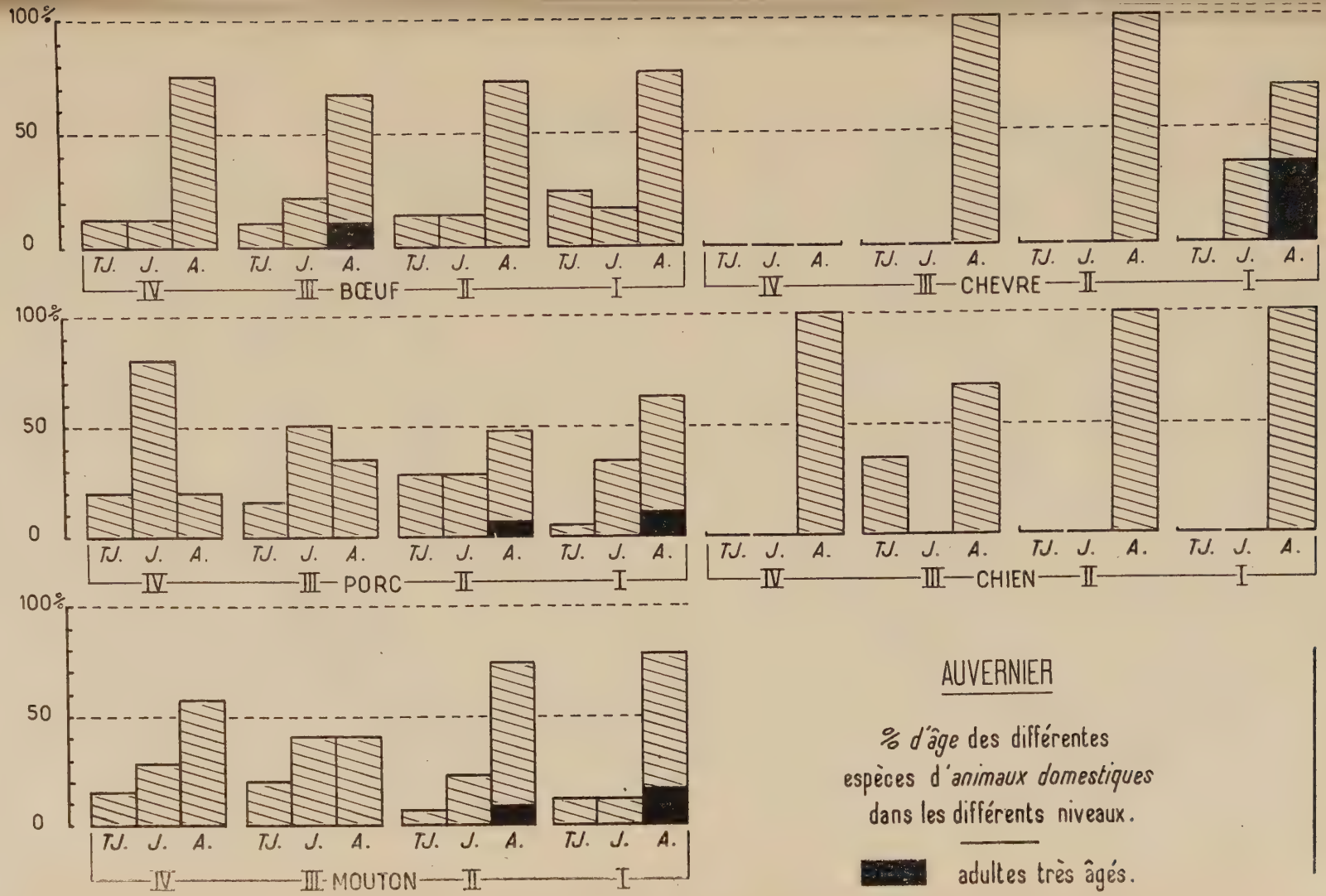

AUVERNIER

% d'âge des différentes espèces d'*animaux domestiques* dans les différents niveaux.

adultes très âgés.

a) *Age des animaux :*

Ce sont tous, sans exception, des *adultes d'âge moyen.*

b) *Répartition des fragments osseux.*

1. *Les grands ruminants :*

	IV	III	II	I
grand bœuf				
phalanges ant.		2	1	
fragments craniens			1	2
élan : bois		1	1	

Il s'agit, sans doute, pour le *grand bœuf* d'un animal de chasse dont on aurait rapporté seulement à la palafitte les peaux, dans lesquelles étaient restées les phalanges, et les têtes afin d'en extraire la cervelle. Le reste du squelette ayant été peut-être abandonné sur le lieu de chasse.

— *L'élan :* nous n'en avons que deux fragments qui sont des *bois.* L'absence de tout autre fragment fait penser à un ramassage de bois de chute plus qu'à une chasse. Ces deux bois ont été aménagés, l'un en pic, l'autre en croc.

2. *Les carnivores :*

	IV			III			II			I		
	(51)	(52)	(53)	(51)	(52)	(53)	(51)	(52)	(53)	(51)	(52)	(53)
membres post.								1			1	
membres ant.				2	3			2	1			
bassin				1								
vertèbres							1		1			
1/2 mandibules										1		

Ce sont : le renard (51), l'ours (52), le blaireau (53).

Nous avons d'une part, le *renard* et le *blaireau* dont les os intacts, entiers, divers dans leur répartition semblent indiquer une présence accidentelle.

D'autre part, *l'ours* dont nous ne possédons que des fragments des extrémités (calcaneum, métacarpiens et métatarsiens), fragments demeurés dans la peau de l'animal après que celui-ci ait été écorché.

3. *Les rongeurs :*

Ce sont, le lièvre (54) et le castor (55).

	IV		III		II		I	
	(54)	(55)	(54)	(55)	(54)	(55)	(54)	(55)
membres post.			1			2		2
humérus					1	1		1
dents	1					1		2

— Le *lièvre,* a une présence accidentelle (os intacts...).

— Le *castor.* Ceux-ci jouent un rôle très différent de celui des autres

(51) *Renard, c. III,* 2 radius.

(52) *Ours, c. III,* 3 métacarpiens; *c. II,* 1 métatarsien, 2 métacarpiens; *c. I,* 1 calcaneum.

(53) *Blaireau, c. I,* humérus, 1.

(54) *Lièvre, c. IV,* 1 demi-mandibule; *c. III,* 1 tibia; *c. II,* 1 humérus.

(55) *Castor, c. II,* 1 fémur et 1 métatarsien, 1 humérus, 1 demi-mandibule; *c. I,* 1 fémur, 1 métatarsien, 1 humérus, 2 demi-mandibules, 1 molaire inférieure isolée.

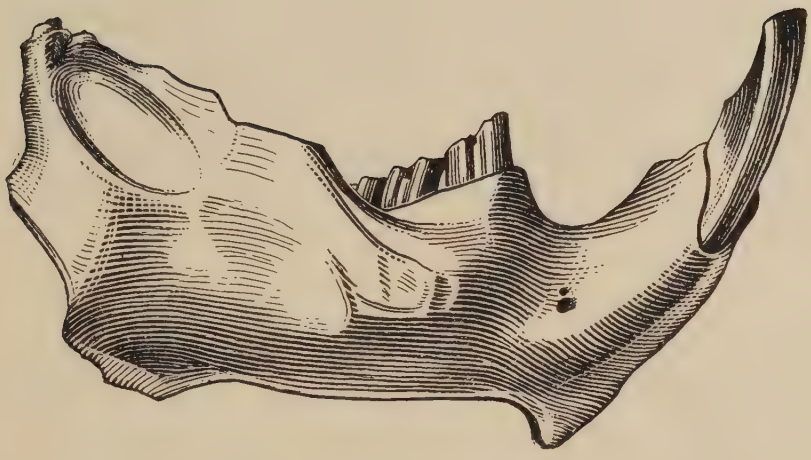

Fig. 1. — Demi-mandibule droite de Castor, vue par sa face externe. Remarquer la fracture de la branche montante.

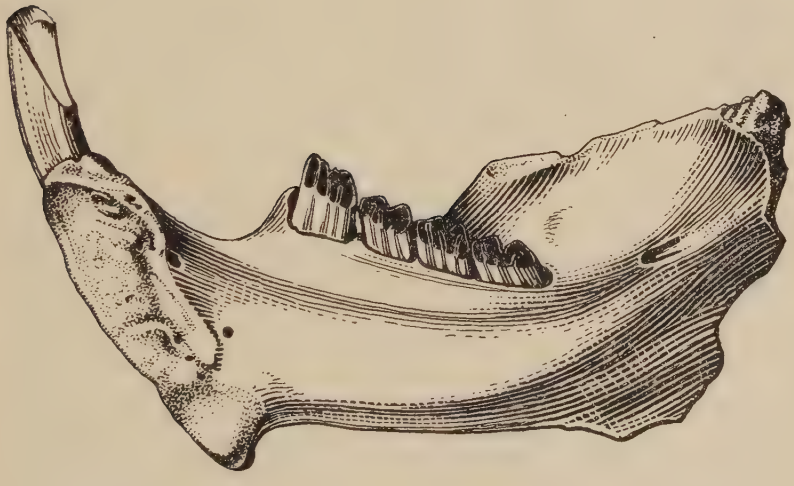

Fig. 2. — La même que la figure 1, vue par sa face interne. Remarquer : 1° la fracture de la branche montante; 2° le biseau d'affûtage récoupant sur l'incisive le plan d'usure normale.

« divers ». Si, dans la *couche II*, ils n'en représentent que 2,38 % (sur 17,85 %), dans la *couche I*, c'est 4 % sur les 9 % des « divers », soit presque la moitié.

De plus, le *tiers* de ces vestiges est formé de demies mandibules dont la branche montante a été brisée volontairement afin d'assurer une meilleure préhension pour la main (*Fig.* 1 et 2), et dont l'incisive porte des traces de polissage (utilisation en ciseau (*Fig.* 2). De plus, il faut signaler que nous possédons quatre autres demies mandibules qui portent des traces semblables à celles que nous venons de signaler; malheureusement ces quatre pièces proviennent de dragages effectués simultanément à la campagne de fouilles et ne portent aucune attribution certaine de niveaux, quoique leur patine semble bien pouvoir les rattacher aux deux niveaux cités plus haut (II et I). Ceci indiquerait au néolithique récent d'Auvernier (II) et à l'énéolithique de cette même station (I), une *recherche déterminée des mandibules de castors comme outils* (ciseaux).

4. *Les oiseaux :*

Nous avons 1 tibia de Corneille et 1 humérus de Perdrix grise, dans la couche II.

5. *Les poissons :*

	IV	III	II	I
1/2 mâchoires				2
vertèbres		1	5	

Ce sont des brochets, vestiges de *pêche* dont l'importance au néolithique lacustre nous est aussi attesté par les nombreux poids de filets signalés dans le journal de fouilles du C. D. R. P., principalement dans les niveaux II et I. Fragments peu abondants, certes, mais, mises à part les écailles, les seuls susceptibles de se conserver.

En résumé :

Nous divisons les « *divers* » en deux groupes :

1° *Ceux dont la présence est accidentelle :* renard, blaireau, lièvre, oiseaux.

2° *Ceux dont la présence n'est pas accidentelle :* soit qu'ils soient recherchés comme :

aliments : poissons;

outils : castor, élan;

ou pour des *emplois multiples :* grand bœuf, ours.

CONCLUSION

Il s'agissait d'une faune classique de palafitte, caractérisée en son niveau moyen (III) par une régression des espèces domestiques alimentaires (porc, mouton) au profit des espèces sauvages. Celles-ci sont alors représentées par une très grande variété, parmi lesquelles les « divers » prennent une place importante par rapport aux trois grandes espèces sauvages : cerf, chevreuil, sanglier. Ces dernières semblent indiquer par leur diminution un changement climatique assez notable : réduction de la forêt dense au profit de bois moins touffus, abris d'une petite faune plus variée.

Cette période ne marque pas seulement des différences avec les niveaux voisins par sa faune, mais aussi par d'autres secteurs d'activités. C'est ainsi que la céramique de ce niveau (Horgen) est : « grossière et mal cuite malgré des réussites isolées, contrastant avec les niveaux voisins » (56) (Cortaillod du niveau IV et céramique du niveau II). D'autre part à l'augmentation des animaux sauvages correspond une augmentation des chiens (chasse).

(56) D'après l'étude qui en a été faite par Hélène Balfet, attachée de recherches au C.N.R.S., chargée du département de Technologie comparée au Musée de l'Homme.

Après cette période, les animaux domestiques reprennent le dessus; leur élevage se développe aussi bien dans un but purement alimentaire (porc, mouton) que dans un but utilitaire (bœuf), tandis que diminue la recherche des animaux sauvages et principalement des « divers », sauf dans le cas du castor (recherché comme outil) et des poissons (pêche). C'est l'époque d'utilisation maxima par l'homme des vestiges osseux : *niveau II.* Ce sont : les côtes (bœuf, cerf) comme lames de peignes; les vertèbres (bœuf, mouton, cerf) et les métapodes (bœuf, chevreuil, cerf) comme poinçons; les bois (cerf, chevreuil, élan) comme outils ou gaines d'emmanchements (cerf); les dents mêmes (demies mandibules de castor aux incisives en ciseaux, défense usée de sanglier); les peaux, enfin (grand bœuf, cerf, chevreuil, ours) sans oublier celles des animaux domestiques qui devaient être aussi utilisées (*).

Livres et études à signaler *(suite)*

Joffroy R., Mouton P. et Paris R. — **La grotte de la Grande-Baume à Balot.** *Bull. de la Soc. archéologique et historique du Châtillonnais,* 1953, pp. 102-106.

Joly, abbé Joseph. — **Le camp de Crêt à Charigny (Côte-d'Or).** *Bull. trimestriel de la Soc. des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois,* n° 2, 1954, pp. 9-10. [Eperon à triple barrage. Des sondages ont révélé : lamelles en silex, flèche à tranchant transversal, gaine en bois de Cerf, tessons, deux idoles à corps féminin, broyeurs en grès et granite, déchets de cuisine. Début second millénaire avant notre ère.]

Kimmig Wolfgang. — **La Heuneburg (Wurtemberg), oppidum celtique contemporain de celui de Vix.** *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est,* Dijon, t. V, fasc. 3, juill.-sept. 1954, pp. 246-252, 4 phot.

Kimmig Wolfgang. — **Où en est l'étude de la civilisation des champs d'urnes en France, principalement dans l'Est?** [Traduit de l'allemand par J.-J. Hatt]. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est,* Dijon, t. II, fasc. 2, avril-juin 1951, pp. 65-81, pl. phot. IX-XIII; t. III, fasc. 1, janv.-mars 1952, pp. 7-19; t. III, fasc. 3, juill.-sept. 1952, pp. 137-172; t. V, fasc. 1, janv.-mars 1954, pp. 7-28; t. V, fasc. 3, juill.-sept. 1954, pp. 209-232, avec Annexe, Liste des sépultures et des trouvailles de céramique, pp. 230-232; 43 ill., 3 cartes. [Etude fondamentale désormais appelée à servir de base.]

Koby F. Ed. — **Les paléolithiques ont-ils chassé l'Ours des cavernes?** *Actes de la Soc. jurassienne d'émulation,* 1953, 48 pp., 15 ill., bibl.

Lambrechts Pierre. — **L'exaltation de la tête dans la pensée et dans l'art des Celtes.** Bruges, Editions de Tempel, 1953, 128 pp., 17 pl. h. t. in-8° (Vol. 2 des « *Dissertationes archaeologicae Gandenses* »).

Lantier Raymond. — **Bulletin des publications archéologiques.** *Etudes celtiques,* t. V, fasc. 1, 1951, pp. 162-189; t. VI, fasc. 1, 1952 (paru en 1954), pp. 127-194. [Vue d'ensemble sur les études se rapportant à l'époque celtique en Gaule, dans la péninsule ibérique, les îles britanniques et dans l'Europe centrale.]

Moret Léon. — **Les sciences physiques au secours de la préhistoire : le contrôle et la datation des fossiles quaternaires par les méthodes du fluor et du radiocarbone.** *Annales de l'Institut polytechnique de Grenoble,* t. III, n° 2, 1954, pp. 63-66.

(*) Les figures et le tableau ont été exécutés par M. Humbert, dessinateur au C.N.R.S.

Lexique typologique du Paléolithique supérieur

Outillage lithique - III Outils composites - Perçoirs

PAR

D. de SONNEVILLE-BORDES et J. PERROT (1)

■

N^{os} **17-22**) Outils composites associant des outils définis par ailleurs, sous les numéros 1 à 15 pour les grattoirs, 23 à 26 pour les perçoirs, 27 à 44 pour les burins, 60 à 63 pour les lames ou éclats tronqués (2).

17) *Grattoir-burin* (*Fig.* 1, n°s 1, 2, 3, 4).
18) *Grattoir-lame tronquée* (*Fig.* 1, n°s 5, 8).
19) *Burin-lame tronquée* (*Fig.* 1, n° 6).
20) *Perçoir-lame tronquée* (*Fig.* 1, n° 7).
21) *Perçoir-grattoir* (*Fig.* 1, n°s 9, 10).
22) *Perçoir-burin* (*Fig.* 1, n°s 11, 12, 13, 14).

LEGENDE DE LA FIGURE 1.

Fig. 1. — Outils composites (n^{os} **17-22**). — *Grattoirs-burins* (**17**). N° 1, Cro-Magnon, Aurignacien typique, associe un grattoir en éventail (**7**) et un burin dièdre droit (**27**); n° 2, Abri Vignaud, Périgordien supérieur, associe un grattoir sur bout de lame (**1**) et un burin dièdre droit (**27**); n° 3, Laussel, Périgordien supérieur, *id.*; n° 4, Laugerie-Basse, Magdalénien supérieur, associe un grattoir sur bout de lame (**1**) et burin sur troncature retouchée très concave (**36**).

Grattoirs-lames tronquées (**18**). N° 5, Le Placard, Solutréen, sur éclat avec retouches latérales sur la face d'éclatement; n° 8, Abri Reverdit, Magdalénien ancien. Dans les deux cas, les troncatures sont obliques, très légèrement convexes (**61**).

Burin-lame tronquée (**19**). N° 6, Laugerie-Haute, Solutréen, associe un burin dièdre droit (**27**) et une troncature oblique (**61**).

Perçoir-lame tronquée (**20**). N° 7, Abri Reverdit, Magdalénien ancien, associe un lourd perçoir déjeté (**23**) et une troncature oblique (**61**).

Perçoirs-grattoirs (**21**). N° 9, Abri Blanchard, Aurignacien typique, sur lame entièrement retouchée; n° 10, Badegoule, Solutréen inférieur, sur lame entièrement retouchée.

Perçoirs-burins (**22**). N° 11, Le Placard, Solutréen, *recto verso*, associe un perçoir à pointe cassée, dégagé par retouches de type solutréen (**23**) et un burin d'angle plan (**44**); n° 12, Abri Reverdit, Magdalénien ancien, *recto verso*, associe un bec (**24**) et un burin dièdre droit (**27**); n° 13, Le Placard, Magdalénien, associe un perçoir usé (**23**) et un burin dièdre déjeté (**28**); n° 14, Fons-Brunel, Magdalénien final, associe un perçoir déjeté (**23**) et un burin dièdre droit (**27**).

Collection de l'*Institut de Paléontologie humaine :* le n° 4 est figuré par Bourlon in *L'Anthropologie*, t. XXVII, 1916, fig. 1, n° 5; les n°s 7 et 12, par Delage F., in *L'Anthr.*, t. XLV, 1935, p. 296, fig. 9, n°s 1 et 12.

Sauf les n°s 6 et 10 qui sont de F Bordes, les dessins de cette figure sont de D. de Sonneville-Bordes. *Echelle :* 2/3.

---

(1) Cf. Lexique typologique du Paléolithique supérieur. Outillage lithique. I, Grattoirs. II, Outils solutréens. *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. LI, 1954, pp. 327-335. 4 fig.

(2) Pour les définitions des grattoirs, cf. *op. cit.;* burins et lames tronquées seront définis ultérieurement; pour les perçoirs, cf. ci-après.

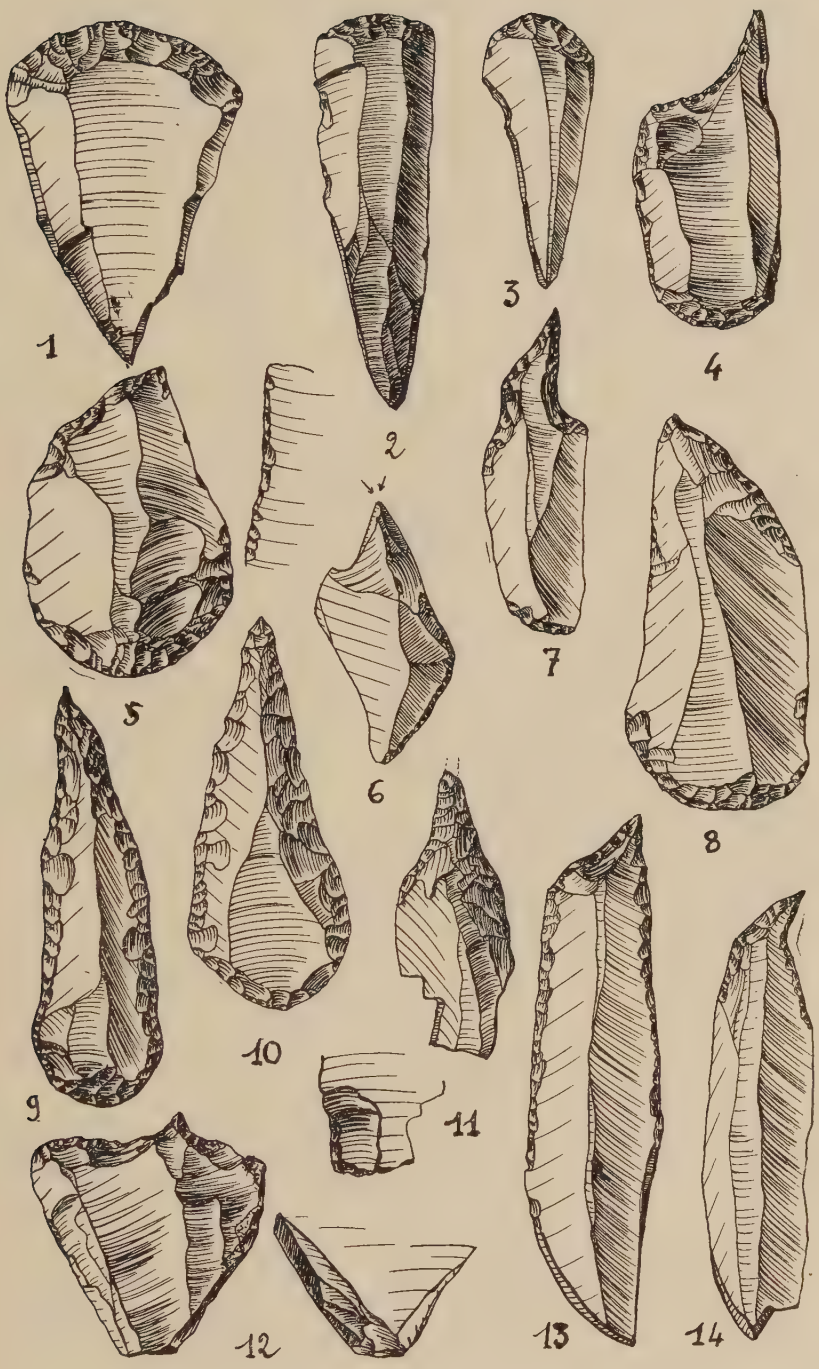

Fig. 1.

N° **23**) *Perçoir :* Eclat ou lame présentant une pointe droite (*Fig.* 2, n°s 1, 3, 6, 7), déjetée (*Fig.* 2, n°s 2, 4, 9) ou incurvée (*Fig.* 2, n°s 5, 10), nettement dégagée par retouches bilatérales, parfois alternes (*Fig.* 2, n°s 1, 2, 10), à épaulement simple (*Fig.* 2, n°s 1, 4, 9) ou double (*Fig.* 2, n°s 3, 6).

N° **24**) *Perçoir atypique* ou *bec :* Eclat ou lame présentant une saillie assez épaisse ou assez large, dégagée par retouches bilatérales (*Fig.* 2, n°s 11, 14).

N° **25**) *Perçoir* ou *bec multiple :* Eclat, lame ou lamelle présentant plusieurs perçoirs (*Fig.* 2, n°s 8, 12), becs (*Fig.* 2, n°s 13, 15, 16) ou microperçoirs (*Fig.* 2, n°s 20, 21), parfois associés à des coches (*Fig.* 2, n° 13).

N° **26**) *Microperçoir :* Perçoir fait sur lamelle (*Fig.* 2, n°s 17, 19) ou sur petit éclat (*Fig.* 2, n° 18).

LEGENDE DE LA FIGURE 2.

Fig. 2. — Perçoirs (n^{os} **23-26**). — *Perçoirs* (**23**). N° 1 (*recto verso*), 2 (*recto verso*), 3, 4, 5, 6, Laugerie-Haute, Solutréen, les n°s 1 et 2 à pointes dégagées par retouches bilatérales alternes; n° 7, Le Ruth, Solutréen inférieur; n° 9, Laugerie-Haute, Magdalénien supérieur, à pointe déjetée, longue et étroite; n° 10, *recto verso*, Laugerie-Basse, Magdalénien supérieur, à pointe incurvée dégagée par retouches bilatérales alternes.

Perçoirs atypiques ou becs (**24**). N° 11, Laussel, Aurignacien typique; n° 14, Abri Reverdit, Magdalénien ancien.

Perçoirs multiples ou becs multiples (**25**). N° 8, Laugerie-Haute, Solutréen, perçoir double sur ébauche de feuille de laurier; n° 12, Laugerie-Basse, Magdalénien supérieur, perçoir double; n° 13, Abri Reverdit, Magdalénien ancien, bec multiple associé à des coches; n° 15, Le Placard, Solutréen, perçoir atypique double très usé; n° 16, Abri Reverdit, Magdalénien ancien, bec double; n°s 20, 21, Laugerie-Basse, Magdalénien final, micro-perçoirs doubles.

Microperçoirs (**26**). N° 17, Masnaigre, Périgordien supérieur; n°s 18, 19, Longueroche, Magdalénien final, à pointes incurvées en crochet.

Collection de l'*Institut de Paléontologie humaine :* les n°s 13, 14, 16 sont figurés par F. Delage, *op. cit.*, fig. 9, n°s 8, 6, 7; les n°s 20, 21, par Bourlon, *op. cité.*, fig. 1, n°s 14, 15.
Les n°s 1, 2, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, sont dessinés par D. de Sonneville-Bordes, les autres par F. Bordes. *Echelle :* 2/3.

Livres et études à signaler *(suite)*

Neustadt L. I. — [**Paléogéographie des zones naturelles du territoire européen de l'U.R.S.S. durant la période post-glaciaire.**] En russe. *Izvestia Akademia Nauk S.S.S.R.*, série Géographie, n° 1, 1953, pp. 32-48, 5 ill. [Une traduction française en a été effectuée par les soins du C.E.D.P.]

Pales Léon et Wernert Paul. — **Une mandibule pathologique de grand Bovidé du lœss d'Achenheim (Bas-Rhin).** *Annales de paléontologie*, Paris, t. XXXIX, 1953, pp. 21-26, 2 pl. h. t. [Kyste radiculo-dentaire.]

Picard Ch. — **Le grand cratère de Vix : produit de l'Italie méridionale, ou « vase étrusque »? Quelques théories à ne pas prendre « à la lettre ».** *Revue archéologique*, t. XLIII, janv.-mars 1954, pp. 71-79, 4 ill.

Fig. 2.

Contribution à l'étude de la statigraphie du quaternaire de la Presqu'île du Cap-Vert (Sénégal)

PAR LE

Capitaine de Frégate RICHARD

■

1. INTRODUCTION

A Dakar, en 1950, ma bonne étoile a voulu qu'un camarade commun, le Médecin en Chef de la Marine Le Breton, me présente au Dr Pales. Le prétexte de cette présentation était la préhistoire.

Un mois plus tard, le Dr Pales m'invitait chez lui pour me remettre, en me disant « Faites-en ce que vous voulez », une collection de silex recueillie par lui et ses enfants à la petite plage et à la Pointe de Fann (1), ainsi que quelques croquis représentant les différents aspects de la stratigraphie des gisements qu'il avait reconnus. Après le retour en France du Dr Pales, j'ai pu continuer ses recherches, en suivant la méthode qu'il m'avait indiquée, pendant tout le mois d'août, à raison de deux demi-journées par semaine environ.

Devant ensuite quitter Dakar à mon tour, j'ai remis à l'I.F.A.N. nos collections, qui comprenaient 70 pièces trouvées en place et quelques centaines de pièces recueillies en surface. J'ai également laissé à l'I.F.A.N. nos croquis et une épreuve des photographies que j'avais prises sur les gisements.

2. GEOLOGIE DE LA PRESQU'ILE DU CAP VERT

La structure de la presqu'île du Cap Vert a fait l'objet d'une étude de M. Gorodiski parue dans « Les Etudes Sénégalaises n° 1 » (2) où elle est accompagnée, entre autres titres, d'un « Aperçu Géographique » comportant une étude de la formation de la presqu'île, par le regretté J. Richard-Molard, et d'une note du Pr Monod sur les couches à Lépidocyclines.

Je résumerai les précisions que contiennent ces trois très intéressantes études, en en retenant surtout ce qui concerne la presqu'île de Fann :

a) Le socle de Dakar est constitué de couches sédimentaires, s'étageant du Crétacé (Marnes des Madeleines) à l'Aquitanien (Tufs à lépidocyclines) traversées par des basaltes anciens — ces basaltes anciens dont les principaux témoins sont Gorée, le Cap Manuel et les îles des Madeleines forment le socle de base de la pointe de Fann.

b) Sur leurs parties horizontales ou sub-horizontales ces sédiments et basaltes anciens sont recouverts d'une puissante cuirasse ferrugineuse, dont la nature varie selon la roche aux dépens de laquelle elle a été formée. Cette cuirasse recouvre le socle de basalte ancien de la pointe de Fann.

c) Une coulée de dolérite provenant du volcan des Mamelles est venue recouvrir partiellement la cuirasse, jusqu'au collet de la pointe de Fann (3).

(1) Voir Annexe 1.

(2) Gorodiski A. — **Structure de la presqu'île du Cap Vert** (*Etudes Sénégalaises*, n° 1, I.F.A.N., Dakar, 1949).

(3) Voir *Etudes Sénégalaises* n° 1, p. 24, fig. n° 4 de Th. Monod.

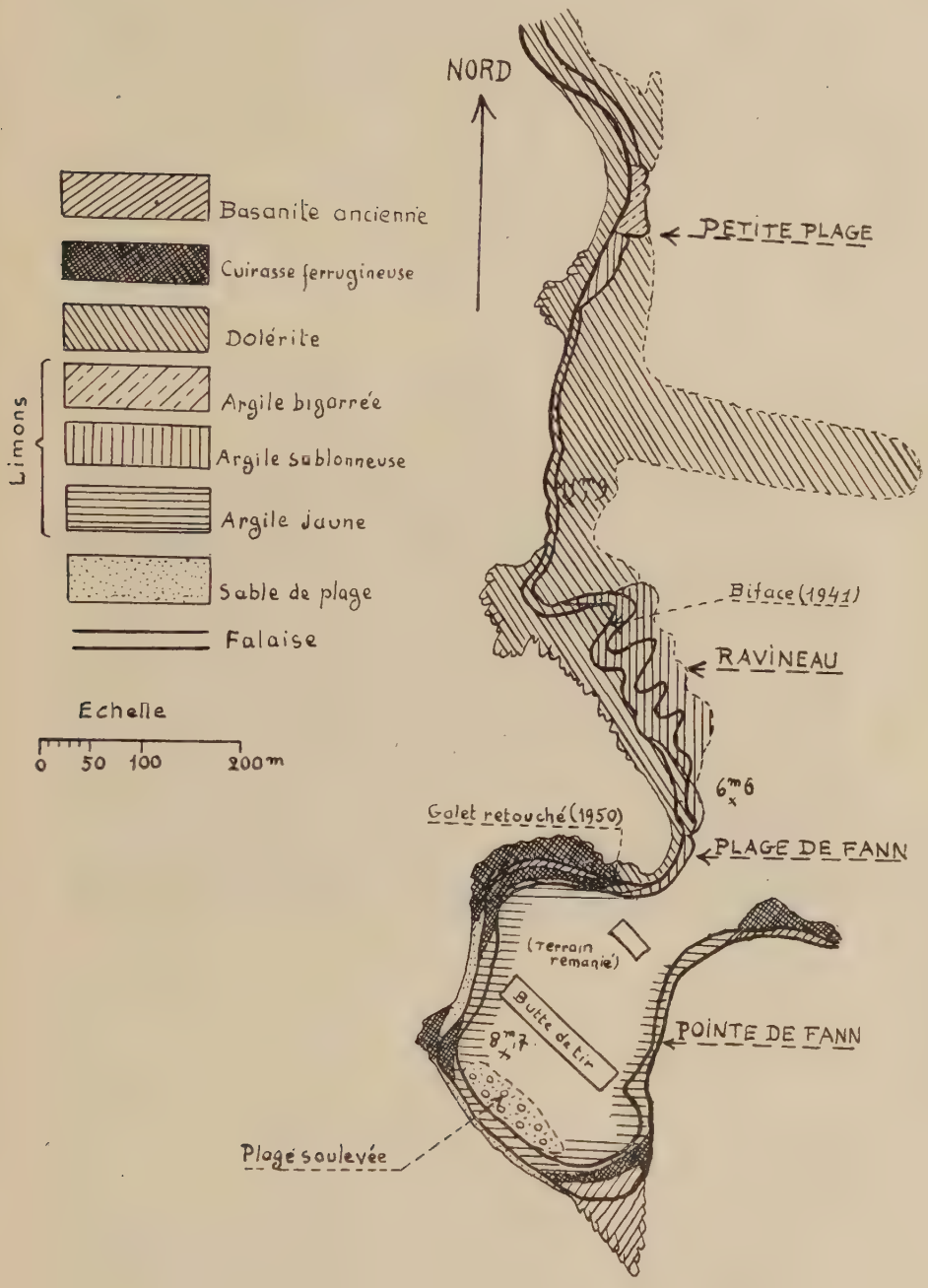

Annexe I. — Représentation approchée des falaises de Fann.

d) Les creux formés par l'érosion dans la coulée de dolérite et les parties basses de la cuirasse ferrugineuse ont été colmatés par des limons argileux, puis recouverts de sables argileux.

e) Ces formations sablo-argileuses sont actuellement soumises à une vive érosion. Elles contiennent des industries anciennes faciles à observer sur les coupes sans cesse rafraîchies qu'offrent leurs falaises.

3. ETUDE SUCCINCTE DE LA STRATIGRAPHIE DES FALAISES DE FANN

a) Le socle de basalte ancien se voit à l'extrémité Sud de la pointe où il émerge de la plage d'environ 2 mètres. En 1950, je l'ai aussi observé sur la face Nord de la pointe, au ras de la plage, en circulant entre les blocs éboulés de cuirasse ferrugineuse.

Il se présente, aux deux endroits comme une arène contenant des galets et blocs subsphériques ou subovoïdes de basanite à grain très fin.

b) La cuirasse ferrugineuse forme la base de la falaise des faces Nord

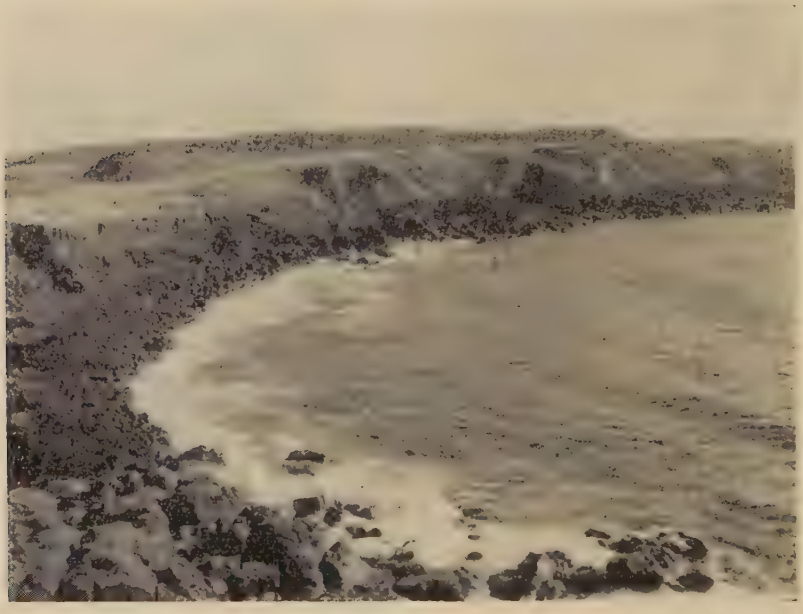

Fig. 1. — Plage de Fann, vue du ravineau. (Remarquer la différence des formes d'érosion des falaises de la plage, argile sablonneuse, et de la pointe, argiles jaunes.)

et Ouest de la pointe de Fann, à partir de l'endroit où elle émerge de sous la coulée de dolérite. Au Sud-Ouest, elle disparaît presque partout sous la plage, et ne ressort franchement et brusquement que pour recouvrir la basanite, à l'extrémité Sud de la pointe. Elle m'a paru avoir été affectée de mouvements micro-orogéniques.

Ni le Dr Pales, ni moi n'y avons trouvé de silex (4).

---

(4) Les objets en silex trouvés dans la cuirasse ferrugineuse l'ont été à un endroit où la roche crétacée sous-jacente contient des rognons de silex. Ceux que j'ai vus m'ont paru d'authenticité douteuse.

Ils sont actuellement en France pour être soumis à l'examen des plus hautes autorités de la Préhistoire.

c) M. Gorodiski a dénombré sept coulées différentes de roches volcaniques issues du volcan des Mamelles. Celle qui nous intéresse en recouvre cinq (deux au Nord et trois au Sud du volcan) et est recouverte par la dernière.

C'est une roche grise, à grain relativement grossier, à structure ophitique. Elle se distingue facilement des autres coulées récentes ou anciennes qui sont constituées de roches à grain beaucoup plus fin.

La coulée de dolérite s'est étendue jusqu'à la face Nord de la presqu'île de Fann où sa superposition sur la latérite est particulièrement bien visible (voir *Fig.* 1, au-dessus de l'extrémité de la plage de galets).

Au Nord de Fann, elle forme contre la mer une falaise verticale, presque rectiligne, en direction des Mamelles. Un cordon de blocs et galets s'appuie contre le pied de la falaise. Il est suivi, vers le large, par une plateforme d'abrasion subhorizontale, entaillée de fissures provenant de l'élargissement des diaclases.

Entre les limites où je l'ai étudiée, cette falaise est entaillée par deux ravinements.

L'un d'eux, à 700 m. au Nord du collet de la presqu'île de Fann, détermine ce que je désignerai désormais par « petite plage de Fann ».

L'autre, beaucoup plus important, s'étend de la face Nord de Fann jusqu'à 250 mètres au Nord. Il comprend la plage de Fann et le ravineau.

J'ai examiné avec grand soin la zone de contact des limons de remplissage de ces ravinements et de la dolérite, aux endroits où cette zone de contact n'est pas cachée par le haut de la plage.

Je n'y ai observé ni sable de plage, ni lignes de galets. Il m'a par contre semblé que les limons reposaient souvent sur la dolérite par l'intermédiaire d'une zone arénacée.

Par ailleurs, le relief accidenté de la surface de la dolérite dans le ravineau et la présence à son embouchure d'un monadnock, au seuil de la plateforme d'abrasion font penser que les causes qui ont provoqué de telles formes d'érosion ne sont pas les mêmes que celles qui ont modelé la falaise et la plateforme d'abrasion.

Il s'agirait plutôt d'une érosion de type continental (5).

Le sol constitué dans le ravineau par la surface de la dolérite semble avoir été fréquenté par l'homme avant le dépôt des limons.

En effet, M. Corbeil a recueilli en 1941 (6) un biface de faciès abbevillien, tout à fait à la base des limons, au Nord du ravineau. En suivant ce même niveau, j'y ai recueilli, en 1950, un éclat et un objet curieux (galet retouché très corrodé (?) en basanite), deux éclats de silex (7) et le beau galet retouché représenté *Fig.* 2. Cette pièce, trouvée à l'endroit où la dolérite se superpose à la cuirasse ferrugineuse avait été entraînée par l'écoulement d'argile dans les fissures provenant de l'élargisement des diaclases de la roche.

d) *Limons.* — Par la suite, le ravineau a été comblé par des limons argilo-sablonneux qui se retrouvent avec les mêmes caractères généraux à la petite plage, et sur les bords de la pointe de Fann.

Leurs caractères me semblent parlants. Ce sont :

1) Une grande diversité de composition, dans le sens horizontal;

2) Homogénéité relative dans le sens vertical;

3) Ils sont barrés à une hauteur variant de 0 au-dessus des sommets rocheux, à 2 mètres (8) par un lit de pisolithes latéritiques épais de 25 à 75 centimètres, contenant un outillage en silex de faciès paléolithique moyen (ou supérieur?).

Un deuxième niveau de pisolithes, généralement beaucoup plus mince, se voit en quelques endroits du ravineau et de la pointe, de 2 à 4 mètres au-dessus du précédent.

Je crois prudent d'attendre le résultat de cet examen avant de préciser l'âge relatif de la cuirasse ferrugineuse de Dakar.

(5) Bourcart J. — « **Les Frontières de l'Océan** », Paris, 1952 (p. 168).

(6) Corbeil R. — **Les récentes découvertes au Cap Vert concernant le paléolithique** (*Bulletin de l'I.F.A.N.*, 1951, pp. 384-437).

(7) Ces deux éclats de silex ont été remis au Musée de l'Homme avec des photographies de leur gîte.

(8) Et jusqu'à 5 mètres au gisement de Bel-Air Hersant du côté du cimetière.

Les falaises de limon ne présentent pas partout la série complète.

A la petite plage de Fann, la moitié Nord de la falaise, constituée d'une argile bigarrée verte et rouge, et dont le pied disparaît sous la plage, montre un niveau de pisolithes, tandis que la moitié Sud, plus haute, d'argile sablonneuse grisâtre, n'en montre pas (voir Annexe II, croquis 1),

J'ai constaté le fait sans avoir le temps d'en trouver l'explication.

A la plage de Fann le pied de la falaise, d'argile sablonneuse, disparaît sous la plage de galets. Elle ne montre pas de niveau à pisolithes, mais comme son sommet est moins haut que le niveau de pisolithes des formations qui la bordent au Nord et au Sud (voir *Fig.* 1), il me paraît probable que cette absence soit due à l'érosion (voir Annexe II, croquis II).

Sur la côte Sud-Ouest de la pointe, le niveau à pisolithes inférieur est presque toujours caché par le haut de la plage : lorsqu'il se montre, il ne s'élève que très peu au-dessus de la plage, sauf auprès des sommets

Fig. 2. — Plage de Fann. Galet retouché en silex glissé dans une diaclase de la coulée de dolérite. (Photo prise à l'endroit où la dolérite commence à recouvrir la cuirasse ferrugineuse.)

de latérite sur lesquels il vient se plaquer. J'aurais aimé savoir s'il se prolongeait sous l'estran, mais n'ai eu ni le temps, ni les moyens de m'en assurer (voir Annexe II, croquis II).

La diversité de la composition des limons dans le sens horizontal, et leur uniformité dans le sens vertical semblent prouver, avant qu'une analyse ne le confirme, que ces sédiments proviennent de la décomposition des roches encaissantes.

Les auteurs qui ont écrit récemment sur le paléolithique de la presqu'île du Cap Vert, faisaient de la couche de pisolithes qui est collée sur la cuirasse ferrugineuse, en différents endroits de Dakar, et de celle qui barre les limons du ravineau, deux niveaux archéologiques d'âges différents. M. Mauny en particulier a exprimé très nettement cette opinion (9).

C'est une remarque de M. Corbeil qui m'a mis sur ce que je pense être la bonne voie.

Parlant de la superposition de la dolérite sur la cuirasse ferrugineuse, à Fann, il écrit (10) :

« ...On devrait trouver sous les traces de la coulée en question, des éléments de silex de la deuxième croûte que nous avons déterminée. Or,

(9) Mauny R. — « **Sur la préhistoire de la presqu'île du Cap Vert** » (« *Etudes Sénégalaises* », n° 1. I.F.A.N., Dakar, 1949, p. 244.

(10) Corbeil R. — *Op. cit.* (p. 435).

nous avons minutieusement examiné ce point particulier avant d'écrire les dernières pages de ce mémoire. Rocher par rocher, sur la petite distance de recouvrement, nous avons scruté la ligne de séparation des deux formations.

« Nous n'avons nulle part trouvé trace de la croûte supérieure ni des silex qui y sont trouvés un peu plus à l'Est. »

Pour une autre raison, j'ai aussi exploré avec soin la limite supérieure de la cuirasse ferrugineuse; je pensais y trouver des objets de même âge, et éventuellement plus anciens que ceux de la base des limons du ravineau. Comme je l'ai déjà dit, je n'y ai pas trouvé de silex et n'y ai pas observé non plus de croûte différenciée.

Par contre, sur les faces Nord et Ouest de la pointe, la falaise de latérite est surmontée d'une couche épaisse et très ravinée d'argile jaune qui est barrée d'un niveau à pisolithes.

Sur la face Sud-Ouest, tout le dispositif s'enfonce sous la plage. Le niveau à pisolithes se soulève par endroits, et on voit alors qu'il surmonte une formation argileuse.

Il ne se plaque sur la cuirasse qu'aux endroits où, sortant notablement de la plage, elle fait figure de sommets par rapport au niveau de pisolithes. A ces endroits, les pisolithes contiennent des silex.

Si l'on ajoute que ces deux sortes de couches à pisolithes, contenant de l'outillage paléolithique n'ont jamais été observées en superposition, il devient bien probable qu'elles n'en fassent qu'une, collée sur la cuirasse, aux sommets et sur les plateaux, incluse entre deux couches d'argiles ou de sable argileux, dans les creux et les régions basses. C'est sur cette hypothèse qu'est construit l'essai de stratigraphie des gisements paléolithiques présenté à l'Annexe III.

e) *Plage soulevée.* — En cherchant des silex en surface sur la partie Sud-Ouest de la pointe de Fann, j'ai eu l'attention attirée par une zone couverte de galets de basanite qui s'étendait jusqu'au bord de la falaise de limons. En l'observant de plus près, j'ai constaté que ces galets reposaient sur du sable mêlé de coquillages. J'ai pensé qu'il s'agissait d'une plage soulevée et regrette maintenant de ne pas lui avoir accordé l'intérêt qu'elle méritait (11).

J'ai au moins constaté qu'elle reposait bien sur le sommet des limons.

f) Au fond du ravineau les limons étaient surmontés de sables argileux et de sables dunaires. Ces sables contenaient des foyers d'où coulaient des boules de dolérite et des tessons de poteries.

4. LES INDUSTRIES

En dehors des deux éclats cités plus haut, j'ai remis à l'I.F.A.N., fin Août 1950, toutes les pièces que le Dr Pales, ses enfants et moi avions recueillies en place ainsi que la totalité de nos récoltes de surface classées par lieu d'origine.

La typologie n'étant pas mon fort et mes souvenirs commençant à s'estomper, je me contenterai de citer les trouvailles les plus remarquables :

a) *Niveau archéologique de la base des limons.* — J'ai cité plus haut les quelques pièces trouvées à ce niveau.

A mon avis, il est prudent d'y rattacher les trouvailles de surface de faciès abbevillien qui ont été faites dans cette région.

Dans mes récoltes de surface figurait un biface en basanite, à talon réservé, trouvé au fond d'une gorge d'érosion, dans la partie Sud du ravineau : il peut provenir de ce niveau.

b) *Argiles inférieures.* — A la petite plage de Fann, j'ai trouvé dans les argiles situées au-dessous des pisolithes, deux objets en silex : un poinçon et un grattoir. L'un et l'autre sont des cailloux, dont seule la partie utile est aménagée par de fines retouches.

Deux outils ne permettent pas de définir une industrie, toutefois je crois pouvoir signaler qu'il existe à Dakar, sur la face Ouest du Cap Manuel, une station de surface où l'outillage a également l'aspect de cailloux retouchés (12).

---

(11) Cette plage a été décrite par Corbeil R., *op. cit.* (p. 394).

(12) Corbeil R., Mauny R., Charbonnier J. — « Préhistoire et proto-

c) *Niveaux des pisolithes inférieurs.* — C'est à ce niveau, partout où il existe encore, que nous avons trouvé la majeure partie des 70 pièces remises à l'I.F.A.N.

La pièce la plus intéressante, un grattoir caréné, a été trouvée par le docteur Pales à la petite plage de Fann.

Cette petite plage a, par ailleurs, donné en surface deux beaux bifaces (13). M. Mauny les attribue au niveau à pisolithes et, si étonnant que paraisse à mon inexpérience l'association des bifaces et des grattoirs

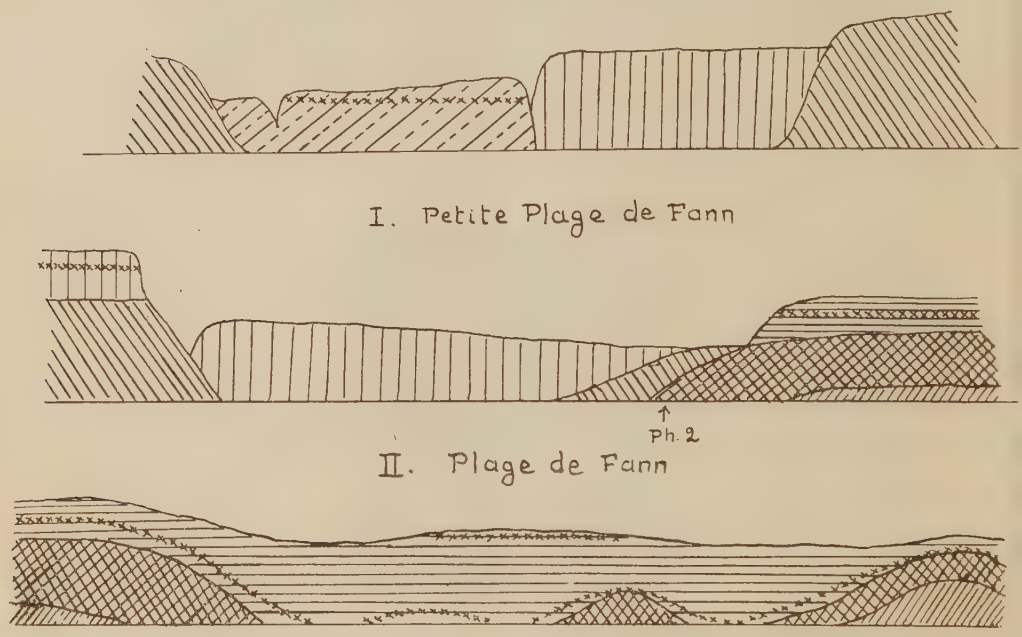

Annexe II. — Aspects particuliers des falaises de Fann. Schémas de principe.

carénés, il me semble bien probable qu'il ait raison.

J'ai en effet exploré à Bel-Air-Hersant une station de surface qui m'a semblé sans mélange et où, au milieu d'un outillage d'aspect analogue à celui du niveau à pisolithes de Fann, j'ai ramassé un petit biface (14) et un grattoir caréné.

Je dois cependant faire remarquer qu'une part de mon appréciation est subjective, car, jusqu'à présent le niveau à pisolithes n'a pas donné

---

histoire de la presqu'île du Cap Vert et de l'Extrême Ouest Sénégalais » (*Bulletin de l'I.F.A.N.*, t. X, année 1948, p. 391).

(13) Mauny R. — « **Découvertes d'archéologie préhistorique au Sénégal.** *Notes Africaines* » (n° 53, I.F.A.N., janvier 1953).

(14) Ce biface a été remis au Musée de l'Homme.

de biface en place. Il est d'ailleurs possible qu'il contienne plusieurs industries différentes, comme l'a suggéré M. Mauny.

d) *Argiles supérieures.* — Les argiles supérieures ne nous ont donné d'outillage que sur les faces Sud-Ouest et Est de Fann. Cet outillage avait même apparence que celui du niveau à pisolithes. Il comprenait notamment un grattoir caréné, trouvé par le Dr Pales, et deux pièces en basanite.

e) *Trouvailles de surface.* — Nous avons recueilli en surface, sur la pointe et dans le ravineau, une collection importante mais très mélangée. Elle ne sera, à mon avis, utilement exploitable, qu'après que les collections recueillies en place soient devenues assez importantes pour permettre de définir des industries.

Outre une abondance de pièces analogues à celles que nous trouvions en place, j'ai retenu la présence de microlithes non géométriques, évoquant l'"industrie de la station de N'Gor 2 (15), celle de 7 petites lames à dos rabattu, trouvées sur la pointe, et de deux pointes en forme de feuille de laurier (?) trouvées dans le ravineau.

5. ESSAI D'INTERPRETATION

J'ai été frappé par les analogies qui existent entre les falaises de limon de Fann et les falaises de limon des côtes de Bretagne (16).

Dans les deux cas :

— Les limons colmatent les creux d'un paysage ancien.

— Ils semblent avoir été mis en place par les écoulements boueux de produits dus à la décomposition subaérienne des roches.

— Les outils de pierre les plus récents qu'ils renferment sont de faciès Moustéroïde.

— Ils sont surmontés d'industries mésolithiques (Kjokkenmöddinger en Bretagne — Lamelles à dos à Dakar), elles-mêmes surmontées de sables.

— Une dernière transgression (époque de la Tène 2) a été remarquée par M. Guilcher au-dessus de dunes bretonnes. A Dakar, la plage soulevée de Fann ne recouvre que les limons, mais l'état de conservation de ses coquillages ne permet pas de lui assigner un âge bien ancien.

— Les unes et les autres sont actuellement soumises à l'érosion.

Dans cette énumération de caractères communs je n'ai pas fait place aux différences, en particulier à celles dues à la présence de niveaux tourbeux et de niveaux marins à la base des limons bretons qui n'ont pas été observés sur les falaises de Fann.

Cependant, quoique n'ignorant pas la faiblesse des raisonnements par analogie, je n'ai pas pu m'empêcher de rêver à la théorie de la variation de la flexure continentale (17) et à celle de l'universalité de cette variation (18).

6. CONCLUSION

Ce que je vous ai présenté n'est qu'une ébauche basée sur quelques observations macroscopiques.

Tout en sachant quel gros travail représenterait une étude complète des gisements de Fann, je souhaite que cette étude soit entreprise, car c'est là que doivent se trouver les documents qui éclairciront l'histoire du quaternaire de Dakar.

Or, actuellement, l'érosion détruit ce trésor, lentement, mais en jetant tout de même à l'eau ou en surface un millier de pièces archéologiques par an.

Je témoignerai pour finir ma reconnaissance aux personnes qui m'ont aidé et encouragé.

A M. Mauny qui m'a initié aux recherches préhistoriques et qui m'a fait connaître Fann.

---

(15) Corbeil R., Mauny R., Charbonnier J. — *Op. cit.* (p. 415).

(16) Bourcart J. — *Op. cit.* (p. 158 à 161).

(17) Bourcart J. — *Op. cit.* (p. 173).

(18) Umbgrove. — Symphony of the Earth, 1951. (Cité par le Professeur Bourcart.)

Au Dr Pales qui m'a donné un plan tracé, que je n'ai plus eu qu'à suivre et qui avec M. Harper Kelley m'a encouragé à rédiger cette étude.
A M. Bodin du Service des Mines de l'A.O.F. auquel je dois tout ce que je sais sur la pétrographie de la presqu'île du Cap Vert.
A tous les auteurs que j'ai cités dont les recherches et écrits m'ont été d'un très grand secours.

Epoque	Roche	Petite plage (Partie Nord)	Ravineau	Plage de Fann	Pointe de Fann	Bel-Air-Hersent	Anse des Made
Danien	Marnes de l'anse des Madeleines						×
Eocène inférieur							
Aquitanien							
Mio-Pliocène	Basaltes anciens				×		
Plio-Pleistocène	Cuirasse ferrugineuse			× (à l'extremité ouest)	×	×	×
Quaternaire ancien (?)	Sables infra basaltiques						
	Basaltes récents	×	×	×			
			Industrie	Industrie			
Quaternaire moyen ou supérieur (?)	Limons inférieurs	Argile bigarrée × Industrie	Argile × Sablonneuse	Argile × Sablonneuse	Argile × jaune	Argile × verte	
	Pisolithes inférieurs	× Industrie	× Industrie		× Industrie	× Industrie	× Indust
	Limons Supérieurs	Argile × bigarrée	Argile × Sablonneuse		Argile Jaune × Industrie	Sable × peu argileux	
	Pisolithes Supérieurs		×		×		
Quaternaire récent	Plage soulevée				×		
	Sables argileux		×			× Meso-Neolithique	
	Sables de dunes		Age du fer × ou Sub-Actuel			× Age du fer	

Annexe III. — Essai de stratigraphie des gisements paléolithiques

Deux espèces rares au Moustérien découvertes au Pech de l'Azé

PAR

J. BOUCHUD

Attaché de Recherches au C. N. R. S.

La Panthère (*Felis pardus Linné*) et le Mouton (*Ovis aries Linné*) viennent d'être rencontrés dans les couches moustériennes du Pech de l'Azé fouillées par notre Collègue F. Bordes; leur position stratigraphique est rigoureusement définie.

La Panthère qui provient du niveau moustérien situé sous le Moustérien de type La Quina (couche 2g) est représentée par un morceau de maxillaire supérieur gauche portant la canine correspondante et par une carnassière inférieure droite assez abîmée. La canine complètement sortie depuis peu, sans trace d'usure, appartient à un sujet très jeune. Il en est de même pour la carnassière qui présente toutefois quelques traces d'abrasion. Nous avons comparé ces restes avec ceux de la Panthère trouvée dans la caverne de Mars, à Venee, par Bourguignat (1). Comme l'indiquent les mensurations consignées dans le tableau ci-dessous, il s'agit d'un sujet très jeune un peu moins robuste que le terme de comparaison (2).

Canine supérieure gauche	Longueur de la partie émaillée	Diamètres au niveau du collet	Degré d'usure
Mars	29 mm.	16 mm. et 12 mm.	Considérable
Pech de l'Azé	28 mm.	12 mm. et 9 mm.	Nul

Carnassière	Longueur totale	Protocônide	Paracônide	Degré d'usure
Mars	20 mm.	12,6 mm.	13,4 mm.	Considérable
Pech de l'Azé	19 mm.	13 mm. (?)	15 mm. (?)	Léger

Les dimensions des cuspides de la carnassière sont un peu incertaines du fait de l'état défectueux de la dent, mais il est intéressant de noter leur hauteur plus élevée, nouveau témoignage en faveur de la jeunesse du sujet. Faute de documents, nous ne saurions en dire davantage.

La Panthère est relativement rare dans les gisements moustériens. Boule (3) cite un certain nombre d'individus dont la plupart viennent de la caverne déjà citée et les autres des grottes de Malarnaud (Ariège) (4), de Lherm (5), de Lunel-Viel (Hérault) (6), de Grimaldi et de l'Observa-

(1) J. R. Bourguignat. — Histoire des Felidae fossiles constatés en France dans les dépôts quaternaires. Paris, 1879.

(2) J. Bouchud. — L'usure dentaire chez les Félidés actuels et fossiles. Thèse de Diplôme d'Etudes supérieures. Paris, 1950.

(3) M. Boule et L. de Villeneuve. — Les grottes de Grimaldi. Monaco, 1906.

(4) M. Boule. — La caverne de Malarnaud près de Montseron (Ariège). *Bull. de la Soc. philomatique de Paris.* 8e série, t. I, 1889, p. 83.

(5) Dr J. B. Noulet. — Etude sur la caverne de Lherm particulièrement au point de vue de l'âge des restes humains qui en ont été retirés. *Matériaux pour servir à l'Histoire naturelle...* t. VI, 1875, p. 1.

(6) M. de Serres, Dubreuil, Jeanjean. — Recherches sur les ossements humatiles des cavernes de Lunel-Viel, Montpellier, 1839, p. 194.

toire (7). Ce Félin a été rencontré à Gavachon (Charente) (8), à Villeversure (Ain) (9), à Isturitz (Basses-Pyrénées) (10). En Europe centrale, on le retrouve à Sipka, à Certova-dira (Moravie) (11) et STEHLIN le mentionne à propos de Cotencher et de Schalberg (Suisse) (12).

La signification climatologique de la Panthère est assez ambiguë. Actuellement, elle vit dans les pays « chauds », toutefois une variété, *Felis uncia* (Panthère des neiges) habite les hautes montagnes de l'Asie centrale, ses caractères ostéologiques très accusés n'ont jamais été retrouvés sur les individus fossiles qui sont presque tous identiques, à la taille près, à la Panthère d'Afrique. Les sujets du Paléolithique se rencontrent aussi bien dans les niveaux « tièdes » du Moustérien que dans les couches « froides » de l'Aurignacien.

Le Mouton, trouvé dans les niveaux 2 c qui sont compris dans un Moustérien encore très proche du type La Quina, est représenté par trois morceaux de maxillaire supérieur, une astragale, un calcaneum, un cubonaviculaire, deux phalanges (1) postérieures et une phalange (2) postérieure. Cet animal étant assez rare dans le Paléolithique et de reconnaissance délicate, nous avons fait confirmer nos déterminations par M. le Pr VAUFREY. Nous l'en remercions bien sincèrement. Avant d'aborder l'étude proprement dite des pièces, quelques remarques sont nécessaires.

Les Ovidés comprennent les Moutons et les Mouflons. La taille des premiers est inférieure à celle des seconds, de plus leurs chevilles osseuses très écartées au départ possèdent une base celluleuse et une extrémité pleine; au contraire les chevilles osseuses des Mouflons, moins divergentes au départ, sont complètement celluleuses. Ces deux espèces sont connues dans le Quaternaire français. Vers 1839, MARCEL de SERRES, DUBREUIL et JEANJEAN trouvent dans la caverne de Lunel-Viel un petit métatarsien qu'ils attribuent au genre *Ovis* (*Ovis tragelaphus Cuvier*) (13). En 1875, le Dr J. B. NOULET signale le Mouton parmi les ossements qu'il a recueillis dans la caverne de Lherm (14), malheureusement il n'en donne aucune description. En 1879, à Pont-du-Château (Allier) (15) le Dr POMMEROL trouve une magnifique tête de Mouflon qu'il dénomme (*Ovis antiqua*), NEHRING a rapproché ce fossile du Mouflon d'Asie, *Ovis poloï*, hôte actuel du Pamir et des monts Tian-Chan. Dans la grotte de Saint-Julien-d'Ecosse, GERVAIS (16) a recueilli une cheville osseuse spongieuse « comme celle des moutons domestiques ». La grotte de Châtelperron a fourni à POMEL (17) des débris qu'il attribue à cette espèce. Selon GERVAIS (18) les restes trouvés par COURTILLER dans le Maine-et-Loire appartiendraient au Mouton. Dans la caverne de Lestellas (Ariège) (19) un métacarpien et un métatarsien furent découverts qui

---

(7) M. BOULE. — La grotte de l'Observatoire à Monaco. *Arch. Inst. Pal. Hum.* Paris, 1927.

(8) A. CHAUVET. — Stations humaines quaternaires de la Charente. *Bull. de la Soc. arch. et hist. de la Charente.* 1896.

(9) E. CHANTRE. — L'homme quaternaire dans le bassin du Rhône. *Ann. Univ. Lyon,* 1901.

(10) J. BOUCHUD. — Etude paléontologique de la faune d'Isturitz. *Mammalia,* n° 4, 1951.

(11) MASKA. — Der diluviale Mensch in Mähren, 1886.

H. BREUIL. — Notes de voyage paléolithique en Europe centrale. *L'Anthropologie,* t. XXXV, 1925, p. 212.

(12) A. DUBOIS et H. STEHLIN. — La grotte de Cotencher. *Ann. Soc. Pal. Suisse,* Bâle, 1933.

(13) Voir note 6.

(14) Voir note 5.

(15) Dr POMMEROL. — A. F. A. S., 1879, p. 600.

(16) GERVAIS. — Géologie et Paléontologie française, 2e édition, p. 138.

(17) POMEL. — Catalogue méthodique et descriptif des Vertébrés fossiles découverts dans le bassin supérieur de la Loire, 1853, p. 113.

(18) GERVAIS. — Recherches sur l'ancienneté de l'homme, Paris, 1867, p. 100.

(19) HARLÉ dans le *Bull. Soc. Hist. Nat. de Toulouse* (1894) fait allusion à la grotte de Lestellas (Ariège). Cette grotte fut fouillée jadis par MIQUEL. Parmi les ossements qui en proviennent, M. l'abbé BREUIL identifia des restes d'*Ovis.* Ces pièces figurent dans les collections de l'Institut de Paléontologie Humaine.

s'apparentent beaucoup au Mouflon de Sibérie (*Ovis orientalis, Ovis* Vignei). Le métatarsien trouvé à Montardit (Ariège) (20) par Mme Vaillant-Couturier est très proche de celui de Lestellas. Dans les niveaux de l'Observatoire, à Monaco, Boule (21) a trouvé deux métacarpiens (104 mm.) et un métatarsien (109 mm.) de très petite taille, notablement inférieure à celle des Moutons du Néolithique.

Les Ovidés sont connus aussi dans le Quaternaire de l'Eurasie. Brandt, Woldrich et Tscherki ont trouvé en Russie septentrionale des restes d'*Ovis* proches des espèces sauvages vivant actuellement dans la région. Nehring a donné le nom d'*Ovis argaloïdes* à des restes de Mouflon, voisins de l'Argali asiatique, trouvés dans la caverne de Certova-dira, près de Stramberg, en Moravie (22). A Zuzlavitz, Woldrich a trouvé des os de Mouton semblables à ceux de l'*Ovis aries* actuel (23). Kormos et Hillebrand mentionnent des restes d'*Ovis* découverts dans le tuf calcaire de Tata et dans la grotte de Balla (Hongrie) (24). En Autriche, Freudenberg identifie des débris de Mouton trouvés à Handsheim (25), tandis qu'à la même époque Toula découvre dans le lœss d'Eggenburg (26) un *Ovis Mannhadi* proche du Mouflon. Un *Ovis sp.* figure parmi la faune moustérienne de la Petershöle étudiée par Hörmann (27). De même la Bucca del Tasso renfermait une faune moustérienne dans laquelle Fabiani (28) a trouvé des restes d'un *Ovis sp.* En Suisse, d'après Duerst (29), l'*Ovis aries palustris* des tourbières et des palafittes existait déjà au Paléolithique. Le genre *Ovis* est représenté dans le Forest-bed anglais par l'*Ovis Savini* (30) qui, selon Newton, se rapprocherait du Mouflon de Sardaigne; disons enfin pour terminer que Lyddeker attribue à « un petit Mouton » un radius, un cubitus et un fragment de métacarpe trouvé dans la caverne de Kent (Devonshire) (31).

En tenant compte des remarques précédentes, on peut étudier maintenant les pièces proprement dites. D'une façon générale, leur faible taille conduit à éliminer le Mouflon introduit dans les tableaux ci-dessous à titre comparatif.

Le maxillaire supérieur est représenté par trois pièces. La première porte la molaire supérieure gauche M_3 complètement sortie depuis peu. La seconde possède les molaires supérieures droites M_2 et M_3. Les dimensions des dents sont rigoureusement identiques; le degré d'évolution et d'abrasion atteint par chaque pièce étant le même, on doit les attribuer au même animal. Le troisième fragment porte les deux dernières prémolaires et la première molaire dont la taille et le degré d'usure concordent avec celui des pièces précédentes; elles doivent donc appartenir au sujet incriminé. D'autre part, les coordonnées des pièces ont été relevées au moment de leur découverte; elles correspondent à un volume de terre restreint, ce qui plaide en faveur de l'attribution unique. Le cliché montre l'implantation défectueuse de la dernière prémolaire. Dans le tableau ci-dessous les lettres PM désignent la longueur totale en millimètres occupée par les prémolaires; de même la lettre M correspond à l'espace occupé par les molaires.

Col. Regalia n° 663 Ovis musimon ♂ (Sardaigne)	Col. Regalia 1914-19 Ovis aries ♂ (Espagne)
PM : 24 mm. — M : 50 mm.	PM : 19,5 mm. — M : 40,5 mm.
Col. Regalia n° 1137 Ovis aries ♂ (Italie)	Pech de l'Azé Ovis aries (?)
PM : 24 mm. — M : 47 mm.	PM : 20,5 mm. — M : 43 mm. (?)

(20) Mme Vaillant-Couturier. — La grotte du Trou-Violet à Montardit (Ariège). *L'Anthropologie*, p. 217, Paris, 1928.

(21) Voir note 7.

(22) A. Nehring. — Diluviale Restes von Cuon, Ovis, Saïga, Ibex und Rupicapra aus Mähren. *N. Jahrbuch für Mineralogie, Geologie und Paleontologie.* Stuttgart, 1890.

(23) J. Woldrich. — Diluviale Europaisch-Nordasiatische Saugethierfauna... *Mémoires de l'Acad. des Sc. de Saint-Pétersbourg*, t. XXXV, 1887, p. 112. Uber die diluviale Fauna von Zuzlavitz bei Winterberg im Böhmerwalde. *Sitzungberichte der Math.-naturw. Klasse der K. Akad. der Wissenchaften*, 82, 84, 88, 1880-1884.

L'*Ovis* du Pech de l'Azé, par ses dimensions médiocres s'apparente à une race moderne de petite taille du sud de l'Europe (Mouton d'Espagne).

A cause du bris des pièces la distance occupée par les molaires a été obtenue par calcul, elle est un peu incertaine par ce fait même. Un meilleur rapport peut s'obtenir en comparant la longueur par la M_2 et la M_3 sur le second fragment provenant du Pech de l'Azé avec la distance correspondante prise sur le Mouton d'Espagne. Chez le premier elle atteint 29,5 mm. et 30 mm. chez le second. Autant dire que ces mesures sont identiques!

Astragale, calcaneum et cubo-naviculaire s'articulent ensemble d'une façon parfaite : ces pièces proviennent donc d'un même sujet. Comme pour la dentition, les os du tarse — et les phalanges dont nous parlerons plus loin — ont été recueillis dans le niveau 2 c, dans un domaine restreint contigu de celui dont proviennent les dents. Les coordonnées des pièces en font foi!

Le second tableau résume les comparaisons que nous avons faites.

	Métacarpe	Métatarse	Cubo-naviculaire	Astragale	Calcaneum	Phalanges (1)-(2)
♂ O. musimon n° 534	141	155	23 -25	21 -31	23,5-63	41 -25
♂ O. aries n° 620	121	128,5	22,5-19	28,5-19	22 -55	36 -22
♂ O. aries 1914-19	117,5	123	20,5-18	25,5-18	19,5-50	32 -20
Observatoire	104	109	?	?	?	?
(32) Er-Yoh	126	122	22 -18,5	25,5-17,3	20 -49,5	39 -22
Pech de l'Azé	?	?	19,5-17	25,5-18	20 - ?	32,5-20

Dimensions exprimées en millimètres.

Le premier terme de comparaison est un Mouflon de Sardaigne (*Ovis musimon n° 534*); les deux autres individus sont des Moutons domestiques; le second est de taille normale (*Ovis aries n° 620*) tandis que le dernier, un Mouton d'Espagne, appartient à une race très petite. Les termes fossiles de comparaison comprennent un Mouton énéolithique (Er-Yoh) (34) et l'*Ovis* trouvé par Boule à l'Observatoire (35).

---

(24) T. Kormos. — Die paläolithische Ansiedelung bei Tata. *Mitteilungen aus dem Jahrbuche der Kgl. ungarischen geologischen Reichsanstalt*, 20, 1912.

(25) W. Freudenberg. — Die fauna von Hundsheim in Niederösterreich. *Jahrbuch der k. k. Geologischen Reichsanstalt.* 1908, Bd. 58, Reft 2.

(26) F. Toula. — Über den Rest eines männlichen Schafschädels (*Ovis Mannhardi n. f.* aus der Gegend von Eggenburg in Niederösterreich. *Jahrb. d. k. k. Geol. Reichsanstalt*, 1903, Bd. 53, Heft 1.

(27) K. Hörmann. — Die Petershöhle bei Velden in Mittelfranken. *Abh. der Naturf. Ges. zu Nürnberg* 21, 1923.

(28) R. Fabiani, Stefanini, Del Campana, Puccioni. — La Bucca del Tasso a Metato (Alpi Apuane). *Archivio per l'Antropologia è la Etnologia*, 52, 1923.

(29) Duerst. — *Archiv für Anthropologie*, neue Folge, Bd. 11, 1904.

(30) E. T. Newton. — The Vertebrata of the Forestbedseries of Norfolk and Suffolk *Mem. of the Geol. Survey*, London, 1882.

(31) Lydekker. — Catalogue of fossil Mammalia, part. 11, p. 40.

(32) M. et Mme Saint-Just Péquart. — Un kjokenmoding morbihanais : Er-Yoh. Premier outillage en os découvert dans le Morbihan. *Revue anthropologique*, avril-juin 1926.

(33) La pièce ne possédant plus son épiphyse, la dimension indiquée est trop faible; la longueur normale est d'environ 130 mm.

(34) Voir note 32.

(35) Voir note 7.

Par la taille des différentes parties de son squelette, le Mouton d'Espagne (*Ovis aries n° 1914-19*) est identique à l'*Ovis* du Pech de l'Azé. Il en est de même pour le détail du modelé des astragales. La seule différence réside dans une saillie plus accusée de la crête A. Cette différence n'est pas visible sur le sujet d'Er-Yoh car la pièce est trop usée. Calcaneum et cubo-naviculaire ne montrent pas de dissemblance notable; le fossile énéolithique est malheureusement trop abîmé pour se prêter à une comparaison fructueuse.

On peut relever une petite différence entre les phalanges du Mouton actuel et celles de l'Ovis moustérien. L'articulation distale des seconds fait une saillie légère sur une diaphyse plus comprimée latéralement. Ce détail, qui manque chez tous les sujets actuels, s'observe chez l'individu provenant de l'énéolithique breton. Notons que les phalanges de ce dernier, par leur grande taille, n'appartiennent pas à celui qui a fourni l'astragale et le cubo-naviculaire. Le détail observé ne correspond pas à une variation individuelle, mais traduit probablement un caractère de l'espèce fossile.

Au terme de ce travail deux questions se posent encore. Avons-nous affaire à une espèce nouvelle? Quelle est la signification climatologique de cet Ovidé?

Nous avons trop peu de documents pour rattacher cet Ovidé à l'*Ovis aries* actuel, d'autre part les différences observées sont trop minimes pour justifier la création d'une espèce nouvelle. Nous marquerons cette double incertitude en appelant cet Ovidé : *Ovis fossilis cf. aries.* Souhaitons que des découvertes nombreuses viennent compléter notre connaissance des Ovidés du Pléistocène!

Dans les gisements paléolithiques d'Europe centrale, les Ovidés rencontrés ont été rapprochés des Ovidés asiatiques; ces derniers supportent fort bien des hivers très rudes. Ceci est en accord avec le reste de la faune qui comprend généralement des éléments très « froids » : Renard bleu, Spermophile, Lemmings, Lagomys (*Ochotona pulsilla*), or de tels individus manquent totalement à l'Observatoire et au Pech de l'Azé. Cet Ovidé, ancêtre probable des petites formes actuelles, s'accorde donc bien avec le reste de la faune qui implique un climat froid sans doute, mais non pas glacial.

Pour terminer nous reprendrons à notre compte la conclusion de M. Boule (36) : « ...Il y a eu dans nos pays, pendant toute la durée des temps pléistocènes, diverses espèces du genre *Ovis* dont les unes ont des liens de parenté évidents avec les espèces sauvages actuelles, dont les autres ont pu s'éteindre ou se transformer en certaines races domestiques. »

Laboratoire de l'Institut de Paléontologie Humaine.

Résumé

Les couches moustériennes du Pech de l'Azé ont livré de la Panthère et du Mouton. La Panthère est représentée par un morceau de maxillaire supérieur portant une canine définitive sortie depuis peu.

Une astragale, un cubo-naviculaire, un calcaneum, provenant d'un même individu, des débris de maxillaire supérieur portant les dents et trois phalanges postérieures appartiennent à un Ovidé de très petite taille. Ces restes étant trop insuffisants, aussi bien pour justifier la création d'une espèce nouvelle que pour les attribuer avec certitude à l'*Ovis aries*, nous les avons appelés *Ovis fossilis, cf. aries.*

Summary

An *Ovis* which looks like the domestic sheep has been found in the Mousterian layers of the Pech de l'Azé.

(36) M. Boule. — La grotte de l'Observatoire à Monaco. *Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine*, Paris, 1927, p. 49.

Le gisement de Ternifine et l'Atlanthropus

PAR

C. ARAMBOURG

Professeur au Muséum

Parmi les problèmes majeurs de paléontologie humaine demeurés en suspens, celui de la nature des artisans des industries chelléo-acheuléennes était jusqu'à maintenant l'un des plus importants.

Il vient d'être résolu par la récente découverte, dans le gisement de Ternifine en Algérie, de deux mandibules humaines associées à une faune abondante et à une riche industrie de bifaces primitifs.

Ce site, connu depuis 1872, consiste en une butte de sable exploitée comme sablière. Mais la présence d'un cimetière musulman couronnant la butte en avait fait suspendre depuis longtemps l'exploitation. Toutefois, dès 1931, une étude des lieux m'avait appris que la sablière, dans laquelle de nombreux restes de faune et d'industrie avaient été recueillis autrefois, n'avait été exploitée que jusqu'au niveau d'une nappe aquifère qui en noyait la base. Un sondage de reconnaissance m'avait montré que cette partie inondée, qui correspond aux parties les plus anciennes du gisement, était aussi très riche en restes fossiles et industriels. C'est fort de cette expérience que, au mois de mai dernier, chargé par la Direction des Antiquités de l'Algérie de reprendre les recherches dans le gisement, j'entrepris, avec la collaboration de M. Hoffstetter du Centre National de la Recherche Scientifique, une fouille méthodique de la partie inondée, jusqu'au contact du fond argileux, en épuisant la nappe d'eau.

C'est dans ces conditions que très rapidement d'importants documents paléontologiques et archéologiques furent recueillis ainsi que deux mandibules humaines.

La faune comprend une majorité d'espèces à caractère africain tropical : l'Hippopotame, un Eléphant (*E. atlanticus*), un Rhinocéros voisin du Rhinocéros blanc (ou peut-être identique), un Zèbre (*E. mauritanicus*), de nombreuses Antilopes de tous genres, une Girafe, un Camélidé (*Camelus Thomasi* Pom.), des Carnivores (Hyène tachetée, Lion, Chacal, etc...). A ces éléments, plus ou moins voisins de types actuels, il faut ajouter un *Machairodus*, un Phacochère géant du groupe de *Notochoerus* et un grand Cynocéphale voisin de formes fossiles géantes d'Afrique orientale et australe. Ces trois éléments suffisent à fixer l'âge du gisement de Ternifine au début du Pléistocène moyen (étage « Kamasien » des géologues africains, équivalent des Hautes terrasses du Quaternaire européen).

L'industrie conduit à des conclusions identiques : elle consiste en bifaces, trièdres, hachereaux, avec quelques grands éclats de type clactonien. Le tout exclusivement taillé au percuteur de pierre, dans une matière qui peut être le quartzite, le grès ou le calcaire; le silex est très rare. D'après les spécialistes, tels que M. Balout, cette industrie correspondrait à un acheuléen primitif.

Pl. I. — Mandibule d'*Atlanthropus mauritanicus I.* En haut : face occlusale. En bas : vue de trois quarts.

Pl. II. — En haut : Sablière de Ternifine vue en direction Sud-Est. Sondage de 1931.
En bas : Mandibule d'*Atlanthropus mauritanicus II.* Face latérale externe.

Pl. III. — Sablière de Ternifine. Fouilles de 1954.

En haut : Vue en direction Sud. Début des travaux.

En bas : Vue en direction Est. Le piquet au bout de la tranchée marque l'emplacement de la mandibule II.

A
P. d. A.
E.Y.
620
534
cm
P. d. A.
620
E.Y.
534
cm
620
534
P. d. A.
E.Y.
cm
P. d. A.
620
E.Y.
534
cm
P. d. A.
cm

L'étude des documents humains est en cours; mais il a été possible déjà d'en fixer les caractères essentiels. Il s'agit de deux mandibules, dont l'une est complète, avec leurs séries dentaires parfaitement conservées. Ces pièces sont remarquables par leur massivité, leur épaisseur et la grosseur de leurs dents. Le menton est absent et la partie antérieure, que les anatomistes appellent la symphyse, est fuyante. Tout cet ensemble donne à ces pièces un aspect primitif et brutal remarquable. Les dents, quoique de type humain dans leur ensemble, montrent cependant divers caractères primitifs, tels que la présence d'un cingulum aux prémolaires et le dessin en Y des sillons séparant les cuspides des molaires, qui ne se retrouvent chez aucune race humaine actuelle, ni chez les Néanderthaliens. Par contre, tous les caractères de ces fossiles correspondent à ceux des Pithécanthropes de Java et surtout à ceux du Sinanthrope de Chine auxquels ils s'apparentent certainement très étroitement. Il faut toutefois remarquer que, par certains caractères, notamment leur extraordinaire robustesse, ces fossiles évoquent aussi certains traits des Australopithécinés, en particulier de *Telanthropus*, ou du Pithécanthropien géant de Java, *Meganthropus*.

Il s'agit, à l'évidence, d'un nouveau chaînon de la série humaine, faisant partie du groupe des Pithécanthropiens, mais distinct des autres formes connues; je l'ai nommé, pour cette raison : *Atlanthropus mauritanicus*.

Conclusions. — 1° La découverte de l'*Atlanthropus* apporte la réponse attendue par les préhistoriens sur la Nature des êtres qui taillaient les bifaces et qui se révèlent ainsi avoir appartenu au groupe des Pithécanthropiens.

2° Son association à une industrie caractéristique confirme la nature hominienne de ces derniers, que certains auteurs avaient contestée.

3° Sa présence en Afrique fait de ce Continent la seule contrée du Monde où toute la série des échelons successifs de l'évolution humaine, Australopithécinés, Pithécanthropiens, Néanderthaliens, *Homo sapiens* se trouve représentée, confirmant ainsi l'opinion que j'ai, depuis longtemps, exprimée — à l'encontre des théories généralement admises — sur le rôle de premier plan joué par le Continent africain dans l'histoire paléontologique des hommes.

Pl. IV. — Sablière de Ternifine. Etat du site en octobre 1954, après remontée de la nappe aquifère et enlèvement des déblais.

Deux espèces rares au moustérien.

P.d.A. — Restes du Mouton fossile trouvé au Pech de l'Azé (Moustérien).
E.Y. — Restes du Mouton fossile trouvé à Er-Yoh (Enéolithique).
620. — Mouton d'Espagne actuel; collection Regalia (Inst. Pal. Hum.).
534. — Mouflon de Sardaigne actuel; collection Regalia (Inst. Pal. Hum.).

Les restes énéolithiques provenant d'Er-Yoh portent la marque du feu, et plus spécialement le cubo-naviculaire.

Les phalanges de l'Ovis moustérien se rapprochent beaucoup de celles de l'Ovis énéolithique. Le cliché représentant les dents de l'Ovis moustérien a été pris en lumière ultra-violette (3600 A) ce qui a rendu visible les altérations de l'émail dentaire au cours de la fossilisation.

Chronique de Protohistoire, I

PAR

J. J. HATT

■

Nous avons souvent déploré, dans les lignes de ce bulletin, l'état des recherches protohistoriques en France. Cette chronique vise à faciliter le redressement, en amorçant une double liaison : des chercheurs français entre eux, et des fouilleurs de l'étranger avec ceux de France. Aussi comportera-t-elle trois éléments complémentaires : des demandes de renseignements, des enquêtes, des exposés de questions et de problèmes généraux, des aperçus bibliographiques.

Il dépend en grande partie de nos collègues de France et de l'étranger qu'elle soit riche de contenu et féconde dans ses résultats. Nous renouvelons auprès d'eux notre prière. Qu'ils soient assez aimables pour nous envoyer leurs tirages à part, soit à la rédaction du Bulletin, en spécifiant pour la chronique de Protohistoire, soit à mon adresse personnelle : J. J. Hatt, 1, rue de la Douane, Strasbourg (Bas-Rhin).

Pour une enquête sur la répartition de la céramique et des objets métalliques du Bronze Moyen Protoceltique (type de Haguenau) en France.

Nous référant à l'article de notre collègue J. Arnal (1), nous voudrions demander à nos collègues de rechercher, et de publier, les trouvailles françaises appartenant à la civilisation du Bronze Moyen Protoceltique, bien connue par l'ouvrage de C. Schaeffer sur les tumulus de Haguenau.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Schaeffer. — **Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau.** Tome I, **Les tumulus de l'Age du Bronze**, Haguenau, Imprimerie de la Ville, 1926.

Holste. — **Die Bronzezeit in Süd-und Westdeutschland.** Berlin, de Gruyter, 1953.

Aberg. — **Vorgeschichtliche Kulturkreise in Europa.** Copenhague, 1936.

Behrens. — **Bronzezeit Süddeutschlands**, *Kataloge des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, n° 6. Mayence, 1916.

G. Childe. — **The Danube in Prehistory.** Oxford, 1929.

Kraft. — **Die Kultur der Bronzezeit in Süddeutschland.** Augsburg, 1926.

Paret. — **Vorgeschichte Würtembergs.** Stuttgart, 1921.

Schumacher. — **Siedlungs und Kulturgeschichte der Rheinlande**, t. I. Mayence, 1921.

Id. — **Stand und Aufgaben der bronzezeitlichen Forschungen in Deutschland**, dans *Bericht der römisch-germanischen Kommission*, 1917, p. 7 et suiv.

— En ce qui concerne l'état actuel de nos connaissances concernant la répartition en France de la céramique à incisions profondes (*Kerbschnittkeramik* des archéologues allemands) :

L. Philippe. — **Le Fort Harrouard**, dans l'*Anthropologie*, 1936, pp. 258-301 et 541-612 (fig. 53, p. 599 : types d'épingles du Bronze Protoceltique) et 1937, pp. 253-308 (p. 272, fig. 65, 6, 17, et 275, fig. 67, 1, 2, céramique à incisions profondes).

---

(1) *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, 9-10, p. 389).

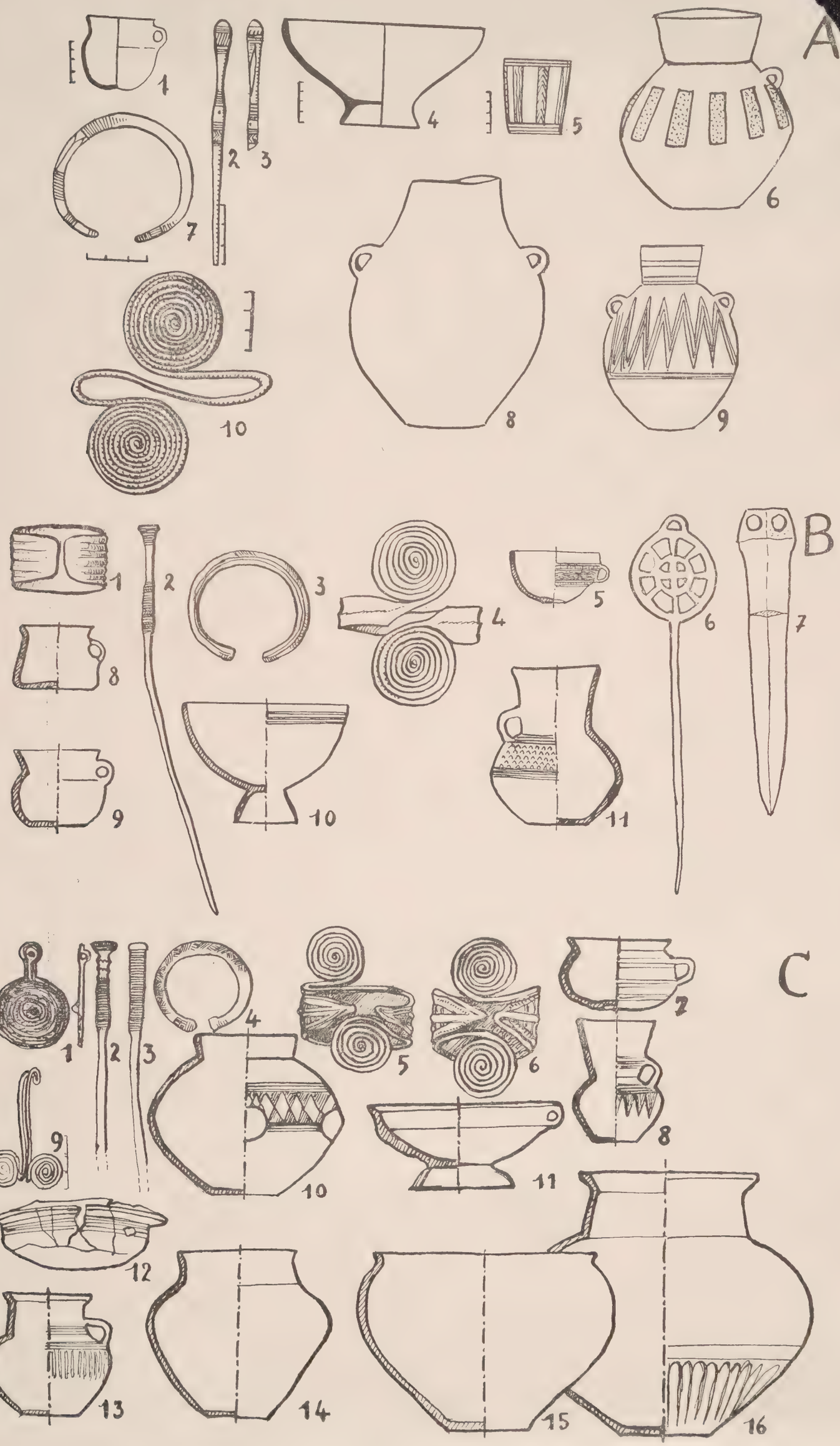

Typologie de l'Age du Bronze Moyen.

A : Première phase.
B : Deuxième phase.
C : 1 à 8, et 11, 13, troisième phase, objets et céramique de la tradition du Bronze Moyen;
10, 12, 14, 15, 16, céramiques de la phase préliminaire des Champs d'Urnes.
Figures d'après Schaeffer, Les tertres funéraires de la forêt de Haguenau, t. I, l'Age du Bronze.

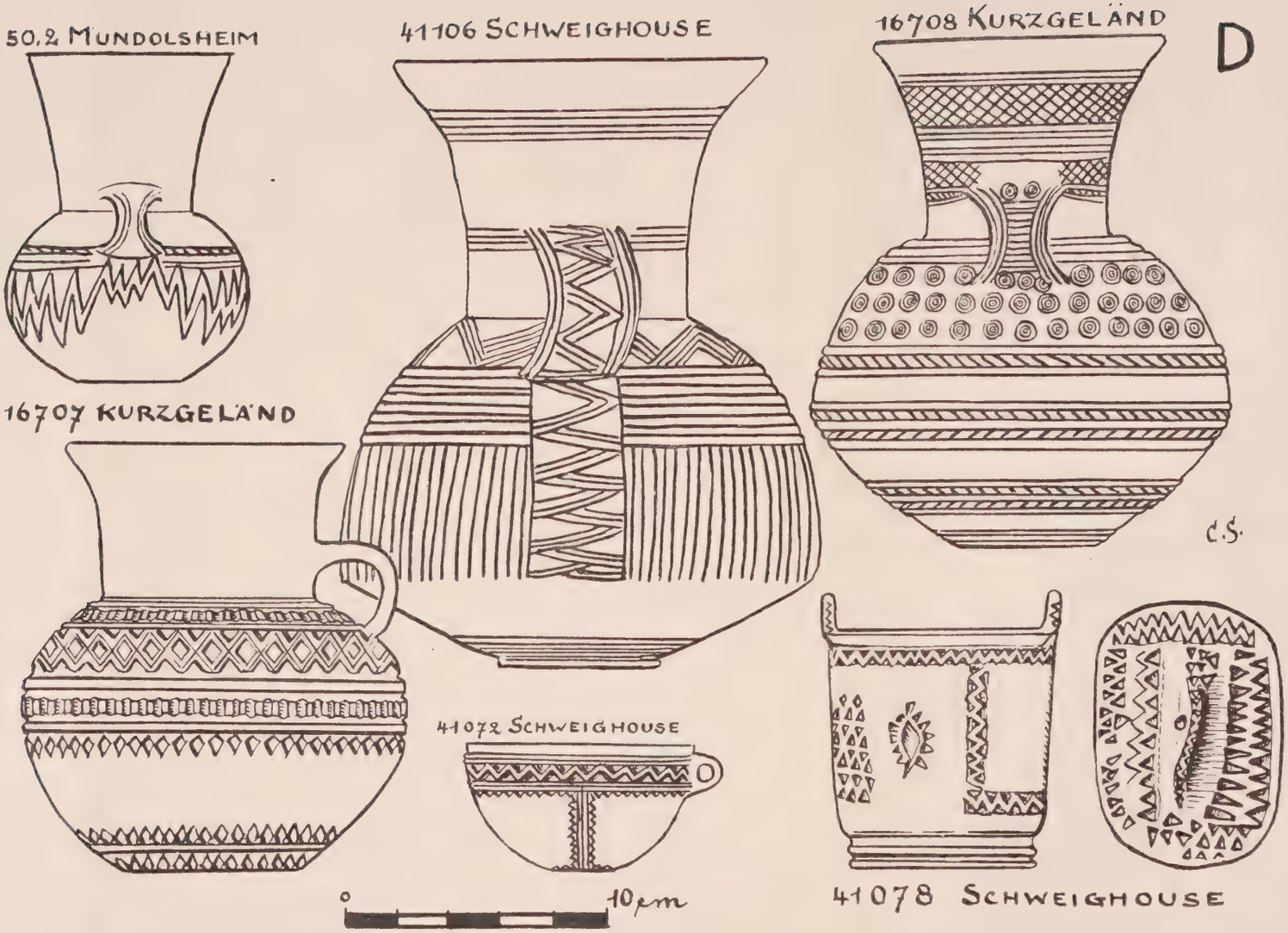

D. — Céramique de l'âge du bronze moyen (*Dessins de Mlle C. Sauer*).

16708 KURZGELÄND

D

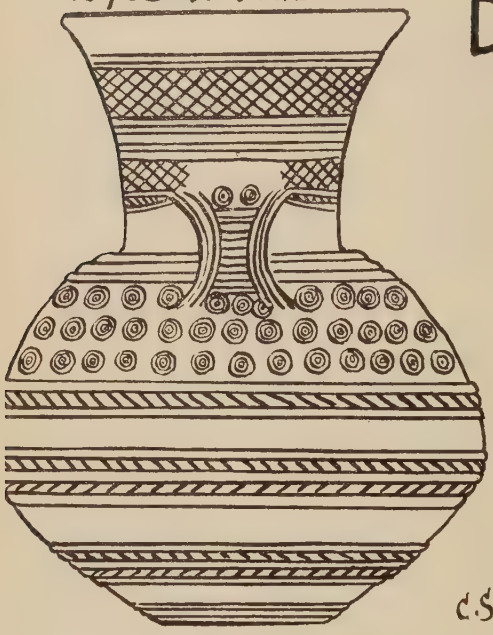

C.S.

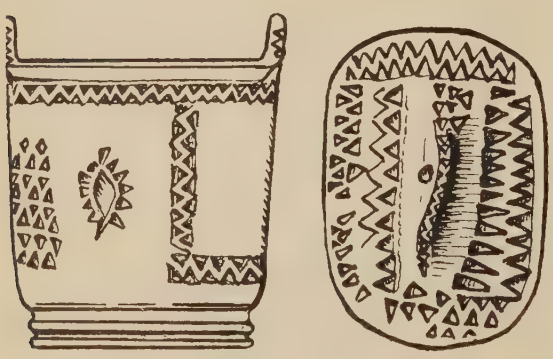

41078 SCHWEIGHOUSE

Mlle C. Sauer).

E

1

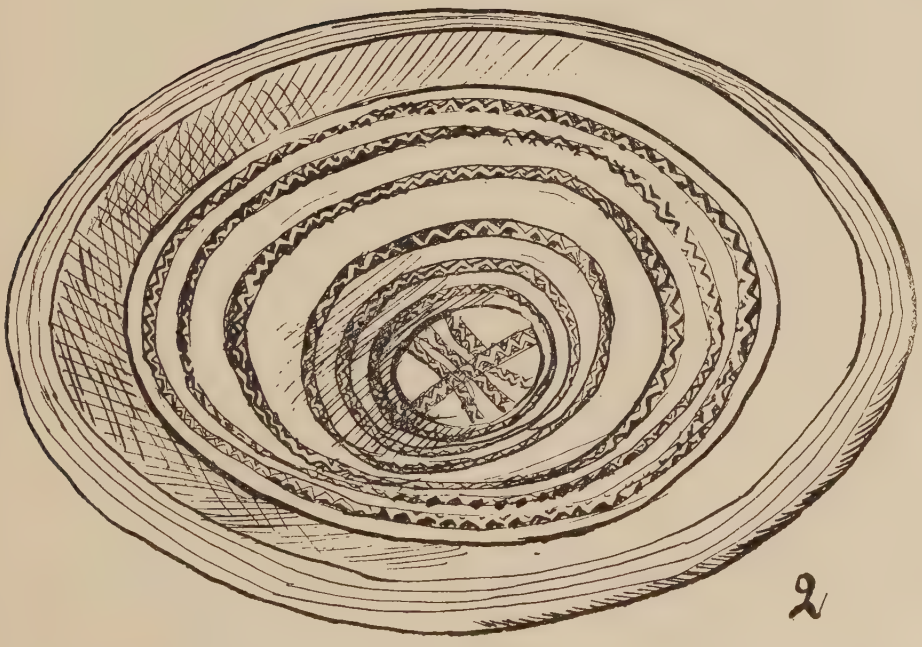

2

1. Urne de la civilisation des tumulus du Rhin inférieur (Leverhusen), d'après Kersten et Neuffer, Bilder zur rheinischen Vorgeschichte, fig. 47. Période de Hallstatt B selon Reinecke.
2. Plat du Hallstatt C de Reinecke (Gering), d'après Kersten et Neuffer, fig. 23.

Vogt. — **Bronze und hallstattzeitliche Funde aus Südostfrankreich,** dans *Germania,* 1935, p. 123 et suiv.

Savory. — **The swordbearers. a reinterpretation,** dans *Proceedings of the Prehistoric Society for 1948,* p. 262, carte donnant la répartition des trouvailles connues de cette céramique en France.

— Pour la céramique à incisions profondes de la période des Champs d'Urnes et de l'époque hallstattienne :

Kersten. — **Die niederrheinische Grabhügelkultur,** dans *Bonner Jahrbücher,* 1948, p. 25.

W. Kersten, E. Neuffer. — **Bilder zur rheinischen Vorgeschichte,** Francfort, 1937.

— Pour la typologie du Bronze Moyen :

H. Müller Karpe. — **Inventaria archaeologica,** Heft 2, Blatt D 11-D 20, Metallzeitfunde aus Süddeutschland. Corpus des ensembles archéologiques publiés sous la direction de M. E. Marien, 1954, Rudolf Habelt, Bonn.

Pour les survivances en France de la civilisation du Bronze à l'époque des Champs d'Urnes, voir W. Kimmig, *Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'Urnes en France,* dans *Revue Archéologique de l'Est,* 1951 à 1954.

Le problème.

C'est une des questions les plus importantes qui se posent actuellement à la recherche protohistorique en France. Quelle était, au cours de l'Age du Bronze Moyen, la densité du peuplement protoceltique, à l'Ouest des départements déjà connus pour avoir livré de nombreux ensembles de ce caractère, à savoir le Haut et le Bas-Rhin, la Moselle, le Jura, le Doubs et la Côte d'Or? Les trouvailles sporadiques, déjà publiées en dehors de cette zone du Nord-Est, dans l'Yonne, la Marne, l'Eure-et-Loir, l'Hérault, représentent-elles simplement les avant-gardes des invasions des Champs d'Urnes? Cette civilisation n'aurait-elle pas déjà été introduite chez nous par des essaims de colonisateurs, installés en France entre 1400 et 1200 av. J.-C.?

Le problème de répartition géographique se complique ici d'une question chronologique. Aussi serait-il particulièrement important d'observer et de publier les *ensembles clos :* tombes, dépôts, fonds de cabanes, etc..., dans lequels la céramique incisée est associée à de la céramique de type local, ou à des objets métalliques datables.

Chronologie et typologie.

On peut distinguer dans cette civilisation du Bronze Moyen Protoceltique trois périodes :

— Une époque ancienne correspond à l'époque du Bronze B de Reinecke (älterer Abschnitt de Holste). Elle est caractérisée par les épingles percées à double protubérance, à tête d'abord arrondie, puis aplatie sur le dessus (voir *Fig.* A, 2, 3), les anneaux de jambes à double spirale, formés d'un seul gros fil cylindrique (A, 10), les bracelets dont les extrémités sont plus minces que le corps (A, 7).

Un groupe de tombes de cette époque est donné par C. Schaeffer à la page 19 de son ouvrage (voir ici, *Fig.* A). Des ensembles contemporains, découverts en Bavière, sont reproduits par les planches D 12, D 13 et D 14 des *Inventaria* (Heft 2, Müller Karpe).

La céramique trouvée en association avec ces bronzes de la période ancienne est assez rare. Son décor consiste surtout en des lignes gravées, groupées en chevrons, en échelles, en arêtes de poissons. On trouve également des files de protubérances minuscules, en forme de pastilles hémisphériques, des creux de même forme, des coups de poinçon. Les incisions profondes sont encore rares.

— La seconde époque (Bronze C de Reinecke) est caractérisée par les épingles à tête tronconique aplatie sur le dessus, et à protubérances gravées, sans perforation (ici, *Fig.* B, 2), par les anneaux de jambes à

corps aplati, pourvu d'une nervure (ici *Fig.* B, 4). Cette période est l'âge d'or du décor à incisions profondes, qui est loin d'être unique, car on rencontre également les traits gravés, les cercles estampés, etc. (voir *Fig.* D).

— La troisième époque voit, dans les tertres de Haguenau, les premiers types de la *phase préliminaire des Champs d'Urnes* (2) s'infiltrer progressivement dans un complexe resté fidèle, dans son ensemble, à la civilivement dans un complexe resté fidèle, dans son ensemble, à la civilisation de l'Age précédent. Les types d'épingles deviennent cylindriques au sommet et plus épais à la tête (C, 1, 2, 3), tandis qu'apparaissent aux bracelets des ébauches de tampons (C, 4). Quant aux jambières, leur corps s'élargit, se couvre d'un décor gravé et repoussé, et s'agrémente, en place des simples spirales, de longs fils de bronze récurrents se terminant en spirales (C, 5).

Le décor incisé subsistera encore quelque temps, et voisinera, sur les formes anciennes, avec les types nouveaux apportés par les invasions des Champs d'Urnes. Vases de la période préliminaire et vases du Protohallstattien sont fréquemment associés dans les mêmes tombes. Ce fait, particulièrement frappant en forêt de Haguenau, est patent aussi en France (cimetière de Guerchy dans l'Yonne, voir W. Kimmig, l. l., *R.A.E.*, 1951, p. 78 et Pl. XII).

Quelques objets caractéristiques de la fin du Bronze Moyen ont été découverts dans des tombes avec des objets typiques du Protohallstattien (Hallstatt A et même B de Reinecke). C'est ainsi, par exemple, qu'à Champigny dans l'Aube, des jambières de la forme habituelle à la fin du Bronze Moyen ont été découvertes dans une inhumation en même temps que des bracelets et une épingle du type de Hallstatt B de Reinecke (3).

De son côté, le décor à incisions profondes a connu des résurgences et une longue survie sur les formes céramiques du Ier Age du Fer :

Il est donc nécessaire de distinguer de celles de l'Age du Bronze Moyen les céramiques de Hallstatt décorées d'incisions profondes, en forme de dents de loups ou de zig-zag, telles qu'elles paraissent notamment dans les tumulus de la région du Rhin inférieur, en Belgique, en Hollande et en Allemagne de l'Ouest (voir *Fig. E*). Ce genre de céramique paraît également très courant en Champagne, où il semble avoir duré jusqu'au Hallstatt C de Reinecke. Seuls les profils de vases, plus accentués, plus anguleux, ainsi que les rebords à facettes permettent de faire la distinction entre les deux séries.

Livres et études à signaler (*suite*)

Renault Ph. — **Spéléologie et morphologie.** *Revue de géomorphologie dynamique,* 5e année, n° 4, 1954, pp. 178-183, 13 réf.

Soukatchev V. N. et Nedosseeva A. K. — [**Au sujet du changement de la végétation au cours de l'époque interglaciaire Riss-Würm.**] En russe. *Dokladyk Akademia S.S.S.R.*, t. XCIV, n° 6, 1954, pp. 1171-1174, 2 ill. [A été traduit en français au C.E.D.P. par S. Ketchian.]

Taillefer F. — **Coulées de pierres et brèches litées quaternaires dans les Pyrénées ariégeoises.** *Bull. de la Soc. d'histoire nat. de Toulouse,* t. LXXXVIII, n° 3-4, 1953, pp. 249-258, 2 pl. h. t.

Vialli V. — **Le varve e la geocronologia assoluta degli ultimi 15 millenni** (Les varves et la géochronologie absolue des 15 derniers millénaires). *Atti della Societa italiana di scienze naturali del museo civico S. nat. Milano,* t. XCII, n° 2-4, 1953, pp. 127-152, 3 ill., 1 pl. h. t., bibl. [Mise au point d'après les derniers travaux.]

(2) W. Kimmig. — L. l., *R.A.E.*, 1951, p. 77.
(3) W. Kimmig, dans *R.A.E.*, 1952, p. 152.

Une marque de ferronnier sur une Épée de la Tène II du Musée de Sens

PAR

Pierre PARRUZOT

■

Dans des vitrines différentes du Musée de Sens, figurent deux objets identiques étiquetés respectivement : E 59 — Poignard de la Tène III et E 59 — Epée mérovingienne. Un simple examen révélant qu'il s'agissait de l'original et d'un moulage d'une même pièce, j'ai cru bon d'en rechercher la provenance aux fins d'identification exacte.

En 1912, une « épée mérovingienne provenant vraisemblablement « du Champ des Morts, où se trouvent les sépultures mérovingiennes « de Courgenay » (1), était offerte à la *Société Archéologique de Sens* au nom de M. Lapotre. A la date du 5 août 1912, ce don fut porté au registre d'entrée des collections, avec le libellé ci-après : Epée mérovingienne, à lame longue de 0 m. 23 et large de 0 m. 04, présentant quelques débris du fourreau; avec la soie de la poignée, longue de 0 m. 13, plate, soutenant 3 disques fixes et présentant une partie mobile de la base de la poignée en forme de V renversé, longueur totale 0 m. 36 — Trouvée près du tumulus de la vente d'Issé — Don de M. Lapotre ». La désignation du lieu de découverte est certainement due à une précision fournie par l'inventeur qui aura rectifié la première attribution.

Le « Catalogue de la Série E — Armes et autres objets en fer, clés en fer et en bronze », de la *Société Archéologique de Sens,* établi par le Dr René Moreau, Conservateur du Musée, donne sous le n° E 59 une rubrique identique à la précédente, en omettant toutefois de préciser que la soie est plate (2). Dans l'ouvrage consacré par elle au « Sénonais aux âges du Bronze et du Fer », Mlle Augusta Hure, après avoir décrit et figuré l'arme en question, l'a classée comme « Poignard de la Tène II » (3). Enfin, aucune autre pièce ne répondant à la description donnée, il semble bien que c'est du même objet dont parle H. Corot dans sa notice sur le Musée de Sens, et qu'il estime forgé d'une seule pièce, poignée et lame (4). Par ailleurs, M. Raymond Lantier, consulté, a bien voulu me confirmer que le moulage, qui porte le n° 71405, fut exécuté au Musée des Antiquités Nationales le 26 août 1923, sur la demande du Dr Moreau. Aucune indication ni observation ne figurent aux archives du Musée.

(1) *B. S. A. Sens,* t. XXVII, p. XCIX.
(2) *B. S. A. Sens,* t. XXXII, 1918, p. 221.
(3) A. Hure. — **Le Sénonais aux âges du Bronze et du Fer.** Appfel, Sens, 1931, pp. 159-160, fig. 328.
(4) H. Corot. — **Revue des Musées,** n° 27, 1930, p. 69.

Fig. 1. — La poignée et la marque.
Photo A. Bret.

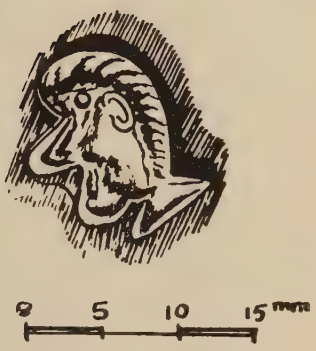

Fig. 2. — La marque.

Ces opinions si variées m'ont incité à reprendre l'étude de l'arme. Après examen et radiographie, j'ai pu constater que :

— la soie est terminée par une cassure très nette et non par une partie aiguë;

— les anneaux ovales, plats et rapportés, sont coincés sur la soie qui s'élargit progressivement vers la base;

— la garde campaniforme, qui classe bien l'objet à la Tène II présente des gravures en spirales;

— les restes du fourreau sont en bronze et ornés de filets et stries en relief;

— la lame épaisse, à section ovale, est sans nervure longitudinale;

— l'ensemble et les dimensions suggèrent davantage la présence d'une épée que celle d'un poignard.

Bien que l'épée ait été manipulée par plusieurs archéologues avisés, un détail très intéressant a échappé à tous. En effet, sur la lame, à 0 m. 015 de la garde, une belle marque de ferronnier est très apparente. Large de 0 m. 012 et obtenue au refoulé avec un poinçon, elle figure une tête humaine, chevelue et identique à celles des monnaies de la Tène. Il ne semble pas que semblable représentation ait déjà été signalée. Toutes les marques connues dérivent de représentations astrales, animales ou de figurations diverses. Une seule épée est timbrée d'un petit personnage schématique en position accroupie (5).

On a considéré que le caractère apotropaïque des marques d'épées était évident et, dans ce sens, le poinçon décrit ici pourrait confirmer cette thèse. En effet il est admissible que la tête coupée peut très bien représenter le sort qui adviendrait au possesseur s'il ne possédait pas son arme, ou inversement, que tel serait celui d'un agresseur éventuel. Les représentations humaines sont rares à la Tène I et II, et par ailleurs on estime que les premières monnaies furent importées en Gaule à la fin du règne de Philippe II de Macédoine. Il est, d'autre part, une opinion passée à l'état de règle, que les représentations humaines des monnaies grecques, utilisées comme prototypes, furent rapidement dénaturées pour aboutir au type si particulier des monnaies gauloises.

La marque de l'épée de Sens est donc très précieuse en ce qu'elle constitue un important jalon pour la datation des épées à garde campaniforme que l'on pourrait attribuer à la seconde moitié de la Tène II.

(5) J. Déchelette. — **Manuel**, t. IV, p. 623, cf. également M. Ebert. — **Reallexikon der Vorgeschichte**, t. XI, p. 433, pl. 145 B.

Notes sur quelques Poteries anciennes

PAR LE

Dr R. RIQUET

■

Dans cette note j'ai groupé quelques additions et corrections aux études parues précédemment dans ces bulletins et y ai ajouté un certain nombre de pièces inédites ou peu connues. On voudra bien excuser cet ensemble disparate dont l'inélégance vaut tout de même mieux que l'oubli de certains matériaux de premier plan.

Poteries du Néolithique.

A. *Poteries Chasséennes.* Les collections de l'Amiral Lugol (Mansle, Charente) contiennent un certain nombre de fragments de poteries de Recoux (Soyaux) parmi lesquels j'ai reconnu un petit tesson à décor en « arête de poisson » ressemblant étroitement à ceux qui ont été signalés antérieurement (et qui évoquent Los Millares) et une partie de pied de vase de la taille et de la forme d'un pied de coquetier. Le dessous et le dessus du pied sont décorés de triangles radiés en rayons de roue) décorés de points en creux du plus pur style chasséen et ressemblant aussi beaucoup à certaines pièces de La Lagozza (particulièrement aux assiettes).

A ce sujet il faut signaler que le livre de Laviosa-Zambotti consacré aux céramiques préhistoriques italiennes (« *Civilitá palafitticola lombarda e Civilitá di Golasecca* ») fait état d'un support prismatique à base rectangulaire et décor en damier chasséen qui se trouverait au Musée de Bordeaux. Mes recherches en vues de le retrouver sont demeurées vaines, mais il faut reconnaître que la réorganisation des Musées de Bordeaux ne facilite pas la recherche. D'autre part la bibliographie régionale de la Charente (ce vase-support en proviendrait) ne fait état d'aucune trouvaille de ce genre. On touche du doigt une fois de plus la lamentable incertitude qui entoure tout ce qui concerne les objets qui ont fait partie du matériel de nos musées régionaux.

B. *Poteries du style de Peu-Richard.* — Au sujet de ce type céramique j'ai fourni un essai de reconstitution qui ressemble étroitement à celui du Muséum de la Rochelle dont je n'ai pourtant eu connaissance que plus tard, car il se trouve, on ne sait pourquoi, en dehors de la salle de Préhistoire. Ces deux reconstitutions qui ont été par conséquent établies indépendamment sont tout à fait convergentes, ce qui m'avait paru présenter des garanties suffisantes. Cependant, bien qu'il paraisse hors de doute qu'une bonne partie des pots de Peu-Richard soit conforme à la figuration que j'ai présentée à la *S. P. F.*, il est certain que la décoration de Peu-Richard se trouve sur d'autres formes de vase. En effet dans l'ouvrage rarissime de Fillon (B.) et Trémeau de Rochebrune intitulé « Poitou et Vendée », dont je n'avais eu jusqu'ici qu'une connaissance indirecte, figurent deux pots remarquables, provenant d'un dolmen d'Availles-sur-Chizé. Ces exemplaires, les seuls connus de pots entiers du style envisagé, sont dignes d'être reproduits à nouveau. Ils correspondent d'ailleurs beaucoup mieux à ce qu'on pouvait attendre « a priori » d'un type céramique dont les affinités avec l'Ibérie sont évidentes. On pourrait admettre que la forme ronde est ancienne et la forme sub-cylindrique du Muséum de la Rochelle plus récente. Typologiquement la forme sub-cylindrique s'expliquerait par la contamination de la S. O. M., dont l'influence est si forte dans les pays d'Ouest, que l'excellent observateur qu'est Bosch Gimpera classait le site de Peu-Richard parmi ceux de la S. O. M. Cette proposition, insoutenable par ailleurs, reposait cependant sur quelques données exactes : l'abondance des fonds plats et des formes sub-cylindriques.

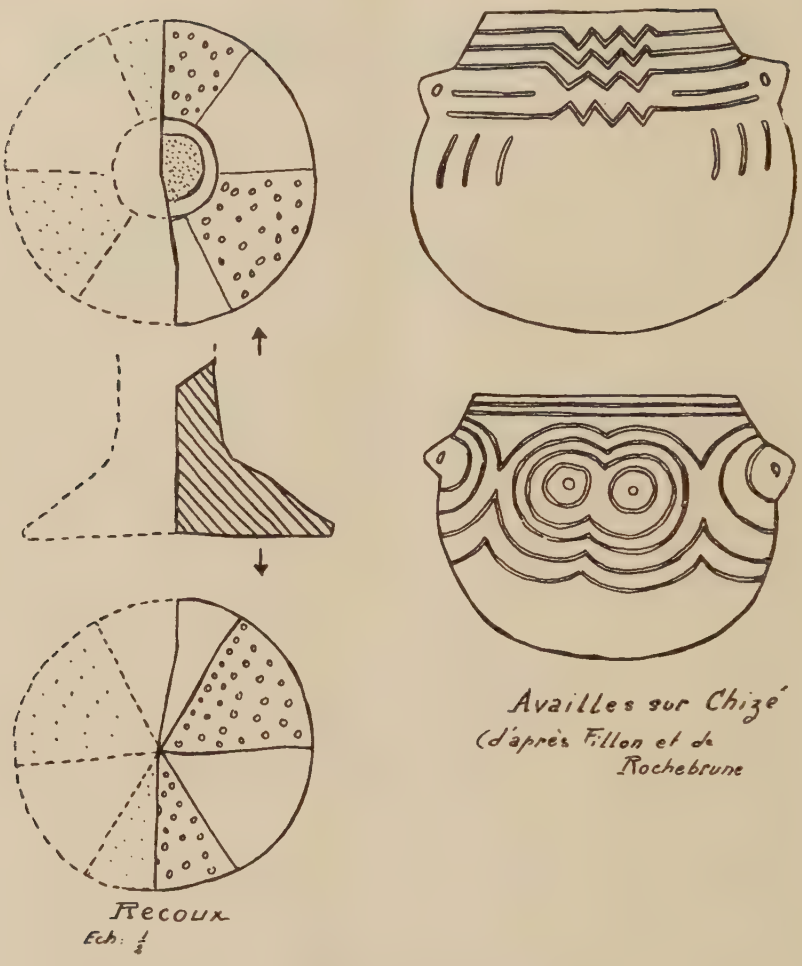

Fig. 1. — A gauche, poterie chasséenne; à droite, poterie du style de Peu-Richard.

Poteries de l'Enéolithique.

A. *Caliciformes.* — Equihen (Pas-de-Calais, canton de Samer). La petite annexe du Musée de Boulogne où se trouvent les collections de Géologie renferme aussi un peu de Préhistoire régionale. Parmi les objets préhistoriques figure un tesson décoré à pâte fine et bien cuite. Ce débris de panse bien galbée porte des bandes parallèles décorées de hachures obliques en pointillé. Ces hachures dont l'obliquité est alterne ont été effectuées à la roulette qui a souvent dépassé les bordures. Les bandes décorées alternent avec les bandes sans décor. C'est un type de caliciforme des plus répandus et qui sent l'article d'exportation ou tout au moins la production industrielle.

Ces hachures alternes en opposition, avec ou sans bandes neutres interposées, se trouvent un peu partout en Europe :

Portugal : Palmella.
Espagne : Fuentes de Garcia Rodriguez (Galicie).
Carmona (Andalousie).
Llano de Atalaya, Loma de Belmonte, Cueva de la Hacha (Andal.). Balma de Solanells, Balma de San Bartomeu, Barraca d'en Robert Barranc, Puig Roig, Collet de les Forques, Serrat del Cadrats, Cueva de Aigues Vives, Corderoure, Mas Bou Seremp, Pagobakoitza.
Tous ces derniers sites sont situés dans la région pyrénéenne et principalement dans la Catalogne du Nord si soigneusement étudiée par les auteurs catalans et principalement par Bosch-Gimpera puis Pericot.
Italie : Villafrati.
Autriche : Laa an des Thya, Bisamberg.
Allemagne : Altenbrunslar, Alt lussheim, Frankenthal, Friedberg-Bismarckstrasse, Ilvesheim, Mainzlar, dans l'Allemagne du Centre Ouest. Gross Bornholt, en Holstein.
France : Hypogées du Castellet et allée couverte de la Halliade dans le Midi de la France.
Bretagne : Mané er Loh (Morb.), Mané Lud (M.), Er Bé (M.), Lizo (M.), Rogarte (M.), Congel en Quiberon (M.), Rosmeur en Penmarc'h (Finistère), Roscriben (M.).

Ce tour d'horizon, tout incomplet qu'il soit, montre l'énorme dispersion des zones hachurées alternes et par conséquent leur manque de spécificité que prouve aussi leur association à des morphologies céramiques bien différentes. Le tesson d'Equihen ressemble surtout aux caliciformes bretons cités plus avant et atteste une influence armoricaine sur le littoral de la Manche. La station de Equihen comme aussi celle de Wimereux a d'ailleurs fourni des pointes de flèches pédonculées à ailerons « carrés » qui sont encore plus bretonnes que le caliciforme. Cette influence armoricaine sur le littoral de la Manche est intéressante car on la poursuivra, plus ou moins, jusqu'aux populations gauloises de la ligue armoricaine en vertu de déterminismes géographiques dont la préhistoire fournit de nombreux exemples. De plus elle correspond de l'autre côté de la mer à l'influence des BI Beakers anglais dont les parentés avec Equihen sont évidentes.

Vialoles près Cabreret (Lot). — Au cours d'une visite au Musée de Cahors, j'ai remarqué un tesson caliciforme dont les bandes sont décorées de triangles hachurés opposés par le sommet et laissant entre eux des carrés « blancs ». Les zones décorées sont séparées par des zones sans décor. Ce caliciforme provient d'un dolmen du Mas de Pezet près Saint-Chels. Il est accompagné d'une pointe de flèche à aileron et pédoncule modeste (donc non pyrénaïque) et d'une perle de cardium. Je n'ai pas vu d'autre caliciforme dans le Musée de Cahors, mais le bouton conique du dolmen de Mougeyrat (avec perle à ailette et beau poignard de silex) atteste une influence du « peuple des gobelets » qui se manifeste encore par le bouton prismatique du dolmen de Carbonie. Là aussi il y a une perle à ailette mais il serait faux d'admettre comme on l'a écrit que ce type de perle s'étende au Nord-Ouest du Lot avec une notable intensité.

Dar-es-Soltan (Rabat). — Grâce à l'obligeance de M. le Pr Adam, des Hautes-Etudes Marocaines, j'ai eu communication du remarquable travail de feu Ruhlmann sur la grotte de Dar-es-Soltan. Parmi les objets les plus intéressants, le regretté préhistorien figure une belle coupe provenant du niveau B de la grotte. Il souligne les parentés de ce vase avec le groupe caliciforme en refusant toutefois une assimilation véritable. Il est impossible de partager les réserves de Ruhlmann et le vase qu'il signale présente les ressemblances les plus étroites de forme et décor avec les caliciformes du style I de Bosch-Gimpera : Formes basses à panse « carénée » décor géométrique fin en bandes horizontales. C'est un proche parent de certains pots de Palmella, Villar del Campo, Ciempozuelos. La trouvaille de Ruhlmann est donc extrêmement importante. (Ce niveau B a d'ailleurs livré un beau brassard d'archer à perforations polaires qui confirme l'interprétation proposée.)

B. *Polypodes.* — Bien que les polypodes débutent avec la fin de l'Enéolithique et se prolongent jusqu'au début du hallstattien il est difficile de leur refuser des origines énéolithiques. Depuis la rédaction du dernier travail qui leur a été consacré dans les Bulletins de la *S. P. F.*, de nouveaux faits ont été portés à ma connaissance.

— Polypode d'Auvernier. Au cours d'une visite au Naturhistorichen Museum de Vienne j'ai remarqué un vase à huit pieds provenant du palafitte d'Auvernier et privé de données stratigraphiques. Toutefois la pâte assez grossière rappelle assez celle des pots de Horgen du Volkmu-

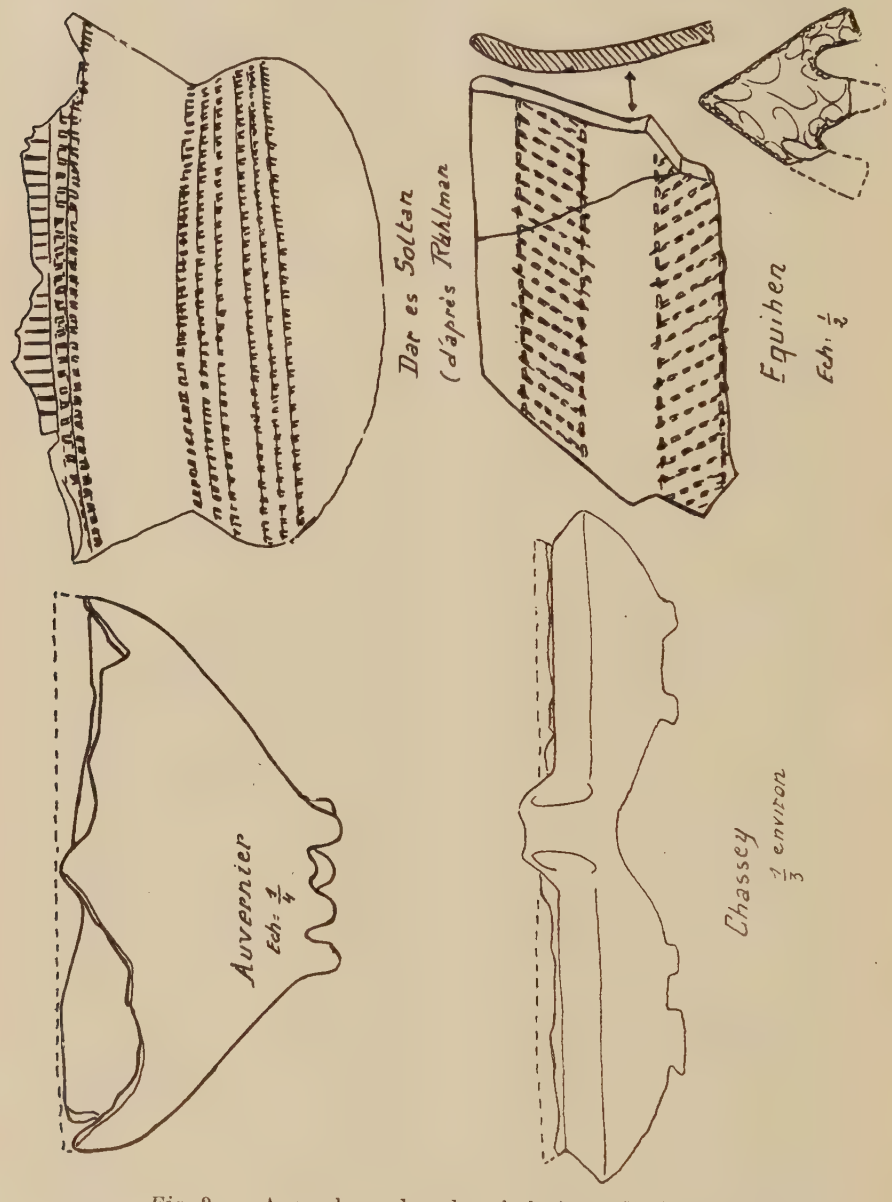

Fig. 2. — A gauche, polypodes; à droite, caliciformes.

seum de Zurich. La forme évasée avec une panse sans renflement ni ressaut, ni décor s'éloigne assez du style aquitain pour se rapprocher des types allemands (Züschen en particulier) et surtout de ceux de Westphalie où ils ont été introduits d'ailleurs, et sûrement pas par la S. O. M. des West Kisten, puisque la S. O. M. les ignore complètement.

— Polypode de Saint-Moré. La grotte de Saint-Moré a fourni une abondante céramique qui s'échelonne entre la civilisation de la céramique à bande et celle des champs d'urnes. Parmi les trouvailles trop peu connues du Dr Ficatier, se trouve un demi fond de polypode orné de quatre pieds, ce qui en postule huit pour le fond initial. Ce tesson remarquable m'a été signalé par Arnal qui l'a examiné au collège Saint-Jacques de Joigny (Yonne). On ne connaît malheureusement pas sa position stratigraphique.

— Polypode du Camp de Chassey. Arnal, à qui la céramologie néolithique doit tant d'acquisitions originales, a remarqué au Musée d'Autun un très curieux vase en salière qu'il a bien voulu me signaler. Si les vases jumelés sont assez fréquents en Espagne (Almizaraque, Los Blanquizares, La Sarsa, etc.) et en Italie (Isolino, La Polada, etc.), ils sont exceptionnels dans le néolithique et le bronze français. L'exemplaire signalé par Arnal n'a sans doute pas d'autre compagnon français connu en dehors de Chassey. Il se compose de deux petites coupes accolées, à panse franchement anguleuse et communiquant par une perforation de la cloison commune. Cette cloison commune se prolonge latéralement pour former une anse perforée. Juste au-dessus du ressaut de la panse une ligne de pointillé assez lâche dessine des chevrons assez ouverts. Chaque fond de coupe porte quatre pieds. Arnal pense que ce vase date du Bronze et son opinion en pareille matière ne saurait être méprisée, même en l'absence de données chronologiques certaines. Quoi qu'il en soit ce vase jumelé présente cependant avec les polypodes aquitains un certain nombre de points communs :

— Polypodisme vrai et non les trois pieds si fréquents.

— Panse franchement anguleuse qui n'est pas celle du Chasséen ou du Horgen, ni des poteries jumelées d'Espagne ou d'Italie.

— Décor pointillé situé juste au-dessus du ressaut de la panse. On ne saurait en conclure que cette « salière » de Chassey est une importation ni même une imitation des pots de la Halliade mais on est bien obligé de constater une fois de plus que les affinités de ces derniers sont à l'Est et non à l'Ouest et au Midi. Il semble que G. Variot fait allusion à ce vase dans les « *Bulletins et Mémoires de la Soc. d'Anthropologie de Paris* » en 1925, de même que Déchelette dans son « Manuel ».

— Polypode de Bouchot Bouchard à Chamesson (Yonne). G. Gaudron m'a fait remarquer à juste titre que j'avais oublié de citer le polypode de Bouchot Bouchard signalé par F. Henry dans son étude sur les tumulus du département de la Côte-d'Or. Françoise Henry a parfaitement souligné l'étroite ressemblance de cette urne avec celle des tumulus du plateau de Ger, mais en s'étonnant du caractère insolite de cette trouvaille, qui sent évidemment le néolithique. La très grande persistance des polypodes doit éliminer toute espèce de scrupule de ce côté. Il n'est pas plus surprenant de rencontrer un polypode dans un tumulus hallstattien de Bourgogne que dans un tumulus hallstattien des Pyrénées mais il faut évidemment renoncer à l'opinion de Déchelette, pour qui ces vases dataient tous du néolithique.

Il faut souligner que le pot de Bouchot Bouchard correspond bien au style polypode tardif, qu'il est indiscutablement daté de l'hallstattien et qu'il prouve lui aussi des relations préhistoriques entre l'Aquitaine et les pays de l'Est.

A propos de l'Est français, G. Gaudron a rapproché des polypodes aquitains un vase à trois pieds de la forêt de Haguenau provenant des fouilles de Schaeffer. La forme générale en pichet à grande anse est très loin des profils polypodes aquitains et rappelle de très près les pichets centro-européens du Bronze qui apparaissent dès Aunietitz (Unetice). Le décor géométrique profondément incisé est celui du peuple des tumulus. Dans ce cas les parentés sont exclusivement avec l'Europe centrale et on ne peut parler de polypode au sens donné habituellement à ce terme. Il n'en est pas moins vrai que le souci de précision de G. Gaudron nécessitait cette mise au point. Toujours au sujet des polypodes il faudrait enfin ajouter les trouvailles de Sylvain Gagnière en milieu Hallstattien et

de Paccard (de Vellera) en milieu néolithique. Souhaitons que ces auteurs publient rapidement ces intéressantes découvertes. Dans ce domaine des nouveautés, la palme restera sans aucun doute à A. Niederlender, qui a déjà retiré plus de dix polypodes (en fragments évidemment) de son niveau du bronze de son gisement de Roucadour, déjà signalé à maintes reprises.

Poteries proto-historiques des pays d'Ouest.

Elles sont rares. Les polypodes qui se terminent avec des débuts du hallstattien sont jusqu'à ce jour totalement absents, ainsi que je l'ai fait remarquer pour souligner d'autant mieux l'extension de ces pots vers l'Est.

A. *Les poteries décorées de gros bourrelets à impressions digitales* sont souvent considérées comme inclassables. Dans les pays d'Ouest elles manquent cependant durant le néo-énéolithique et accompagnent exclusivement les poteries de la fin du Bronze et du début de Hallstatt. Il est difficile de ne pas les situer à la même date. Ce type de décor plastique est très abondant au Bois du Roc (Collection de l'amiral Lugol), au Camp de Cubzac (récoltes personnelles) et au Queroy (trouvailles de J. Gauthier). Bien que les poteries qui accompagnent ces tessons plastiques soient de style centro-européen il est difficile de rattacher les cordons en relief à l'Europe centrale. Ils évoquent plutôt et de très près certains vases de l'Enéolithique nord catalan : Tartareu, Salamo, etc... Ces derniers, toutefois, paraissent tellement plus anciens que le rapprochement peut difficilement être accepté. D'autre part il y a tout de même quelques cordons en relief dans le hallstattien de Savoie et du Jura (Coutil).

B. *Les poteries à ornements géométriques en creux* ont été l'objet d'une belle étude de Chauvet il y a près d'un demi-siècle. Il est nécessaire de compléter Chauvet sur quelques points qui ont été éclairés après lui.

La poterie à ornements géométriques en creux reste très rare dans l'Ouest. Elle n'est abondante qu'au Bois du Roc (où il n'y a pratiquement pas de néolithique) et doit être considérée comme une importation directe du Rhin moyen : Alsace-Wurtemberg (Bronze final).

Elle se rencontre à Cubzac dans des proportions qu'il m'a été impossible d'évaluer, sur un camp qui paraît solidement occupé dès le néolithique. Elle est très rare aux camps de Vœuil et de Recoux, où le néolithique est très développé, et décorée assez misérablement de coups de poinçon. Elle est totalement absente du matériel de Peu-Richard que j'ai pu examiner à La Rochelle, Angoulême, Niort, Poitiers ou Saint-Germain-en-Laye.

Les poteries hallstattiennes « classiques ». — Elles sont sans doute notablement plus fréquentes mais à peu près totalement ignorées. Seul, Chauvet s'en est occupé mais il semble en avoir attribué la quasi totalité au bronze final et il n'est pas prouvé qu'un examen plus méticuleux ne fasse pas une erreur en sens contraire, car on se trouve sur des frontières bien imprécises. J'ai classé au hallstattien les poteries fines, lustrées, minces bien que faites à la main et de colorations foncées le plus souvent : noir de jais, gris foncé ou plus rarement brique foncé. Le décor est géométrique et le plus souvent superficiel sauf sur un tesson du Queroy. Les fonds sont subconiques, les panses très galbées et les bords éversés.

Fort des Anglais à Vœuil (Charente). Sur le sommet du vallum qui ferme ce magnifique éperon barré, au niveau des anciennes explorations de Lièvre, j'ai trouvé dans un terrier, un beau fragment d'urne grise à grand col cylindrique et non décorée. L'attribution au hallstattien ne semble pas rencontrer de difficultés.

Recoux. — Le camp de Recoux, occupé surtout durant le néolithique ainsi que l'a justement remarqué Chauvet, n'a fourni que très peu de Bronze. L'époque de Hallstatt paraît mieux représentée. La collection Lugol comporte en effet une dizaine de fragments céramiques de bonne facture et de coloration foncée, dont l'un provient d'une panse fortement anguleuse, et porte un décor géométrique régulier de fines gravures superficielles.

Bois-du-Roc. — Chauvet a figuré un tesson de coupe à décor similaire en métope qu'il ne semble pas vouloir séparer du reste de la céramique du Bois-du-Roc. Qu'il s'agisse de l'extrême fin du bronze ou du début de Hallstatt, la question n'a guère d'importance, pour le moment du moins.

Fontéchevade. — Les niveaux supérieurs de cette célèbre grotte, où Mlle Henri-Martin a découvert un des plus vieux crânes d'*homo sapiens*, ne paraissent pas comporter de néolithique. Un tesson est orné d'impressions digitales et rappelle étroitement les pots du Bois-du-Roc. Quelques fragments de panses galbées et un couvercle d'urne peuvent être rapportés au hallstattien. Le couvercle de l'urne ressemble curieusement à un second exemplaire recueilli dans l'excavation d'une sablière près de Martillac (Gironde) par l'auteur de ces lignes.

Le Quéroy. — Dans une des grottes de cette localité, à proximité des cryptes exploitées « touristiquement », un jeune préhistorien charantais, M. J. Gauthier a découvert d'importants tessons de coloration brune ou brique dont le décor, profondément incisé, peut appartenir à la fin du Bronze ou au début de Hallstatt. Une connaissance insuffisante de

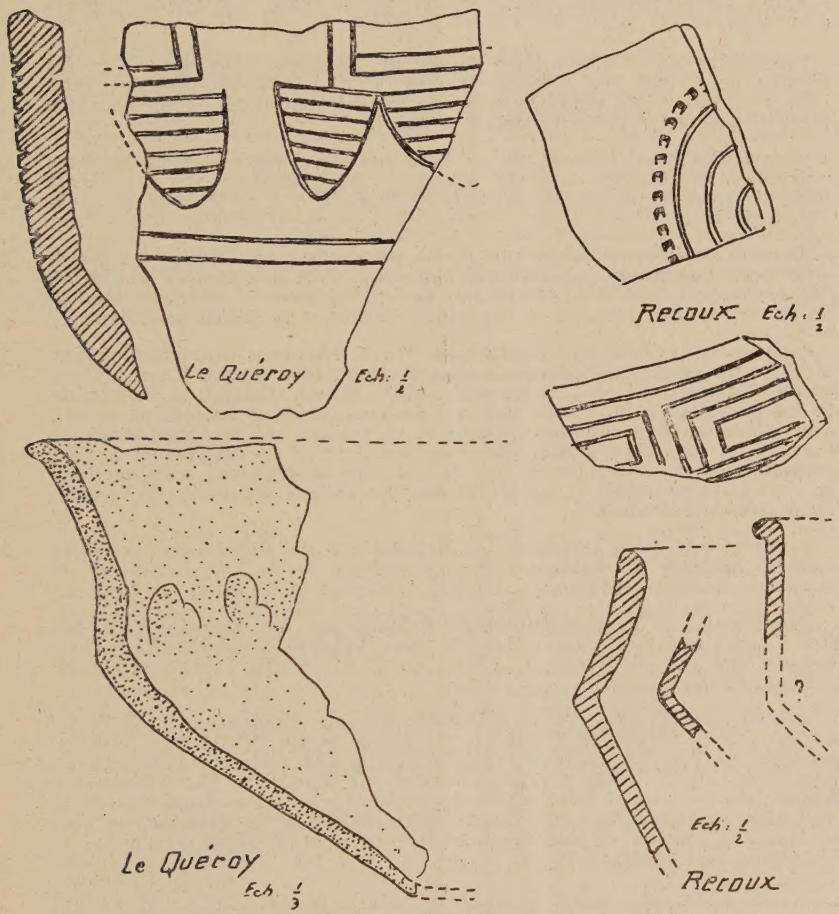

Fig. 3. — Poteries présumées hallstattiennes

poteries proto-historiques ne me permet pas d'être plus précis. Puissent les préhistoriens se convaincre de la nécessité d'étendre leurs connaissances céramologiques et compléter ces informations insuffisantes.

Qu'il me soit permis en terminant cette notule de remercier tout ceux dont les noms ont été cités et tout particulièrement Gaudron et Arnal dont la bienveillance égale l'érudition et qui partagent le trop rare amour des tessons.

Livres et études à signaler (1).

Adam K. D. — **Die Bedeutung der altpleistozänen Säugetier-Faunen Südwestdeutschlands für die Gliederung des Eiszeitalters** (La signification des faunes de Mammifères du Pléistocène ancien en Allemagne pour la subdivision du Glaciaire). *Geol. bavar.*, n° 19, 1953, pp. 357-363, 2 ill., tabl., bibl.

Arambourg C. — **L'Hominien fossile de Ternifine (Algérie).** *C. r. des séances de l'Acad. des Sciences*, t. 239, n° 15, 1954, pp. 893-895, tabl. [Descript. des restes mandibulaires du nouvel Hominidé, de même stade évolutif que les Pithécanthropiens d'Asie].

Arambourg C. et Arnould M. — **Note sur les fouilles paléontologiques exécutées en 1947-48 dans le gisement villafranchien de la Garaet Ichkeul.** *Notes du Service géologique de Tunisie*, t. I, n° 2, 1950, pp. 149-157, 3 pl. h. t.

Arambourg C. et Hoffstetter R. — **Découverte en Afrique du Nord, de restes humains du paléolithique inférieur.** *C. r. des séances de l'Acad. des Sciences*, t. 239, n° 1, 1954, pp. 72-74. [Caractères des deux mandibules du célèbre gisement de Ternifine, faune et industrie associées.]

Australie. — **Peintures aborigènes. Terre d'Arnhem.** Introduction par Sir Herbert Read. Préface par Charles P. Mountford. Paris, Unesco, 1954, 18 pp., 1 fr., ill., 32 pl. h. t. en coul., 48 × 34 cm. (Collection Unesco de l'art mondial, vol. 3). Publié par la New-York Graphic Society en accord avec l'Unesco. Reproductions, impress. et reliure réalisés par Amilcare Pizzi, S. p. A., Milan, Italie. [Tous les préhistoriens s'intéressant à l'art préhistorique ne manqueront pas de voir ces magnifiques reproductions de l'art pictural actuel et subactuel des Australiens. Acquisit. de la Bibl. du Musée de l'Homme.]

Balland R. — **Un gisement de Mammifères du Pléistocène inférieur dans la banlieue de Bordeaux.** *Procès-verbaux de la Soc. linnéenne de Bordeaux*, t. XCIII, 1943-46, pp. 170-175. [Descript. de la faune de Bruges.]

Bertsch K. — **Vom neolithischen Feldbau auf der Schwäbischen Alb** (De l'agriculture néolithique dans le Jura souabe). *Berichte dtsch. bot. Gesellschaft*, t. LXVII, n° 1, 1954, pp. 18-21, 1 ill. [Fruits : pépins, pollens. Epeautre, etc.].

Bodenheimer F. S. — **Précis d'écologie animale.** Traduction de J. Théodoridès. Paris, Payot, 1955, 315 pp., 31 graph. et ill., XVIII tabl., Bibliographie, pp. 306-309. [Cet ouvrage consacré à « la science reliant chaque organisme à son milieu vivant et inerte » ne manquera pas d'intéresser le préhistorien soucieux de mieux apprécier les raisons ayant motivé la répartition géographique des faunes quaternaires et les associations animales, à la lumière de données actuelles ou récentes. Prix : 1.200 fr. — Voir plus loin Cailleux.]

(1) Bibliographie établie par A. Hamard, au C.D.R.P.

Observations sur la note de M. H. Kelley sur la technique de taille "Levalloisienne" (1)

PAR

F. BORDES

Nous avons quelques observations à présenter sur cette intéressante note (*Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, pp. 149-169) :

Nous sommes très heureux que M. H. Kelley ait, à son tour, fait clairement la distinction entre « plan de frappe à facettes » et débitage Levallois. Nous avions insisté à plusieurs reprises sur cette distinction (1), définissant l'éclat Levallois comme « un éclat à forme prédéterminée par une préparation spéciale du nucléus *avant* l'enlèvement de l'éclat », le talon pouvant être facetté (cas le plus fréquent) ou non (cas qui n'est pas rare). Nous pensons qu'on en a fini maintenant avec le non-sens qui consiste à appeler « levalloisienne » une industrie parce qu'on y trouve des talons à facettes (2). M. Kelley, très correctement, nous cite d'ailleurs en note.

Au sujet du terme « taille levalloisienne », nous aurions également quelques observations à présenter. Il conviendrait de réserver le terme « Levalloisien », à *l'industrie*, simple faciès du Moustérien, d'ailleurs, sous sa forme la plus récente, et souvent partie intégrante de l'Acheuléen, sous sa forme ancienne, où le débitage est fait selon la technique de l'éclat de forme prédéterminée, *et où beaucoup de ces éclats Levallois ont été conservés comme tels*, parfois utilisés, mais assez rarement retouchés et *transformés* en racloirs, pointes moustériennes, etc. Il existe en effet des gisements où le débitage est Levallois, mais où presque tous ces éclats Levallois ont été secondairement transformés : par exemple le Moustier (couches B, F, G, H, J) et la Ferrassie (couches C et D). Ce sont des gisements que nous caractérisons par un Indice Levallois *typologique* bas, les gisements « levalloisiens » ayant au contraire un ILty haut (tableau I).

TABLEAU I

Gisement	Indice Levallois (3)	Indice Levallois typologique (4)
Moustier B	31	8,5
Moustier J	31	6,58
Moustier G	36,7	5,6
Moustier H	27,6	3,5
Ferrassie C	50,8	8,1
Houppeville	42,8	58,7
Oissel	79,5	62,2
Evreux II	39,9	55,7

On distinguera donc des industries de *débitage Levallois* (IL supérieur à 20) qui pourront être ou non de *faciès levalloisien* selon que l'ILty sera faible ou élevé (supérieur à 40).

Nous avions lié (5) cet haut ILty soit à la facilité d'obtention du silex, soit au mode de vie. L'examen des séries moustériennes de l'abri de Jabrud (Syrie) (grâce à l'obligeance du Dr Rust) nous fait penser que c'est la facilité d'obtention du silex qui a joué le rôle principal.

Nous regrettons par ailleurs de contredire notre éminent Président l'Abbé Breuil quand il déclare que cette technique n'a pas été réalisée

---

(1) Par exemple F. Bordes, **Principes d'une méthode d'étude...** *L'Anthropologie*, t. LIV, 1950, p. 21.

(2) Foyer principal du Pech de l'Azé : Indice Levallois : 8,4. Indice de facettage : 57,3.

(3) IL = pourcentage d'éclat de *débitage* Levallois, retouchés ou non.

(4) ILty = pourcentage d'éclats Levallois non transformés.

(5) « Levalloisien et Moustérien ». *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1953, p. 226-235.

par les expérimentateurs modernes (6). Nous avons en effet obtenu plusieurs fois des éclats Levallois, et quoique nous ayions donné depuis longtemps les meilleurs soit à des musées, soit à des particuliers, nous pouvons présenter aujourd'hui un nucléus Levallois avec son éclat obtenu expérimentalement. Quoi qu'il ne soit pas de première qualité, il est aussi « Levallois » que la majorité des exemplaires figurés par M. H. Kelley (*Fig.* 1, a). Il a été obtenu de la manière suivante :

1) Epannelage périphérique du nucléus. 2) Taille de la face supérieure par enlèvements au percuteur de pierre (on peut aussi le faire avec un percuteur de bois). 3) Préparation du plan de frappe par percussion à la pierre. 4) Enlèvement de l'éclat par percussion à la pierre, avec un percuteur *lourd* et de forme allongée. Le coup peut être donné soit avec le nucléus en position verticale (*Fig.* 1, b) soit oblique, le coup étant alors donné presque tangentiellement (*Fig.* 1, c).

Cette technique de taille demande un certain entrainement, et je ne réponds pas de pouvoir fabriquer un éclat Levallois sur commande, au premier coup. L'angle sous lequel il faut frapper ne supporte en effet que peu de variation, si l'on veut obtenir un bon résultat. Sinon on obtient un éclat court, « à charnière » (souvent dû, comme le remarque H. Kelley, à un défaut de la matière première), ou un éclat « outrepassé », selon que le coup est porté sous un angle trop grand ou trop petit (*Fig.* 1, d et e).

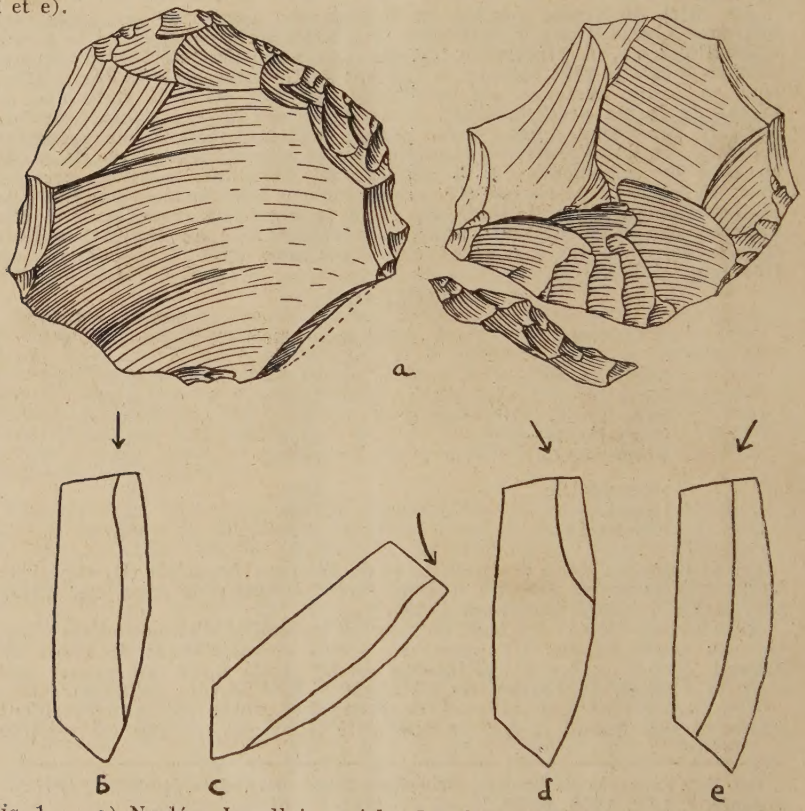

Fig. 1. — a) Nucléus Levallois et éclat Levallois obtenus expérimentalement (jaspe de Fontmaure). b) Angle de frappe correct, le nucléus étant tenu verticalement. c) Percussion tangentielle, le nucléus étant tenu obliquement. d et e) Angles de frappe incorrects.

(6) Il est vrai que l'Abbé Breuil disait ceci pendant la guerre, dans des cours qui ont servi de base à son livre, écrit en collaboration avec M. Lantier.

G. GAUDRON, *Gérant.* — Le Mans, Imp. MONNOYER, 1955.